

Thématique 4 : Habiter un lieu de production et de travail

Introduction

Vincent VESCHAMBRE

Université d'Angers

CARTA, UMR ESO Espaces Géographiques et Société

Plus que tous les autres héritages architecturaux, les anciennes unités de production semblent vouées à la démolition. Placés sous le signe de la fonctionnalité, constitués bien souvent de vastes édifices lourds à réinvestir, associés à des activités qui étaient généralement pénibles et génératrices de nuisances, ces héritages sont difficile à habiter, tant du point de vue matériel que symbolique. Voilà donc un domaine dans lequel il apparaît, de manière particulièrement pédagogique, que le patrimoine ne va pas de soi¹, mais se construit, en fonction d'intérêts politiques, économiques et sociaux.

1. PATRIMONIALISATION OU TABLE RASE ? DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SYMBOLIQUES À FAIRE VALOIR

Les différents exemples présentés dans le cadre l'atelier patrimoine industriel nous rappellent en premier lieu que pour qu'une construction soit patrimonialisée, il faut tout d'abord qu'elle ait perdu sa fonction, qu'elle soit désaffectée : la patrimonialisation, c'est finalement la réutilisation, ou le recyclage d'espaces, de lieux, d'héritages architecturaux qui ont perdu leur fonction. A contrario, François Duchêne constate que les cités ouvrières qu'il étudie ne sont pas encore entrées dans le processus de patrimonialisation, car elles ont toujours la même fonction, à savoir le logement de familles populaires.

Compte tenu de la désindustrialisation massive qu'ont connu les sociétés occidentales durant ces dernières décennies, le potentiel de patrimonialisation est souvent considérable, notamment dans le contexte urbain. Mais pour que le recyclage passe par une revalorisation, un réinvestissement, une réhabilitation de ces héritages, et non pas par une simple « table rase » sur laquelle reconstruire, il faut que leur réutilisation représente un enjeu à la fois économique et symbolique. Et dans le cas des héritages industriels, les conditions d'émergence d'une logique patrimoniale sont finalement assez rarement réunies.

Vilma Hastaoglou-Martinidis parle d'une « heureuse coïncidence » à propos de la conservation et de la mise en valeur de nombreux édifices industriels, dans la ville grecque de Volos. Les autorités locales ont compris l'intérêt de réutiliser un stock de vastes bâtiments bien placés, dans un contexte de pénurie de constructions anciennes, due aux tremblements de terre de 1955 et 1957. Dans le même temps, les responsables politiques ont choisi de conforter une image de ville industrielle qui fait consensus, en l'absence de tout autre forme d'héritage architectural susceptible de servir de repère identitaire.

À l'échelle de régions comme le Nord-Pas-de-Calais décrit par Hélène Melin ou la Lorraine abordée par Edith Fagnoni, le contexte est comparable à celui de Volos, dans le sens où pour un certain nombre d'acteurs, il y a un enjeu symbolique fort à conserver des emprises minières et industrielles qui ont structuré la société et marqué les paysages. Dans le sens également où la crise économique nécessite l'invention de nouvelles ressources et la promotion d'une image revalorisée, auxquelles ces héritages peuvent contribuer, moyennant un certain nombre d'aménagements.

L'exemple d'Angers, que je me permets d'introduire ici en guise de contrepoint, montre combien la prise de conscience d'un enjeu mémoriel est indispensable à la préservation de ces héritages. Dans une ville qui a hérité

1 J.-M., 1992, L'utopie française, essai sur le patrimoine, Paris, Mengès, 180 p.

de nombreux édifices médiévaux et renaissance, où l'industrialisation a été tardive et mal perçue par les élites, la politique patrimoniale est en effet caractérisée par l'effacement systématique des héritages industriels. S'il faut que l'héritage industriel présente un certain intérêt foncier pour être conservé, comme ce fut le cas à Volos, le terrain angevin nous montre également que lorsque la pression foncière est trop forte, comme dans les secteurs centraux et péri-centraux de la ville, c'est la démolition qui s'impose².

Il n'y a donc patrimoine et notamment patrimoine industriel, que lorsque l'héritage en question est reconnu comme une ressource.

2. LA CONSTRUCTION DE LA RESSOURCE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Hélène Melin nous montre que la construction de la ressource est initiée par des « pionniers », associatifs, syndicalistes, patrons, élus, artistes. Ces « pionniers » pour avoir une efficacité doivent bénéficier d'une certaine légitimité. Au Grand-Hornu, site minier wallon évoqué par Virginie Gannac-Banabé, c'est un architecte qui a pu éviter la démolition, par le rachat du site. En Lorraine, les associations ont joué un rôle éminent pour la prise de conscience patrimoniale, avant d'être relayées par les élus locaux. A Volos, l'Université a joué un rôle décisif en réinvestissant quatre centres manufacturiers. Inversement, le manque de reconnaissance des cités minières lyonnaises étudiées par François Duchêne, sur lesquelles les habitants commencent pourtant à tenir un discours patrimonial, montre l'impératif d'une certaine légitimité sociale. Par ailleurs, les exemples analysés nous montrent que le discours initial de légitimation repose d'abord sur la mémoire des sites, des matériels, des techniques plutôt que sur leur mémoire sociale.

À partir de cette reconnaissance première, s'enchaînent des formes d'appropriation successives, des formes de récupération de la ressource ainsi constituée. Hélène Melin nous montre le changement d'échelle des élus, tout d'abord élus communaux, puis régionaux, qui portent aujourd'hui la revendication d'un label patrimoine mondial de l'UNESCO. Virginie Gannac-Banabé nous montre d'ailleurs toute l'efficacité de ce label en matière de construction de la ressource, à propos de l'ancienne usine sidérurgique de Volklinger Hütte en Sarre. A contrario, le Centre de culture minière de la Petite-Rosselle, à quelques kilomètres de là, du côté français, peine à s'imposer, faute d'une reconnaissance suffisante et de moyens appropriés. Dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est la puissance publique, à travers les élus, qui a été pionnière dans la promotion de la ressource patrimoniale ; les entrepreneurs privés se sont intéressés à leur tour au patrimoine industriel, à partir du moment où la ressource a été avérée, notamment en terme d'image. De même à Volos, les entrepreneurs sont apparus au bout de la chaîne des acteurs de la patrimonialisation, une fois que l'investissement patrimonial s'est avéré moins risqué.

Au bout de ce processus de construction de la ressource, la logique marchande semble l'emporter, le patrimoine industriel pouvant alors constituer un support privilégié de marketing. C'est ce que nous laisse entendre Nikos Bellavilas, à propos des héritages miniers des îles grecques : à l'issue d'un processus de patrimonialisation conflictuel, il a repéré que pour la première fois en 2002, une entreprise industrielle locale se référait à ce patrimoine dans sa communication. Quant à Steven Bobe, il nous présente les stratégies des chefs d'entreprise pour intégrer leur patrimoine dans leur développement économique, au sein des parcs naturels régionaux de Bretagne et de Basse-Normandie.

3. LE PATRIMOINE INDUSTRIEL : UNE RESSOURCE QUI SUSCITE DES FORMES D'APPROPRIATIONS CONTRADICTOIRES

Qui dit ressource, dit bien entendu compétition pour se l'approprier, la problématique de l'appropriation, bien présente dans ce colloque, étant d'ailleurs étroitement liée à celle de l'habiter : « l'appropriation de l'habitat n'est pas un sous produit mais l'aventure même de l'habiter »³. Les exemples développés ici nous permettent de repérer qui s'approprie la ressource et de préciser les modes d'appropriation du patrimoine industriel.

Comme l'écrit Virginie Gannac-Barnabé, « le mot productivité n'est désormais plus prononcé pour justifier de l'existence de ces constructions : ce sont les mots création, échange et mémoire qui l'ont remplacé ». A travers les exemples présentés, les deux registres de la mémoire et de la création semblent déterminer deux grands modes d'appropriation des héritages industriels.

2 VESCHAMBRE Vincent, 2002, « Une conception de l'urbanité destructrice des héritages industriels : la ZAC Thiers-Boisnet à Angers », ESO : travaux et documents, n° 18, décembre 2002, pp. 45-51.

3 SEGAUD Marion, BRUN Jacques, DRIANT Jean-Claude, 2002, Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, Paris, 480 p, p. 29.

Le premier mode d'appropriation se réfère à la mémoire sociale, avec une référence non seulement au bâti, mais également aux techniques, aux savoir-faire, à la culture ouvrière, c'est à dire aux formes matérielles (machines) et immatérielles de patrimoine. C'est ainsi que François Duchêne a recueilli des discours favorables à la conservation des cités ouvrières mais qui ne portent pas tant sur l'architecture ou l'urbanisme que sur l'organisation sociale et la mémoire ouvrière.

Il y a plusieurs façons de se référer à la mémoire sociale, dans une approche patrimoniale des héritages industriels. Bien souvent, c'est le discours du « bien commun », du « faire ensemble », de la « cohésion sociale » qui l'emporte, dans une référence étroite à la notion de « territoire ». Nous retrouvons là cette rhétorique holiste⁴ qui est caractéristique de ces « entrepreneurs de localisation » décrits par Antoine Bourdin, « ceux qui ont intérêt à ce que des individus, des groupes ou des entreprises s'attachent à un lieu ou lui demeurent attachés »⁵. Cette rhétorique est perceptible à travers les discours analysés à Volos ou dans le Bassin minier : il s'agit d'utiliser la patrimoine comme vecteur de mobilisation collective, entre « réparation symbolique » suite à une douloureuse désindustrialisation et « réinvention des territoires » (Hélène Mélin).

Mais il ne faut pas oublier que la mémoire est un enjeu, et qu'elle peut être l'objet de conflits. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les projets muséographiques n'ont pas la même tonalité et ne donnent pas la même image des rapports sociaux selon qu'ils émanent du patronat ou des anciens mineurs. La mémoire ouvrière, en tant que mémoire de populations dominées, tout en étant productrices de culture, peut faire l'objet d'une revendication et d'une affirmation spécifiques.

4. INVENTION DE NOUVEAUX LIEUX ET CRÉATION ARTISTIQUE

L'autre mode d'appropriation des héritages industriels s'appuie sur de nouveaux usages culturels et artistiques, comme le souligne François Duchêne. Il porte essentiellement sur l'enveloppe architecturale et vise à réinvestir les lieux, à les recycler, en les vidant bien souvent de leurs machines et de leur substance. Il y a là sans doute l'une des particularités du patrimoine industriel : sans le contenu mobilier, à savoir les machines, la lecture du fonctionnement passé de ces édifices devient pratiquement impossible et le sens originel des lieux tend à disparaître. C'est ainsi que les principales traces techniques ont disparu à Arc-et-Senans et au Grand-Hornu, ce qui rend bien difficile l'évocation de la mémoire ouvrière.

Cette disparition du contenu industriel laisse une plus grande marge de manœuvre pour réinvestir ces espaces généralement vastes. Nous retrouvons la problématique de la friche industrielle, qui « se prête dans l'absolu à toutes les aventures », comme nous le rappelle Virginie Gannac-Banabé citant Jean Hurstel. La démarche esthétique, dans des lieux qui peuvent séduire par leur étrangeté, par leur caractère spectaculaire, peut s'affirmer indépendamment de toute référence au passé industriel, voire même au détriment de toute évocation mémorielle.

C'est le cas lorsque l'indifférence, voire la volonté d'effacer les mauvais souvenirs l'emportent et que le recyclage artistique a valeur de transfiguration. La mémoire industrielle, avec la dureté de ses conditions de travail, la violence de ses rapports sociaux, fait partie de ces mémoires douloureuses ou pour le moins ambivalentes, qui suscitent souvent le désir de l'oubli, de l'occultation. Avec pour résultat l'effacement de la mémoire ouvrière, qui a déjà tant de mal à s'inscrire dans la durée⁶.

C'est également le cas lorsque la logique du marketing l'emporte et que le patrimoine industriel est assimilé à un lieu de consommation de produits artistiques, comme c'est le cas à Volklinger Hütte. Nous arrivons là au terme d'un processus de recyclage conforme à la logique économique néo-libérale de rentabilité et de concurrence entre différentes offres culturelles.

Mais ces deux modes d'appropriation peuvent également se rejoindre : certains lieux investis fonctionnent à la fois comme lieux d'évocation de la mémoire ouvrière et comme lieux de création. De ce point de vue, le Grand-Hornu, avec ses expositions consacrées à la fois au design et à culture ouvrière et surtout Bully-les-Mines dans le Nord-Pas-de-Calais, avec sa scène nationale Culture commune, apparaissent tout à fait exemplaires.

4 RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », 2002, in Yves Jean, Christian Calenge, Lire les territoires, Collection perspectives « villes et territoires », n°3, 300 p., pp. 261-288.

5 BOURDIN Alain, 1992, Patrimoine et demande sociale, in Neyret Régis (dir.), Le patrimoine, atout du développement, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 156 p., pp. 21-25, p. 23

6 VERRET Michel, 1995, Chevilles ouvrières, Paris, Les Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, coll. Mouvement social, Paris, 254 p.

CONCLUSION

Ces exemples d'héritages industriels réinvestis apparaissent révélateurs des transformations économiques et sociales de ces dernières décennies et de certains enjeux sociaux actuels.

Ils évoquent le passage d'une économie matérielle, basée sur le travail industriel, à une économie beaucoup plus abstraite dans laquelle la culture joue un rôle central. Ils évoquent également les enjeux économiques du recyclage, qui sont très puissants dans le cadre de ce que l'on a appelé « renouvellement urbain » : par leurs localisations péri-centrales et leur grande taille, les emprises industrielles désaffectées font l'objet de convoitises, ce qui se traduit bien souvent par des démolitions, mais aussi par des formes de revalorisations. Ces espaces sont alors réappropriés par de nouvelles populations, parmi lesquelles les artistes jouent un rôle important. Ces exemples nous révèlent également toute la complexité des enjeux de mémoire autour de ces héritages industriels : la tentation est forte de neutraliser la mémoire, ou de ne l'envisager que sous forme de revalorisation symbolique, étant donné que ce qui peut ressurgir, c'est la violence des rapports sociaux mais aussi du processus de désindustrialisation lui-même, synonyme dans une large mesure de fin de la classe ouvrière.

Habiter un lieu de production et de travail

The Aegean Eldorado Acceptance and depreciation of the mining landscapes

Dr Nikos BELAVILAS

Urban environment laboratory, School of Architecture, NTUA, Athens, Greece

For many years the ancient underground marble quarries at Marathi on Paros were a much-visited spot. In the late eighteenth century and early nineteenth, it was customary for European travellers who were passing through the central islands of the Aegean to include Paros and Marathi among their ports of call. The best-known depiction of the cave is that of Count Choiseul-Gouffier and was published in 1782 in his *Voyage Pittoresque*. The landscape at Marathi, as a curiosity, but also as a place where 'lychnites', the bright marble used for famous monuments of classical antiquity, was quarried, was the first mining landscape to which attention was drawn as such. In August 1835, the archaeologist Ludwig Ross, and the architects Eduard Schaubert and Christian Hansen visited the quarry. At that time, the three of them had undertaken the restoration of the temples of the Acropolis. This was followed by the visits of various public figures, including King Othon and Queen Amalia. Then, in 1857, one of the group of architects of neo-Classical Athens, Stamatis Cleanthes, began the systematic working of the quarry, with the 'Hellenic Parian Marble Company'.

This was the period at which the first symptoms of the 'mining fever' began to show themselves. As of 1829, efforts were made to establish an asbestos factory, and a little later emery was mined in the ravines of Kerkis. On Naxos, the issue of the exploitation and rights of the emery were on the agenda in the middle of the century. The sulphur-bearing soil of Milos was, at the same period, a field for staking claims, and Vasileios Melas soon followed, in 1862, the example of Cleanthes on Paros, by beginning the industrial exploitation of the sulphur at Palioemma. The vision of industrialisation which spread all over Greece was accompanied by the idea of the exploitation of the treasures of the Aegean sub-soil.

During the 1860s, an Italian, J.B. Serpieri, invested the vision with substance. At Lavrio a large mine was set up and plant, also large, was built. The hills of the Lavreotiki region, until then useless, began to produce wealth and to provide jobs for thousands of migrant workers. The intensity of the political conflict over the Lavrio mines, immediately after the early years of their operation, indicates the magnitude of the ideological investment which Greek society had made in the exploitation of mined wealth. The inspirer of such exploitation, the mineralogist Andreas Kordellas, together with scores of his Greek and European colleagues, contributed to this. Kordellas's publications, *Le Laurium and Greece examined from the point of view of geology and mineralogy* [in Greek], and the contributions made with Greek minerals to international trade fairs created a background which meant that behind every deposit the hope of finding a gold mine was generated. Kordellas, balancing between archaeological research and the introduction of new techons.

The chimneys, the railway, the landing-stages for loading, and the miners in front of ther galleries were signs of progress. The new well-built workers' settlements were serious indications of development in an industrial future in which employers and employees would live well in the utopian conditions which it gave great pleasure to contemplate during the first period of the industrial revolution.

A mining colony was set up on one of the most barren and rocky islands of the Cyclades, Seriphos. To begin with, all the indications were that the vision was coming close to being realised. Profitable iron mines began to operate on an island where almost all the residents and another two thousand workers found jobs with them. The galleries, the above-ground transport network, and the landing-stages for loading covered almost half the area of Seriphos. The Mega Livadi and Koutalas complexes were larger in extent than what was then the island's only village, Chora. Mega Livadi and the surrounding areas in the beginning were like a model industrial colony base: it had a splendid neo-Classical country villa, palm-trees and peacocks, a garden with a belvedere, a church, a school, a hospital, workshops, workers' housing. The Cyclades had not known such changes in their geography for many centuries. No one was worried by the fact that the old terraces with their poor crops were destroyed, one after the other, for galleries to be opened up or for the lines of the railway to pass over them. The agricultural landscape was a symbol of the years of poverty and of dependence on the scanty harvest and its replacement by the landscape of the mines was looked upon as a blessing. In a series of photographs of Seriphos at the turn of the century, we can follow the depiction of progress which is signified by the order of the workers, the tools, the chasms behind them, but also by the process of photographing them in itself. This atmosphere continued until August 1916.

In that month, the strike, the occupation of the island by the miners, the eight dead, and, finally, the suppression of the uprising changed the situation. It was not only the leader of the strikers, the miner Constantinos Speras, who spread to the rest of Greece by means of the small book which he published information on the events on Seriphos. At Kamariza in the Lavreotiki region, there had been, in 1896, an earlier uprising involving bloodshed. The many deaths and injuries in the underground workings and the lack of any fixed working-hours or insurance were the order of the day in all the areas where a mine operated. The opening up of such information to the working-class strata by means of workers' newspapers and the trade unions could only tarnish the splendour of industrial progress.

The basic causes of this change, this reversal of the consensus which had hitherto applied can be summed up very briefly.

- The intensive exploitation on the islands, which reached its highest point of production in the 1910s, took place on terms of exhaustion of the human resources.
- The widespread conflict between the new-born Greek trade unions and the businessmen, in the cases of Lavrio and Seriphos, with the second generation of industrialists.
- The economic crisis which began in the late 1910 and dramatically reversed the euphoria of the preceding years.

However, the fascination, which the application of technology exerted, continued to be irrepressible. The construction works, which accompanied mining activity, the innovations for the improvement of production and the ever-increasing involvement of Greek technicians in the issue of the mines gave a new boost to the vision. The major investment of the Greek State in Naxos for the construction of the overhead transportation system for the emery in 1926 - 1929, the 'Iphaistos' plant at Phira, the new factory at the sulphur mines in 1938 - 1939 showed that the industrial revolution of the islands had not yet finished.

On Naxos, the mountains of Apeiranthos and Koronos were tamed for the supports and cables of the 'overhead' to pass over them. On Santorini, the flattened areas and the great inclined slope cut the caldera in two (Figure 1), while the buildings were bigger than any other human construction which there had ever been on the island. On *Milos*, the *Palioremma* was transformed dramatically as the stepped factory occupied the slopes of the valley (Figure 2). In the articles in the periodicals *Erga* and *Technika Chronika* of that period and in the easily-digestible articles in the local newspapers, on the one hand, the faith of Greek technicians in industrial development and, on the other, the continuing consent of the local communities to the major changes caused by construction projects on the islands are apparent.



Ορυχεία «Αόβα», μετέπειτα ΑΓΕΤ «Ηρακλής».

Figure 1 :
Inclined slops for loading volcanic
earth c.
1950. Phira Santorini.

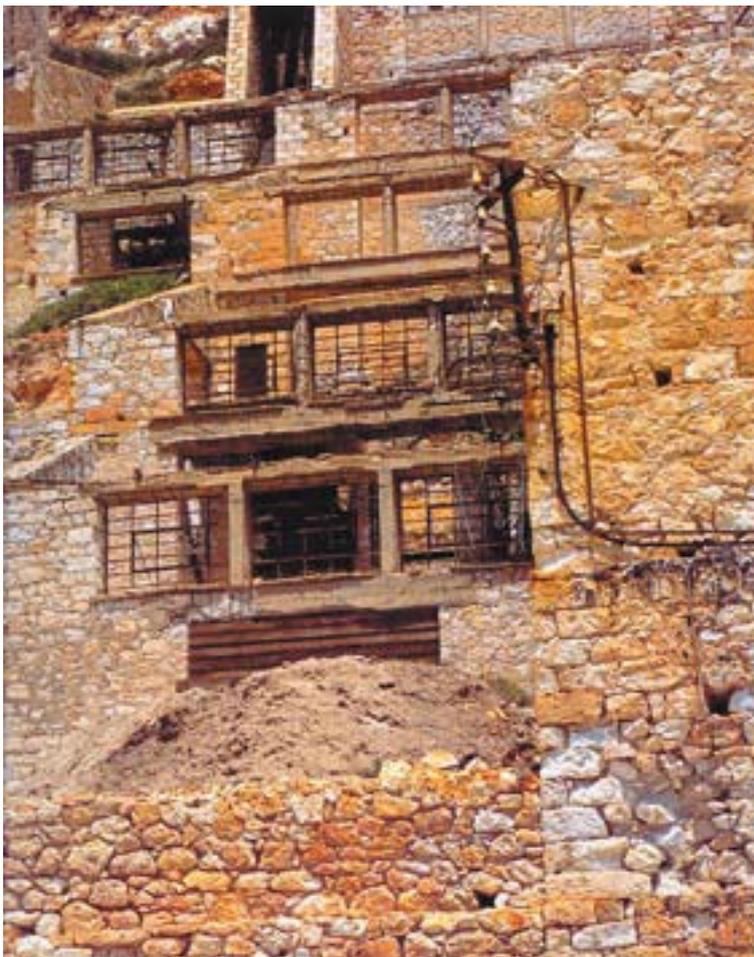


Figure 2 Sulphur mines plant-
Palioremma Milos.

This consent was obvious and dominant. Any questioning did not focus on the idea of industrial development or the degradation of the environment, but on the distribution of the profits. No one could imagine the change which was to follow. Concealed in the pages of a feature of that period in the *National Geographic* on Greece is the dominant trend which was in the future to determine what was to be the acceptable Aegean landscape. Industry is totally absent from the photographs and the articles. Pictures of the ancient columns of Sounio and the sea horizon dominate, concealing the large mining complex with the galleries and the overhead transport networks which the photographer could have immortalised if he had turned his camera round the other way. The modernism of the technicians was unable to remain standing before the ideological hurricane of the cult of antiquity which was to follow after 1936.

The Second World War and the Greek Civil War brought about important alterations. The post-War period began on the islands with the Grommans - the industrial dynasty of Serifos - being driven out as quislings, the workers striking on Milos, Axarlis not restarting operations at the mines on Kythnos, and Bodosakis setting up, with the aid of the American Mission, still-born plant on various islands. During a period which extended from the end of the War until the completion of the 'Marshall Plan' ten years later, a situation took shape for whose analysis, apart from the economic and technical data, the division of the country into two worlds - the victors and the vanquished - has to be taken into account. In the case of Greece, the majority of the business world was on the former side (Figure 3), while the political leadership of the working-class strata belonged chiefly to the latter. The political and social crisis overshadowed the industrial vision, which little by little ceased to be a valid constituent of the new collective cultural identity. The determination and the apprehension of a landscape depends upon cultural identity.



Figure 3
Women loading iron ore.
Koutalas Serifos.
(Photo A. Fragiskos, 1961).

The Aegean landscape of progress and development of the decades after the end of the two wars is to be found on post cards and in the articles in popular magazines. It consists of tourist complexes, the antiquities, and the blue waters of the coasts.

By way of contrast, the space occupied by the mines, the antiquated factories, and the landing-stages suggested a picture of decline and poorly-paid human toil.

In the Greek filmography, we can find the mining landscape in a few films: in *Black Earth* by Nikos Sphyroeras of 1952, in which the emery mines are identified with Golgotha. Michalis Cacoyannis in his *Zorba was kinder*. A foreign adventurer and a Greek lover of the good things of life dig on Crete. There irony completely undoes the businessman and technology in order to spotlight the man of the people and the beauties of the Greek coastlines.

Now when most of the mines in the Aegean have closed, the 'tourist' iconography continues. To this have been added the 'traditional' villages of the islands. The monumental publication on *Traditional Greek Architecture* started out by dealing with the Aegean in the early volumes. The publication does not devote a single picture to works of architecture for industrial use in the islands, whilst it features the contemporaneous urban neo-Classical buildings of Ermoupoli or Mytilene. A recent example of the same thing is the collection of paintings commissioned by Iraklis Cement SA. Here the company's mines are not to be encountered as landscapes worthy of being depicted. Even in the 1996 album the subject is Nisyros, where one of the company's largest mines operates. In the paintings of Christos Pallatzas, there are no mines, only olive groves, beaches, and 'traditional' villages (Figure 4).



Figure 4 :
Landscape of Nisyros.
(Painting by
Christos Pallatzas,
AGET Collection, 1996).



Figure 5 : Active mines of Silver & Baryte Ores Mining Co. S.A. at Milos (Photo G. Bartholomeos, from the book Milos: Faces of stone, S&B, 2002).



Figure 6 : Mining pier at Milos (Photo G. Bartholomeos in Milos: Faces of stone, S&B, 2002).

The landscapes of the the mines invaded Greek culture from the back door, after they had passed into History. Nor was even this easy. The landscape of the mining chasms and their heavy, not always imposing, architectural complexes, were in total contrast with the landscape of the mass culture of the taverna and the golden sands. Up to the present, this has been the primary problem, with the environmental problem which has arisen on the islands in the last decade second to it.

The appearance of the academic trend towards industrial archaeology, as it became firmly established by Greek society, has been transformed by our contribution into a fashion of stone and rust. The highlighting of the industrial complexes on Lesvos, at Lavrio, and the the industries of Volos and Ermoupoli were actions which drew in this direction places, communities, and many scholars. It was thus that the existence of the mining landscapes, at Mega Livadi on Seriphos, at Palioremma on Milos, at Apeirathos and Koronos on Naxos, came to be accepted and their need for protection understood.

I will conclude with something optimistic. For the first time, in 2002, in the album of the mining company 'S&B' of Milos, *Milos - The Faces of the Stone*, the landscape of active mines (Figure 5), the landscape of the historical plant (Figure 6), and the wild natural Cycladic landscape co-exist.

4. «Habiter» un lieu de production et de travail

L'intégration du patrimoine dans les stratégies entrepreneuriales en milieu rural : l'exemple des Parcs Naturels Régionaux D'Armorique et des marais du Cotentin et du Bessin

Steven BOBE

Doctorant, Université de Rennes 2 Haute Bretagne

INTRODUCTION

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) offrent un cadre d'étude privilégié de la conciliation du patrimoine et des dynamiques entrepreneuriales. En effet, depuis leur création en 1967, ils ont la double mission de « protéger le patrimoine, notamment pour une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages » [et] « de contribuer au développement économique » (Art R244-1 Code rural). Au-delà du cadre des PNR il s'agit d'appréhender cette problématique dans le contexte d'espaces ruraux fragiles en déprise. Nous appréhendons le patrimoine aux espaces « naturels » conservés comme des éléments qu'un groupe humain cherche à transmettre aux générations futures. Différents des parcs nationaux où le patrimoine naturel est sanctuarisé par l'État, les parcs naturels régionaux sont l'émanation de la volonté des élus locaux qui siègent au comité syndical de chaque PNR. Les élus vont décider des orientations à apporter à leur parc dans le document contractuel décennal qu'est la charte. Ainsi, les équipes ont le double souci de préserver les ressources patrimoniales et de favoriser l'aménagement du territoire pour permettre le légitime développement des populations locales. Dans la pratique, cela apparaît comme une contradiction. Pourtant, chaque parc s'y essaye en fonction des spécificités de son territoire.

Dans le cadre d'une recherche doctorale, nous nous sommes appliqués à effectuer une évaluation de la portée économique de deux PNR : le parc naturel régional d'Armorique (PNRA) et le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB). Les PNR sont-ils un modèle de développement viable ? Telle pourrait-être la question à laquelle nous nous efforçons d'apporter des éléments de réponse. Cependant, le champ de l'évaluation est dominé par les sciences économiques qui ont su développer et appliquer des outils spécifiques que nous ne remettons pas en cause. Sans vouloir bousculer l'évaluation du patrimoine en termes d'emplois, de coût ou de valeur (FACCHINI, 1994), il nous apparaît que ces travaux n'abordent que peu, ou de manière inadaptée, les réalités territoriales des objets évalués. Quel espace géographique l'étude doit-elle prendre en compte ? Jusqu'où s'étend la portée économique du patrimoine ? Quelles formes revêt le lien entre patrimoine et développement des entreprises ?

Ainsi, nous avons mené une enquête auprès de trois cents entreprises non agricoles, dans les parcs naturels régionaux d'Armorique et des Marais du Cotentin et du Bessin. L'échantillon se répartit comme suit : deux cents entreprises interrogées dans le parc breton et cent entreprises dans le parc bas-normand. La comparaison nous permet d'approfondir les liens qui peuvent être observés entre le patrimoine local et les entreprises dans le cadre de la conciliation évoquée supra. Ainsi, nous nous sommes rendus directement sur le site des entreprises afin de nous entretenir avec les chefs d'entreprises. Nous pouvions prendre en compte le site de l'entreprise et percevoir ses relations avec le patrimoine.

Quant au choix des deux parcs naturels régionaux, il repose sur des critères de sélection déterminés par les attributs des deux territoires. Sans approfondir ici le choix que nous avons précédemment justifié (BOBE, 2001), nous souhaitons appréhender une base commune, une structure fondamentalement proche. Ainsi, nous avons opté pour deux PNR du grand ouest, situés à distance de villes de tailles similaires, au sein desquels des bourgs ruraux de taille également proche sont présents, et où une structure agraire de bocage et d'habitat dispersé façonne le paysage dans les deux cas. Enfin, ils ont une superficie et un nombre d'habitants comparables.

Cependant, la méthode comparative permet de définir des similitudes spatiales qu'il convient d'exploiter afin de définir une structure spatiale commune qui va nous permettre d'aborder l'objet d'étude avec les mêmes repères.

1. LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX REPOSENT SUR UNE STRUCTURE SPATIALE COMMUNE

1.1. Une approche spatiale articulée entre un espace fondamental et un espace secondaire (figure 1)

Avant d'aborder la démarche géographique, se pose l'idée principale de ce qu'est un parc naturel régional. Comme leur appellation le précise, la raison d'être commune de tous les PNR reste les espaces de nature qui les composent. Sans patrimoine naturel, il n'y aurait aucun parc naturel régional ; tous les PNR sont fondés sur et autour d'un ensemble naturel reconnu qui justifie la classification de l'espace. L'empreinte spatiale d'un PNR va se définir à partir de ces ensembles naturels qui sont le patrimoine du parc, et même plus, leur véritable raison d'être. Un PNR est créé pour permettre aux ensembles naturels d'être protégés et valorisés. Ces deux missions impliquent de considérer l'étendue de ces espaces par leurs réalités écologiques et paysagères. Toutefois, les PNR englobent également des espaces plus communs au sein desquels la mission principale reste la valorisation des patrimoines humains (bâties, structures et pratiques agraires, savoir-faire artisanaux, etc.). Dans la pratique, nombreux sont les PNR à voir leur périmètre se dessiner en fonction des limites communales des communes adhérentes. Un dessein politique peut également se greffer au découpage d'un PNR (LAJARGE, 1997).

Dans un Parc National :

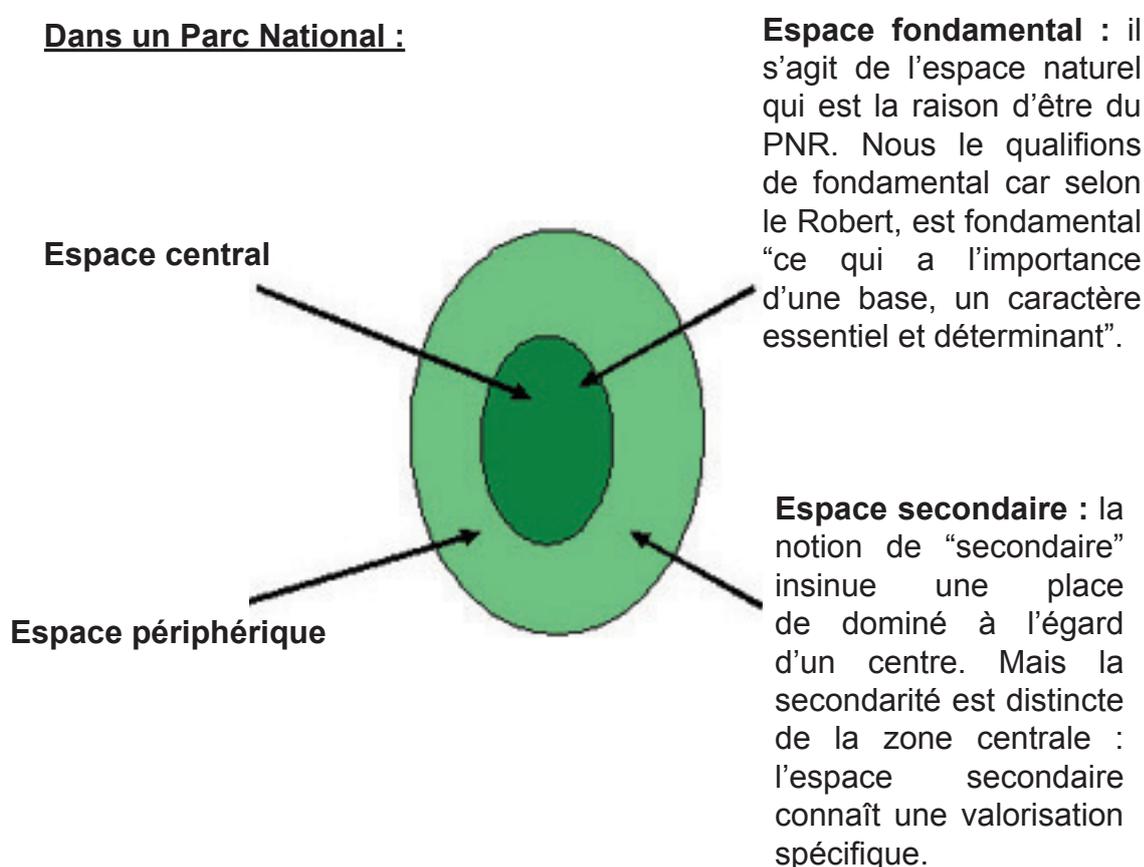


Figure 1: Une lecture spatiale

Cela étant, l'espace naturel qui est la raison d'être du PNR reste l'élément qui va structurer son organisation spatiale. On retrouve la forme spatiale des parcs nationaux avec un espace central, véritable sanctuaire de nature et raison d'être de ces parcs, et un espace périphérique, inféodé aux obligations de conservation de l'espace central avec une vocation de sas, d'espace transitoire avant la pénétration dans le cœur du parc. Toutefois, nous relèverons des différences qui nuancent le schéma spatial des parcs nationaux. Si dans les deux cas nous sommes en présence de deux types d'espaces, les qualificatifs de « centraux » et de « périphériques » ne correspondent pas aux PNR. Dans les PNR, les espaces naturels qui sont leur raison d'être, ne subissent pas une gestion naturaliste qui déterminera l'ensemble de la gestion territoriale du parc comme dans les parcs nationaux. L'équivalent de la zone périphérique n'est pas inféodé. Le parc va considérer les caractéristiques propres de cet espace en adaptant son intervention avec des actions distinctes de celles menées dans l'espace de nature.

Ainsi, nous proposons de qualifier de « fondamental » l'espace naturel paysager qui fait la raison d'être de tout PNR. En effet, selon le Robert, est « fondamental » ce « qui a l'importance d'une base, un caractère essentiel et déterminant ».

Quant au reste de l'espace du PNR, il n'est pas « périphérique », mais « secondaire ». La dépendance et la domination de la zone centrale nous semblent trop fortes dans le qualificatif de « périphérique ». La notion de « secondaire » nous paraît plus adaptée au cas des PNR. Certes, elle insinue également une place de dominé à l'égard du centre où la gestion naturaliste est de moindre intensité. Mais la secondarité est distincte de la zone centrale car les zones secondaires connaissent une valorisation spécifique (écomusées, opération de valorisation du bocage, animations, etc.) que l'on ne retrouvera pas dans les espaces fondamentaux.

Ainsi, nous postulons que les PNR sont tous fondés sur cette distinction entre un espace fondamental et un espace secondaire dans lequel le peuplement et les activités humaines vont être largement présentes. Comme nous l'avons évoqué, nous considérons que les parcs naturels régionaux sont marqués par une gestion naturaliste. L'expérience que nous avons développée au sein de l'équipe des deux parcs naturels régionaux ici étudiés conforte ce postulat. Au sein des deux équipes, les écologues sont les plus représentés et les efforts humains, techniques, financiers, vont en priorité à la préservation et à la valorisation des espaces naturels reconnus.

Enfin, la gestion naturaliste des espaces fondamentaux intègre nécessairement une gestion du patrimoine car il s'agit de maintenir en l'état des écosystèmes et des paysages. Nous considérons que si les espaces fondamentaux sont des biotopes pour les écologues gestionnaires des parcs, ils sont de vastes étendues paysagères pour les visiteurs qui vont donner un sens culturel à ce paysage.

1.2. Présentation des parcs naturels régionaux d'Armorique et des Marais du Cotentin et du Bessin (figure 2)

1.2.1. L'espace hétérogène du parc naturel régional d'Armorique

Dans le cas du parc naturel régional d'Armorique, la gestion naturaliste est largement dominante. Les espaces fondamentaux sont nommés *grands sites naturels, sites remarquables*. L'intérêt environnemental du PNRA s'appuie sur la diversité écologique qui se veut un résumé de ce que la Bretagne peut offrir comme espaces naturels. Ainsi, sont représentés (figure 3) :

- les espaces insulaires avec les îles de Ouessant, Molène et Sein,
- les espaces littoraux avec les zones classées de la Presqu'île de Crozon,
- le Ménez-Hom, monadnock emblématique du Finistère, vaste ensemble de landes,
- l'estuaire de l'Aulne, aber breton évocateur des fjords avec ses rives abruptes boisées,
- les Monts d'Arrée, ensemble de landes atlantiques le plus grand d'Europe continentale et point culminant de la Bretagne.

Cela dit, cette diversité s'accommode mal d'une cohérence territoriale, même naturaliste. Les gestions écologiques sont différentes et spécifiques à chaque espace naturel remarquable. De même, les contextes socio-économiques sont également distincts. On différenciera l'insularité dans les îles du Ponant, la vocation balnéaire des espaces littoraux de la presqu'île de Crozon, la péri-urbanisation croissante le long de la voie express au centre du parc, et les espaces ruraux en déprise des Monts d'Arrée. Cette hétérogénéité de l'ensemble est à l'origine d'une appréhension de l'espace proche de ce que l'on peut observer dans les parcs nationaux¹. Les efforts du parc sont concentrés dans les *grands sites naturels, sites remarquables*, ses espaces fondamentaux. En dehors de ces espaces, l'intervention du parc est minimale. Elle se restreint à des opérations limitées dans le temps et dans l'espace. Cela dit, la zone secondaire du parc d'Armorique est marquée par la présence du plus grand réseau d'écomusées de France. Mais, en dehors de ces structures, aucune intervention d'envergure n'est menée en direction des entreprises ou de la société civile.

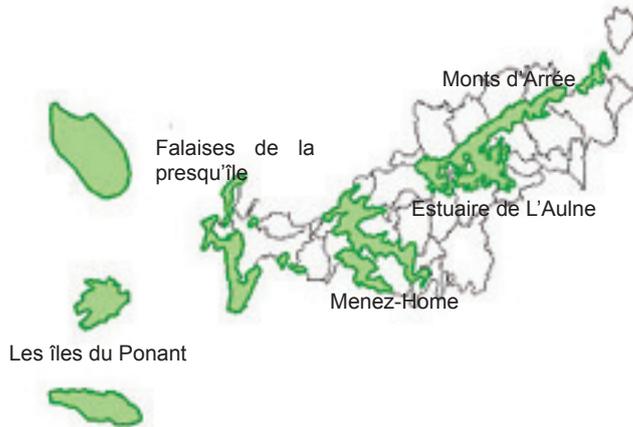


Figure 3
Espaces fondamentaux et espaces secondaires dans le parc naturel régional d'Armorique
 Source : Parc Naturel Régional d'Armorique
 Cartographie : Steven BOBE septembre 2003.

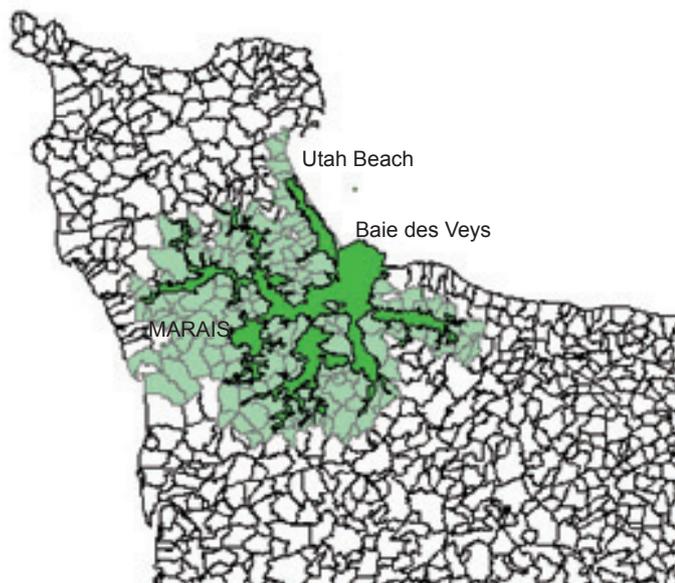


Figure 4
Espaces fondamentaux et espaces secondaires dans le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
 Cartographie : Steven BOBE septembre 2003.
 Source : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

1.2.2. Le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin présente également un seul espace fondamental qui lui sert de raison d'être et un espace secondaire qui l'entoure (figure 4). Ainsi, le parc rassemble les bassins versants du Merderet, de la Douve, de la Sèves, de la MARAIS Taute, de la Vire et de l'Aure, de leur source jusqu'à leur embouchure. Les espaces qui justifient le classement du territoire en PNR, et qui apparaissent dans son nom, correspondent aux vastes prairies inondables et digitées. La zone secondaire correspond aux espaces de bocages alentours. Mais à l'opposé du parc d'Armorique, le parc des marais a engagé de nombreuses actions en direction des entreprises. En complémentarité avec les chambres consulaires dont la circonscription est sur le parc, le parc a formé une dizaine d'artisans du bâtiment à la rénovation du patrimoine bâti en terre. Plus récemment, le parc a également créé un écotrophée en vue de récompenser quatre entreprises qui auraient spontanément agi en faveur de l'environnement. L'aspect interventionniste du parc dans la sphère économique s'explique par deux éléments principaux : d'abord, les marais n'existent que par l'entretien régulier des agriculteurs. Alors en déclin lors de la création du parc, celui-ci s'est efforcé de mobiliser les agriculteurs avec notamment des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE). Ainsi, le parc est contraint d'engager, au minimum, un dialogue, au mieux, des actions en direction des agriculteurs, et donc de considérer les dynamiques et impératifs de leur activité. Ensuite, comme ses pairs des années 1990, le parc des marais est largement animé de volontés de développement local.

Ainsi, le comparatif entre les deux parcs revient à confronter deux gestions antagonistes des éléments du patrimoine. Il faut imaginer une échelle qui indiquerait le degré d'intervention de chaque parc dans la sphère économique. D'un côté, nous pourrions placer le parc d'Armorique et, à l'autre extrémité, le parc des Marais. Dans le cadre de l'évaluation que nous menons, la position des deux parcs permet de définir les effets directs, indirects et implicites que le modèle du parc naturel régional produit à l'égard des entreprises.

1.3. Les effets directs, indirects et implicites de la gestion du patrimoine des parcs naturels régionaux

D'abord, nous considérons les effets directs comme les actions qui font l'objet d'un contrat entre le parc et des entreprises. Dans cette catégorie, nous regroupons les entreprises qui sont employées par le parc dans son fonctionnement, mais aussi les entreprises qui bénéficient de subventions ou sont liées au PNR par un contrat. Le PNRMCB fournit ainsi un panel d'effets directs beaucoup plus important.

Ensuite, les effets indirects correspondent à l'intervention à posteriori d'entreprises dans la réalisation d'opérations qui n'ont pas un objectif économique explicite. Nous introduisons également les entreprises qui disposent d'un marquage « Produit, service ou prestation du parc naturel régional de x » et des autres référents comme les hôtels au naturel en Armorique. Nous choisissons de les classer dans cette catégorie d'effets, puisqu'elles profitent indirectement de la présence du parc car leur lien est clairement affiché (elles exposent aux clients qu'elles sont reconnues par le PNR) mais elles disposent d'une marge de manœuvre quant à l'exploitation de ce label ou de ce marquage.

Enfin, les effets implicites regroupent les entreprises qui n'ont pas de lien évident avec le parc. Nous postulons que le classement du territoire n'est pas anodin et provoque nécessairement des effets que l'on qualifiera d'implicites. Selon le Robert, est *implicite* ce qui est « virtuellement contenu dans une proposition, un fait, sans être formellement exprimé, et peut en être tiré par déduction, induction ». Comme les espaces fondamentaux sont la raison d'être de tout PNR, nous supposons que leur préservation et leur valorisation ne peut pas être neutre, qu'elle est virtuellement intégrée par les dynamiques économiques locales. Leur présence participe à l'offre touristique du territoire et doit avoir nécessairement des effets dans les dynamiques entrepreneuriales locales. Ainsi, si pour les écologues qui gèrent ces espaces fondamentaux, ces espaces sont d'abord considérés comme des écosystèmes, pour les visiteurs ce sont des paysages (KALAORA, 1998). Donc, c'est la prise en compte de la présence ou de l'absence de vue sur ces paysages à partir du site de l'entreprise que doit intégrer l'évaluation de la portée économique de tout PNR.

Nous choisissons de restreindre notre intervention aux effets implicites. Les effets directs et indirects

ne sont pas évoqués car ces deux types de lien sont spécifiques à chaque PNR. Les liens qui se traduisent dans le cadre des effets directs et indirects reposent sur une considération du patrimoine comme ressource économique. Dans les effets implicites que nous évoquons, il s'agit de relever, de surprendre même, les formes, les stratégies que les entrepreneurs vont développer spontanément pour s'adapter à l'existence du patrimoine classé et géré par le PNR. Autant les effets directs et indirects sont, par essence, spécifiques à chaque parc, autant nous verrons que les liens implicites entre patrimoine et entreprises relèvent de formes et de stratégies entrepreneuriales communes au contexte des parcs naturels régionaux.

Enfin, nous limitons notre texte aux liens implicites observés dans les entreprises touristiques. Si nous avons noté des effets implicites dans des entreprises dont l'activité n'est en rien proche de l'activité touristique, les entreprises touristiques offrent des formes du lien entre protection et entrepreneuriat qui sont particulièrement innovantes et développées

2. LES LIENS IMPLICITES ENTRE LE PATRIMOINE NATUREL PAYSAGER ET LES ENTREPRISES

Nous privilégions la présentation de la conciliation du développement des entreprises et de la protection du patrimoine naturel sous l'angle exclusif des formes exprimées dans les liens implicites. La visite du site de l'entreprise en compagnie du chef d'entreprise favorise la découverte de ces formes, d'une part, et leur signification, d'autre part. Cela revient à s'interroger sur l'aptitude des entrepreneurs à utiliser dans les dynamiques de leur entreprise le patrimoine naturel paysager comme une ressource économique, autre que nécessairement monétaire.

La proximité géographique, une distance faible entre le site de l'entreprise et l'espace fondamental permet de se rendre quasi-immédiatement dans les deux lieux, ou justement, la non immédiateté physique, est également à intégrer dans l'appréhension des formes implicites. Cette notion de distance à l'espace fondamental, si elle est évidente à bien des égards, elle reste primordiale dans cette compétition au rapprochement puisque les entreprises ne peuvent se localiser *dans* l'espace fondamental. Dans certains cas, le terrain est inconstructible (zone inondable, estran, falaise, etc.) ou plus simplement propriété des organismes qui gèrent cet espace. Mais, la distance à l'espace fondamental doit être considérée avec l'existence d'une vue, ou non, du site de l'entreprise sur le patrimoine naturel paysager. Ainsi, nous aborderons d'abord les enjeux dans le cadre d'une distance faible entre entreprise et espace fondamental. Ensuite, nous introduirons l'existence d'une vue ou non sur ces patrimoines naturels paysagers dans le cadre de l'entreprise.

2.1. La localisation et les dynamiques des entreprises du secteur touristique prennent en compte la proximité physique et l'existence ou non d'une vue sur les espaces fondamentaux

Les entreprises du secteur touristique dépendent de la fréquentation des visiteurs dans les sites valorisés à cet effet. Nombreuses sont celles qui dépendent de la présence des espaces fondamentaux des PNR. Alors que chaque espace fondamental se compose de caractéristiques qui lui sont propres, on observe des stratégies entrepreneuriales communes qui reposent sur la combinaison de deux paramètres géographiques vis-à-vis de l'espace protégé : la distance réelle et l'« accès visuel ».

2.1.1. La faible distance réelle au patrimoine naturel paysager permet à l'entreprise de capter une partie de la fréquentation touristique

Le premier paramètre est la distance qui se définit dans son rapport physique, c'est-à-dire par la distance mesurable que le visiteur doit parcourir pour se rendre du site de l'entreprise à l'espace fondamental en empruntant les voies de communication disponibles. Il s'agit de la distance réelle². L'entreprise localisée à proximité de l'espace fondamental propose ainsi une immédiateté physique à ses clients. Plus une entreprise touristique est proche d'un espace fondamental, plus elle profite, mais aussi dépend, de sa fréquentation qu'elle s'efforcera de capter en partie. Chaque espace bénéficie d'un degré de notoriété propre qui va dicter l'importance de la fréquentation. En conséquence, on observera un nombre d'entreprises proportionnel à cette fréquentation.

Aussi, elles sont nombreuses à rechercher une localisation la plus proche possible de l'espace fondamental, jusqu'en lisière. Mais le rapprochement fait s'augmenter la contrainte patrimoniale. Certes, si l'intensité de gestion du patrimoine décline avec l'éloignement à l'espace fondamental, elle reste particulièrement forte dans ses franges. Des entreprises doivent alors intégrer dans leurs dynamiques ce contrôle extérieur. Plusieurs entrepreneurs ont évoqué avoir reçu des injonctions des bâtiments de France, de la DIREN ou du conservatoire du littoral. Des projets d'extension ont ainsi été rejetés, des obligations sanitaires imposées ou des travaux d'entretien ou d'esthétisme accélérés (coloris extérieurs, matériaux employés, etc.). Malgré ces cas évoqués, aucun entrepreneur ne semble subir une contrainte qui pousserait son entreprise à la ruine. D'ailleurs, les entrepreneurs sont conscients de la nécessité de cette contrainte. La conservation d'un espace fondamental de qualité est considérée comme « nécessaire »³ pour leur entreprise. Au-delà de leur activité, certains entrepreneurs, qui ne sont pas nécessairement liés au tourisme, n'ont pas hésité à exprimer des préoccupations de développement local en insistant sur le rôle capital de certains espaces fondamentaux (notamment dans les Monts d'Arrée, partie du PNRA aux difficultés socio-économiques marquées par la déprise), et donc de la protection, en affirmant qu'ils « n'avaient plus que ça ». Cette relative aisance à intégrer les impératifs de conservation du patrimoine s'explique par la propension des entrepreneurs à assimiler les enjeux propres du patrimoine naturel paysager. Les entrepreneurs concernés dirigent des entreprises de petites tailles où domine la dimension humaine. La localisation à proximité de l'espace fondamental est choisie par la prise en compte de cette contrainte dès l'ébauche de leur projet d'entreprise. Considérer la distance réelle, c'est appréhender le sujet d'étude de l'évaluation de la portée économique de ces espaces fondamentaux sous l'angle quantitatif. Nous postulons que les espaces fondamentaux concentrent la fréquentation des visiteurs : c'est en ce lieu que le nombre de visiteurs est le plus important ; donc le nombre d'entreprises touristiques dans les franges sera important. Pourtant, la distance réelle ne permet pas d'apporter suffisamment d'éléments de compréhension à l'analyse des liens implicites.

2.1.2. L'accès visuel ou la garantie de la continuité du lien visuel dans l'entreprise entre le client et le patrimoine naturel paysager

Le deuxième paramètre correspond à ce que nous nommons l'« accès visuel ». Outre l'intérêt de se rapprocher au maximum des espaces fondamentaux, les entreprises vont essayer d'obtenir une vue sur cet ensemble paysager. Nous utilisons le terme d'« accès » car les enjeux autour de l'existence d'une vue, ou non, sur ce paysage sont majeurs pour tous les entrepreneurs dépendant de l'activité touristique. Selon certains entrepreneurs, la vue dont ils disposent sur l'espace fondamental est « primordiale », « obligatoire », « importante », etc. Les entreprises vont s'appliquer à obtenir un « accès visuel » au patrimoine naturel paysager pour garantir une vue à leurs clients pour que ceux-ci continuent à disposer de ce lien visuel avec le patrimoine naturel paysager qui, au fond, justifie leur venue. Comme la raison d'être des PNR repose sur les qualités paysagères des espaces fondamentaux, les visiteurs de ces lieux s'y rendent donc physiquement pour l'appréhender visuellement, c'est-à-dire jouir de la vue. Il s'agit pour les entrepreneurs de permettre cette continuité. Nombreux sont ces derniers à avoir repoussé leur projet pour disposer d'un établissement avec vue.

2.2. Les entreprises qui ne cumulent pas la distance réelle et l'accès visuel

2.2.1. Les entreprises qui bénéficient d'une distance réelle faible, mais pas d'une vue sur le patrimoine naturel paysager, développent des stratégies de compensation

Toutefois, nous avons rencontré des entreprises qui disposent d'une localisation en lisière d'espaces fondamentaux mais qui ne bénéficient pas d'une vue sur le paysage. L'absence de vue est considérée comme un préjudice qu'il est impératif de « compenser » ; les concurrents environnants disposent alors d'un avantage indéniable. Ainsi, nous avons relevé deux types de stratégie dans l'ébauche de cette compensation.

D'abord, ces entrepreneurs vont développer la reconnaissance de leurs prestations. Ainsi, ils vont convoiter et acquérir des appartenances à des labels, ou autres marques et les afficher clairement à l'entrée des établissements. Le chef d'entreprise insiste sur l'acharnement personnel qu'il s'astreint pour parfaire cette reconnaissance. En conséquence, les tarifs pratiqués sont plus élevés.

Ensuite, nous avons relevé des efforts particulièrement importants à l'égard de la décoration intérieure. Cela revient à compenser le préjudice de l'absence de qualité extérieure paysagère par une qualité esthétique intérieure. En pénétrant dans un établissement sans vue, le client quitte nécessairement un lieu dans lequel le patrimoine naturel paysager impose que l'on y prête attention pour intégrer un autre lieu qui aura ses référents esthétiques forts. Ce fait a été d'autant plus observé que peu d'établissements disposant d'une vue font des efforts de décoration intérieure, n'offrant au client qu'une décoration minimaliste ou commune à bien des égards qui, finalement, laisse le patrimoine naturel paysager pleinement exister dans l'établissement ; cela revient à avoir le paysage.

En effet, les entreprises qui offrent une vue ont le paysage de visu. Les entreprises qui cherchent à compenser cette absence montrent visiblement des efforts pour avoir ce paysage en reconstituant des ambiances qui vont se référer au patrimoine naturel paysager. Les éléments de décoration sont des objets, des photographies, des tableaux, etc. qui proviennent de l'espace fondamental proche, ou du moins de référents culturels ou artistiques qui sont clairement assimilables à cet espace fondamental. Cela revient donc à reconstituer, intérioriser, le paysage et son atmosphère dans l'établissement, c'est-à-dire à avoir le patrimoine naturel paysager.

Rarement, quelques entrepreneurs ont décuplé le rapport au patrimoine naturel paysager en cumulant toutes ces stratégies. Ainsi, ils se considèrent littéralement « être dans le paysage »⁴. Par exemple, dans les Monts d'Arrée, un couple d'entrepreneurs a racheté une bâtisse au caractère régional en ruine avec sa parcelle. Les landes qui caractérisent le paysage des Monts d'Arrée débordent largement les limites de leur propriété pour venir encercler leur bâtisse aménagée pour l'accueil. La décoration intérieure évoquait ces paysages de landes par des photographies, des objets anciens, et une mise en valeur de la bâtisse elle-même (cheminée, etc.). Les fenêtres sont largement utilisées par une disposition des tables privilégiant une vue sur l'espace fondamental par un maximum de personnes en plaçant les tables perpendiculairement afin de permettre à chaque client de voir aisément les Monts d'Arrée. Cette impression d'être dans le paysage était renforcée par les voies de communication pour se rendre vers cette crêperie. L'établissement est accessible pour les randonneurs par le GR37 qui parcourt les Monts d'Arrée. L'accès automobile est possible par un chemin de terre suffisamment long pour qu'en son centre, on ne voit pas encore la maison, ce qui contribue à accentuer ce sentiment d'immersion dans le paysage.

Cela dit, nous présentons ici les entreprises qui dépendent d'une localisation fixe dans l'espace. Nous n'abordons pas les activités mobiles dans les espaces fondamentaux comme les promenades à dos de mulet dans les Monts d'Arrée, en barque sur les cours d'eau du Cotentin, ou en mer le long des falaises de la presqu'île de Crozon. Par essence, la prestation de ces entreprises est de se rendre au cœur du paysage.

L'utilisation du terme « accès visuel » nous paraît résumer les efforts que les entrepreneurs réalisent pour obtenir une vue sur le patrimoine naturel paysager. L'ouverture sur le paysage que représente une vue dégagée, sans barrière visuelle, permet de préserver ce lien complexe qui unit les entreprises au patrimoine naturel paysager. Les entrepreneurs qui ne disposent pas d'une vue ont échoué dans leurs tentatives. Ainsi, un restaurateur souhaite abattre un mur qui cache complètement la vue, sans avoir obtenu les autorisations nécessaires des bâtiments de France. Un gérant d'un débit de boisson sur le port de Camaret dans le PNRA se plaint de la trop petite ouverture de ses fenêtres. Malgré des tentatives de mise en place d'une terrasse devant son établissement à chaque fois annulées et des demandes d'agrandissement rejetées par les bâtiments de France, il considère cette situation comme un préjudice. Il en est de même de cette restauratrice qui, lors de l'ouverture de sa crêperie, bénéficiait d'une vue sur les espaces de landes littorales le long des falaises de la presqu'île, qui n'existe plus en raison de la pousse d'une haie. L'obstruction de la vue par cette haie semble durable en raison de la décision du conservatoire du littoral de la maintenir pour que, à l'inverse, le visiteur qui se déplace dans l'espace fondamental, ne puisse voir l'établissement localisé dans la marge proche et qui est jugé disgracieux par les responsables du Conservatoire. La restauratrice se dit prête à saisir la justice. Elle accuse une

baisse de fréquentation de son établissement, subissant même les remarques de certains de ses clients qui déplorent n'avoir qu'une vue limitée au jardin de sa propriété par les grandes baies vitrées prévues pour laisser le regard explorer les paysages côtiers.

Ainsi, ces entrepreneurs se caractérisent par les efforts qu'ils mènent pour accéder au paysage en tentant d'éliminer un obstacle physique. Le terme d'accès a effectivement une connotation physique qui nous semble appropriée. Quant à la conciliation entre développement entrepreneurial et protection, nous relevons qu'elle peut être délicate, voire inadaptée aux réalités.

2.2.2. Quelques entreprises préfèrent se localiser à grande distance réelle du patrimoine naturel paysager, mais en disposant d'une vue

Une dernière catégorie d'entreprises touristiques rassemble les établissements éloignés de l'espace fondamental par une distance réelle importante de plusieurs centaines de mètres, voire même de plusieurs kilomètres, mais qui profitent d'une vue sur l'espace fondamental. Ainsi, dans l'analyse des localisations des entreprises et des liens implicites, il s'agit d'introduire la distance linéaire⁵ qui sépare les établissements des espaces fondamentaux. Cette catégorie correspond à des localisations souvent inattendues, jamais dans les bourgs, mais au cœur du bocage. Principalement composés de restaurants, les gérants se sont volontairement éloignés des espaces fondamentaux pour échapper à la contrainte trop forte. D'ailleurs, la liberté dont ils bénéficient s'exprime dans des décorations souvent personnalisées à l'humeur et au caractère du tenant des lieux. La plupart de ces entrepreneurs partagent un passé avec l'agriculture. Ils ont réussi à acquérir, rarement par héritage mais plutôt par connaissance, les bâtisses d'une ancienne ferme qui n'avait plus vocation agricole à la suite d'un départ en retraite ou de la faillite de l'ancien exploitant. Afin d'attirer des clients, composés d'abord d'habitants des environs, ils ont disposé des panneaux discrets le long des routes.

Toutefois cette catégorie d'entrepreneurs justifie, dans la plupart des cas, sa présence en des lieux inattendus par une raison touristique autre que celle de l'obtention d'une vue sur les espaces fondamentaux, même si tous ont la même démarche d'accès visuel au paysage classé. Au sein de l'espace des parcs naturels régionaux, il faut considérer des superpositions de notoriétés. Par exemple, dans le PNRA, les espaces fondamentaux des falaises de la presqu'île de Crozon ne doivent pas occulter l'importance du tourisme balnéaire si commun à la région Bretagne. Dans le PNRMCB, la notoriété des sites consacrés à la mémoire du débarquement du 06 juin 1944 est fortement présente dans les environs de la plage d'Utah Beach et des lieux des parachutages (Sainte-Mère-Église, Sainte-Marie-du-Mont, etc.). Dans ces espaces où deux notoriétés se combinent, celle de l'espace fondamental du parc et la notoriété balnéaire ou de la Libération, il s'agit de discerner celle qui a le plus d'importance pour les entrepreneurs. Dans le PNRA, les entreprises de la presqu'île de Crozon dépendent avant tout de la fréquentation balnéaire, mais considèrent l'espace fondamental proche comme un élément indispensable à l'offre touristique du littoral. Il s'agit alors de différencier le type de tourisme qui se prête davantage à la visite des espaces fondamentaux. Dans le PNRMCB, les entreprises concernées dans la partie du parc consacrée au débarquement, considèrent que la notoriété des lieux de souvenir est principale, mais ils déclarent commencer à prendre en considération les marais. On peut évoquer le cas de cette gérante d'un restaurant à la ferme implantée entre Sainte-Mère-Église et Utah Beach qui a obtenu un accès visuel en arasant une haie de bocage, seul obstacle à une vue sur les marais. Depuis, d'ailleurs, les tables ont été positionnées perpendiculairement aux fenêtres pour permettre à tous les clients de profiter de cette vue.

CONCLUSION

Les entreprises intègrent le patrimoine naturel paysager dans leurs dynamiques sous des formes qui s'inscrivent dans une grille de lecture orchestrée par deux paramètres principaux. Pourtant, la distinction des dynamiques proprement imputables à un PNR reste un exercice délicat qu'il convient de mener avec rigueur. L'évocation des différences de notoriétés de parties du territoire en est une des raisons.

Cela n'empêche pas d'appréhender les contraintes que le patrimoine impose aux entreprises. Le rapport est, finalement, dialectique mais profitable aux entreprises qui perdurent grâce au patrimoine. Les efforts pédagogiques sont nécessaires car ils permettent de poser les bases d'un dialogue entre les entrepreneurs et les gestionnaires du patrimoine. Malgré les différences de gestion entre les deux parcs étudiés, nous notons que les entrepreneurs sont, globalement, convaincus de l'utilité du PNR et sont tous dans l'attente d'une intervention à l'égard du patrimoine pour le développement socio-économique de leur région.

NOTES

¹ A ce propos, le parc naturel régional d'Armorique est à l'origine du projet de parc national marin en mer d'Iroise.

² Distance réelle : « par une voie de communication de nature et de niveau définis, en kilomètre ». Selon BRUNET (R.), FERRAS (R.), THERY (H.). - *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. – 3ème édition. - Paris, Reclus – La documentation française, 2001. – p.164, article « distance ».

³ Les textes entre guillemets qui vont suivre sont des propos d'enquêtés relatés tels quels.

⁴ Expression d'un restaurateur dans les Monts d'Arrée.

⁵ Distance linéaire : « (à vol d'oiseau), en kilomètre » Selon BRUNET (R.), FERRAS (R.), THERY (H.). - *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. – 3ème édition. - Paris, Reclus – La documentation française, 2001. – p.164, article « distance ».

BIBLIOGRAPHIE

BOBE Steven, 2001, « Développement entrepreneurial et protection de la nature : comparaison de deux parcs naturels régionaux ». – ESO, n°16, p.71-75.

FACCHINI F., 1994, « L'évaluation du paysage : revue critique de la littérature ». - *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, p.375-402.

KALAORA Bernard, 1998, *Au-delà de la nature, l'environnement : l'observation sociale de l'environnement*. – Paris : L'Harmattan, 199 p. (Coll. Environnement.)

LAJARGE Romain, 1997, « Comment délimiter un PNR ? L'exemple du futur PNR de Chartreuse » *Revue de géographie alpine*, n°2,.

BRUNET (R.), FERRAS (R.), THERY (H.) 2001, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. – 3ème édition. - Paris, Reclus – La documentation française.

4. Habiter le patrimoine

Habiter c'est aussi recevoir...le rapport à l'altérité

Les anciennes cités ouvrières, entre patrimonialisation et normalisation

François DUCHENE

Chargé de recherches au Laboratoire RIVES - UMR-CNRS 5600
École Nationale des Travaux Publics de l'État

INTRODUCTION

Parmi les lieux faisant l'objet, à un titre ou à un autre, d'un processus de patrimonialisation, on peut noter le peu d'attention portée au patrimoine d'origine industrielle. Et si, parmi ce dernier, certains lieux emblématiques de production ont été partiellement conservés et réaffectés à d'autres usages, culturels pour l'essentiel, fort peu de logements construits par les industriels font l'objet de mesures de protections ou de conservations, au vu de la considérable production urbaine d'essence hygiéniste et paternaliste de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. On peut donc se demander comment et de quelle manière se pose dans ces lieux la question patrimoniale, si l'on admet que le patrimoine urbain « *tend à englober (...) tous les tissus urbains fortement structurés* » (Merlin, Choay, 1996 : 557).

Pour autant, un lieu, même structurellement identifiable et porteur d'une histoire riche, ne s'impose pas intrinsèquement comme un patrimoine. Comme le rappelle A. Riegl, « ce n'est pas la destination originelle qui confère à ces œuvres la signification de monuments, c'est nous, sujets modernes, qui la leur attribuons » (Riegl, 1984 (1903) : 43). En effet, la patrimonialisation est bien un processus socio-spatial, non exempt de choix idéologiques. Yvon Lamy indique que le virage des années soixante dix en matière de politique patrimoniale, consistant à effectuer « *un minimum de travaux sur un maximum d'édifices protégés* », consistait « *à intégrer le monument de classe dans le patrimoine de tous* » (Lamy, 1993, p. 69). Complétant en quelque sorte le propos, Vincent Veschambre rappelle que le « discours globalisant du « bien commun » (...) tend à occulter les capacités inégales des différents groupes sociaux à laisser une trace et à s'appropriier les espaces les plus prestigieux », et, plus précisément, que « *le monument incite d'abord à se souvenir des puissants* » (Veschambre, 2002 : 65). Appliqués aux espaces industriels, les choix de conserver ou d'oublier des lieux dédiés à la production, ou à la reproduction de la force de travail, ne sont pas neutres. Sans doute ces productions urbaines sont-elles encore empreintes des antagonismes sociaux, politiques ou environnementaux nés de l'industrie¹. De par les modes de production donnant une place prédominante aux hommes et de par les idéologies qu'elle a générées, l'industrie des XIX^e et XX^e siècles aurait aujourd'hui encore quelque chose de subversif pour les classes dominantes, au point qu'on voudrait la banaliser lorsqu'elle vit encore ou en effacer les traces lorsque qu'elle s'est éteinte.

En ce sens, on peut comprendre que des personnes qui ont vécu les temps forts de l'industrialisation souhaitent transmettre cette mémoire et la faire reconnaître aux yeux de tous. Vouloir conserver au titre du patrimoine ouvrier les cités ouvrières, productions reconnues comme paternalistes et dont les murs peuvent être la représentation d'un espace patronal avant d'être celle d'une sociabilité ouvrière, n'est pas forcément antinomique si l'on considère que « l'usage prescrit par les formes construites n'engendre pas forcément les conduites attendues » (Soderstrom, 1997 : 178), autrement dit que ces cités sont aussi ce que leurs habitants en ont fait en se les appropriant. En l'absence d'un mouvement voire d'une politique nationale de classification patrimoniale des cités ouvrières, les intentions patrimonialisantes, lorsqu'elles émergent, renvoient à des enjeux locaux autant qu'à des transformations structurelles de l'espace et du monde ouvrier. Ce sont les conditions de cette émergence que nous souhaitons observer ici, à travers deux exemples par bien des côtés similaires pris dans l'agglomération lyonnaise. Notre propos ne portera pas sur la nature patrimoniale ou non de

ces cités, mais davantage sur les conditions dans lesquelles une partie de leurs habitants tendent plus ou moins formellement à les constituer en *patrimoine historique*.

Nous nous appuyons sur des enquêtes menées dans deux contextes différents². Construite à partir de 1923, la Cité Berliet, située à Saint-Priest dans l'Est lyonnais, était encore la propriété du groupe Renault Trucks³ lors de notre enquête. L'entreprise avait pris la décision de vendre la cité attenante à son usine dès 1996. Depuis, les 356 logements qui la composent, répartis entre des maisonnettes et trois immeubles collectifs, ont été cédés à un intermédiaire qui se charge actuellement de les revendre aux occupants qui désirent les acquérir⁴. Mais jusqu'à cette seconde vente, tous les ménages de la cité ont encore un lien direct avec l'usine voisine, ce qui n'est plus le cas dans l'autre cité étudiée. Construite par la SNCF dans les années trente à proximité de ses deux gros ateliers d'entretiens d'Oullins et de La Mulatière, dans le sud-ouest lyonnais, la Cité Jacquard est composée de vingt quatre petits immeubles collectifs abritant 169 logements. Dans le courant des années 1970, la SNCF, qui projetait déjà de fermer son atelier « voitures » d'Oullins, a transféré la gestion de sa cité à la Société des HLM du Sud-Est, au capital de laquelle elle participe majoritairement. A l'occasion d'une réhabilitation effectuée à la fin des années 1970, la cité s'est progressivement ouverte à de nouveaux locataires totalement extérieurs à la SNCF et à son histoire. Or, malgré la différence de contexte des situations étudiées, nous avons constaté à l'écoute des habitants qu'une certaine mémoire ouvrière était fréquemment mobilisée par les plus anciens, ceux qui avaient connu « le temps de la gestion de l'usine ». Et que, devant les difficultés à transmettre aujourd'hui cette mémoire, nombreux étaient ceux qui tenaient un discours de type patrimonial pour évoquer leur lieu de vie.

1. DES CITÉS DÉCRITES COMME DES ISOLATS URBAINS

Les contextes urbains des deux cités sont sensiblement différents l'un de l'autre. La Cité Berliet est une enclave habitée au milieu d'un tissu industriel, bordée par le site de production de poids lourds, une gare de triage et un important axe routier qui rejoint Lyon au centre de Saint-Priest. A l'inverse, la Cité Jacquard, d'où l'on ne voit pas le site SNCF aujourd'hui en friche, est intégrée dans un tissu majoritairement pavillonnaire, à proximité du centre ville et de l'artère commerciale d'Oullins. Pour autant, il s'agit « *d'espaces cohérents produits par le travail* » (Duchêne, Morel Journal, 2000 : 156), et les propos récoltés auprès d'habitants de ces deux cités donnent à voir des sortes d'isolats urbains et sociaux, fréquemment qualifiés par ceux mêmes qui y habitent de « lieux à part ».

Les habitants rencontrés utilisent peu le terme de « cité » pour définir leur lieu de vie. Mais, par exemple, ils qualifient facilement la Cité Jacquard de « territoire », avec ce que la notion comporte d'autonome et de *fini*. Une des manifestations de cette représentation se retrouve, entre autres, à travers l'expression plusieurs fois entendue de « quartier-village » qui n'est pas sans rappeler le *village dans la ville*, termes utilisés pour qualifier des quartiers ouvriers de la banlieue londonienne liés à une même entreprise⁵. Le cœur de cette cité arborée, où trône un cèdre centenaire et une ancienne maison de maître reconvertie pour les œuvres sociales de la SNCF, est reconnu comme son lieu le plus symbolique. C'est avant tout celui de pratiques collectives, où, dans la journée, les enfants jouent sous les yeux de leurs mères ou de leurs nourrices⁶, et où le soir, on promène les chiens. Et si les limites de la cité ne sont pas les mêmes pour tous, excluant tantôt les bâtiments réservés autrefois aux ouvriers célibataires, tantôt ceux réservés autrefois aux cadres en capacité d'employer du personnel de maison, jamais elles n'incluent des bâtiments autres que ceux construits par la SNCF.

Dans la Cité Berliet, si la question des limites ne se pose pas tant celles-ci s'imposent, on note une certaine difficulté à qualifier ce quartier et à en définir clairement son statut. Le terme de « cité ouvrière » est rarement utilisé, ou bien alors il est relégué pour qualifier le passé. Les plus anciens préfèrent parler de Cité Berliet, sa dénomination « officielle », du moins celle qui figure sur les panneaux indicateurs, en référence à la cité de Marius Berliet, son fondateur. La notion de *village* est plus souvent présente, même si ce sont plutôt ses caractéristiques que le terme lui-même qui sont

mises en avant : une situation hors de la ville, des relations de voisinage autrefois très développées, beaucoup de verdure et de tranquillité. Le terme de quartier est rarement employé spontanément, car il fait référence à l'appartenance à une entité plus grande. Or beaucoup d'habitants n'ont pas nécessairement l'impression d'habiter « un quartier de Saint-Priest », mais bien un lieu plus autonome.

Les hésitations relevées pour qualifier ces lieux révèlent en creux des changements divers qui ont touché ces cités en profondeur ces dernières décennies, changements importants mais pas toujours identifiables à un événement précis, ni perceptibles du premier coup d'œil.

2. DES CITÉS EN VOIE DE BANALISATION SOCIALE

Revenons tout d'abord sur ce que les personnes rencontrées interprètent comme le fondement de l'identité de leur cité, et qu'elles situent généralement dans une période comprise entre 1930 et 1960. Ce fondement repose sur quelques éléments, parmi lesquels on note tout d'abord un statut social sensiblement équivalent pour tous les habitants, basé sur des métiers moins diversifiés qu'aujourd'hui et accomplis dans la même usine. Ce même employeur, Berliet pour les uns, la SNCF pour les autres, développait une politique paternaliste, dont le logement d'une partie de son personnel n'était qu'une manifestation parmi d'autres. Ces logements patronaux étaient fortement valorisés, d'une part de par la sélection dont ils avaient fait l'objet, d'autre part parce qu'ils étaient plus confortables que la majorité des habitats ouvriers de l'époque, avec en corollaire l'impression de vivre dans un lieu en avance socialement sur son temps.

Or cette identité d'entreprise a été mise à mal à partir des années 1950 et 1960, du fait de changements intervenant tant dans la cité et dans l'entreprise que dans la société en général. Sans que la liste en soit exhaustive, on note dans les entretiens l'évocation de changements organisationnels et spatiaux. Tout d'abord, la fermeture des ateliers d'Oullins a provoqué l'éclatement des locataires-ouvriers dans plusieurs sites de production SNCF de l'agglomération. Dans le même temps, si le site Berliet est toujours ouvert et concentre toujours les habitants de la cité, l'entreprise a changé plusieurs fois de propriétaires, passant d'abord entre les mains de la régie Renault avant d'être racheté par Volvo, ces changements d'enseignes traduisant un éloignement toujours plus grand entre la cité et le siège social de son entreprise de rattachement. La sociabilité ouvrière propre à ces cités s'est aussi progressivement délitée, avec un retrait de la vie associative, sportive, culturelle ou cultuelle, la diminution des mariages entre voisins, ou bien encore la désertion de la cité les fins de semaines du fait d'un investissement vers des résidences secondaires. Par ailleurs, les parcours résidentiels se sont diversifiés, et la cité pourrait être davantage qu'avant un « lieu de passage », en particulier dans les trajectoires d'ascension sociale, avant l'achat d'un appartement ou d'un pavillon. On note aussi l'arrivée de grandes zones commerciales, avec en corollaire le retrait progressif des commerces locaux et des marchés dans chacune des cités. Enfin, tout particulièrement pour la Cité Berliet la plus enclavée des deux, on constate une amélioration considérable de la desserte locale de transports en commun vers Lyon, et donc des possibilités nouvelles pour aller vers le centre-ville.

Dans le même temps sont intervenues de grandes évolutions sociétales, auxquelles les cités étudiées ne sont pas hermétiques. Nous ne retiendrons que celles évoquées par les habitants lors des entretiens, à commencer par l'augmentation globale du niveau d'instruction, qui fait que le travail dans la même usine ne se transmet plus de génération en génération. La généralisation du salariat féminin a aussi été évoquée, avec en corollaire une diversification des employeurs, même si Renault Trucks ou la SNCF restent présent dans la majorité des foyers. L'augmentation importante du chômage à partir des années 1970 renforce le caractère exceptionnel de ces cités, dans la mesure où la majorité des adultes travaille, du moins ceux dont le logement est lié au contrat de travail⁷. Dans le même temps, l'augmentation globale du niveau de confort des logements sociaux a rattrapé et même parfois dépassé celui autrefois avant-gardiste des cités.

Ces changements ont pris place progressivement dans la vie des gens, sans grande rupture visible. Des deux, seule la cité oullinoise semble avoir fait l'objet d'un changement plus identifiable, avec le transfert des logements depuis la SNCF vers une société HLM que l'entreprise contrôle. Mais nous

ferions volontiers l'hypothèse que cette rupture a été construite *a posteriori* par les habitants, pour cristalliser un délitement en réalité lent et progressif. Du coup, ce qui faisait l'identité de ces deux cités continue de se transmettre, sans pour autant rencontrer une adhésion aussi forte que celle qui existait autrefois. Autrement dit, les valeurs fondatrices de ces cités sont de moins en moins en prise avec leur réalité sociale d'aujourd'hui. Le *monde à part* qu'elles ont pu être n'aurait donc plus qu'une réalité architecturale voire géographique. Mais les cités comme un *monde à part* auraient beaucoup moins de réalité sociale, malgré le poids que pèse encore leur histoire.

3. UNE VISION PATRIMONIALE DE LA CITÉ PORTÉE PAR UN GROUPE SOCIAL ISSU DU MONDE USINIER

Les discours portant sur la nostalgie d'un *entre-soi* sont plus particulièrement produits par un groupe spécifique d'habitants, celui des personnes liées d'une manière ou d'une autre à l'entreprise ayant construit la cité. Et d'une façon plus générale, on constate que les personnes rencontrées tendent à isoler les cheminots ou les « Berliets » des autres habitants pour présenter leur cité.

Dans la Cité Jacquard, la plus « mixte » des deux, les cheminots les plus anciens⁸ produisent assez facilement un discours empreint de peurs et de menaces quant à l'avenir de leur lieu de vie. Les craintes exprimées recouvrent différents domaines, tels que la peur que le cadre champêtre ne se détériore, que la cité ne se paupérise, ou bien encore que le « nouveau gestionnaire » ne remplisse pas ses obligations comme la SNCF le faisait autrefois⁹. Ce discours est généralement repris par les « nouveaux cheminots », ceux qui ont été logés par la société HLM et non plus par la SNCF. Et ces deux groupes en construisent fréquemment un troisième, qu'ils nomment les *Cassociaux* parce que leur logement dans la cité leur a été attribué par les HLM ou par la Préfecture en fonction de leur niveau de ressource. Nous avons très peu rencontré de personnes de cette « troisième catégorie », et c'est à travers les discours recueillis par les deux autres groupes que l'on pourrait les définir ici. Il s'agirait de personnes qui auraient des *difficultés financières*, qui seraient souvent synonymes de *problèmes* (financiers, familiaux, personnels), qui seraient *assistées* d'une manière ou d'une autre, qui seraient *captives* et qui n'auraient pas particulièrement choisi – voire pas « mérité » – d'habiter la cité, enfin qui seraient *étrangères* et plus précisément d'origine *maghrébine*. On note aussi que cette catégorie se construit sur une certaine opacité du système d'affectation : les habitants ne savent pas précisément comment ni à qui les logements sont attribués. Du coup se développent des représentations caricaturales sur les « nouveaux arrivants », soutenues par un discours violent et hostile à leur égard, traduisant souvent un rejet des étrangers (plus spécifiquement des maghrébins), un rejet des classes sociales les plus défavorisées et les plus précaires, en même temps qu'un sentiment que la SNCF a abandonné ses salariés en les « livrant » à la cohabitation forcée avec cette population. Une minorité d'anciens tient toutefois un discours plus tolérant, relevant davantage d'une indifférence bienveillante.

On retrouve dans la Cité Berliet, encore essentiellement habitée par des personnels et retraités de l'usine voisine, des expressions relevant d'une même volonté de conserver un *entre-soi* protecteur. Lorsqu'on les interroge sur les raisons qu'ils auraient de rester ici après la vente de leur cité, certains habitants avancent à mots couverts qu'il s'agit d'un quartier « français », c'est-à-dire avec très peu de familles issues de l'immigration, dans lequel tous les foyers travaillent (puisque c'est une condition implicite d'attribution du logement), et donc où il y a peu de chômeurs. La vente future inquiète généralement, en particulier sur le versant d'une mixité sociale non désirée, au point que ceux qui souhaitent acheter tendent à culpabiliser les indécis et les réfractaires, qui pourraient être implicitement responsables de la perte de contrôle du peuplement de la cité par l'introduction d'une société HLM qui achèterait tous les logements non vendus à leurs actuels locataires.

C'est sur la base de cet *entre-soi*, expression la plus saisissable du fondement identitaire de la cité, que ces groupes des « anciens » tendent à ériger leur cité en patrimoine. Nous n'avons pas rencontré dans l'une ou l'autre des cités, de mouvement organisé revendiquant par exemple un

classement des bâtiments. Mais on retrouve au hasard des discours la valorisation de tel élément architectural, de telle organisation urbaine, de telle dénomination des rues, à chaque fois présentés comme « typiques » et associés à la nostalgie d'une organisation sociale présentée comme étant aujourd'hui en voie de disparition.

4. LA TENTATION PATRIMONIALE, OU L'EXPRESSION D'UN MONDE OUVRIER OUBLIÉ

Ces peurs révèlent la conscience que le choix d'acheter son logement pour les uns, de rester habiter là pour les autres, s'il relève avant tout d'une décision personnelle et individuelle, mobilise bien des registres collectifs parmi lesquels les fondements de l'identité sociale de la cité. A travers cette envie de figer une forme urbaine, ce refus de briser *l'entre-soi* du temps de l'usine, on peut voir une façon, parfois maladroite et excluante, d'affirmer un positionnement social chèrement acquis, un sentiment d'appartenir aux classes moyennes ou pour le moins aux classes laborieuses les plus stables, en opposition avec les populations aux statuts plus précaires que les processus de normalisation¹⁰ de ces cités attirent désormais. D'autre part, cette « tentation patrimoniale » que suscitent ces craintes, marque pour beaucoup l'impossibilité matérialisée d'un retour aux origines de la cité, au temps où l'employeur et le bailleur se fondaient dans la même entité juridique. On peut y voir l'expression des réticences de ces anciens salariés-locataires à perdre la partie valorisante de leur double statut, celui qui concerne leur métier, et leur résistance à accompagner une déprise industrielle que la revente de leurs logements a généralement traduit.

En ce sens, l'envie non aboutie d'érection de ces cités en patrimoine traduit le désarroi d'un groupe social particulièrement malmené par la désindustrialisation et singulièrement sous-représenté dans les instances dirigeantes de la société. En d'autres temps, le recours à la patrimonialisation par le classement de nombreuses propriétés et châteaux en monuments historiques, a permis à un groupe social se sentant tout aussi menacé dans son statut et dans ses biens, d'être « restauré dans un équivalent symbolique de son statut d'origine » (Lamy, 1993 : 60). A cette différence près que la noblesse du XIX^e siècle pouvait encore faire alliance avec les groupes dominants de son époque, contrairement aux ouvriers d'usine du XXI^e siècle.

Car là est bien l'essentiel du problème. On pourrait en effet imaginer un processus de patrimonialisation mis en œuvre autour de la forme urbaine particulière de ces cités. Mais ce n'est pas tant l'enveloppe architecturale que souhaitent conserver les personnes rencontrées¹¹, par exemple à la manière dont l'OPAC de Lyon a érigé ses HLM du quartier des États Unis en « patrimoine Tony Garnier ». En effet, les fresques réalisées sur les pignons des bâtiments de cette ancienne cité HBM lyonnaise, constituées en musée urbain, retracent bien l'œuvre de l'architecte égérie du Maire de l'époque, Edouard Hériot, ce qu'il a construit et ce qu'il projetait pour la ville¹². Mais cette patrimonialisation ne repose en rien sur la vie des habitants logés dans cette cité depuis plus de 60 ans, ni sur le monde ouvrier dont ils étaient (et sont encore) issus¹³. L'idée conservatrice rencontrée lors de nos enquêtes vaut davantage pour une organisation sociale et une mémoire ouvrière, qui se sont inscrites dans ces lieux et dont la transmission est aujourd'hui menacée parce que méprisée.

CONCLUSION

On peut, pour conclure, s'interroger sur l'aspect inachevé de cette tentation patrimoniale. Un élément de réponse provient probablement de ce que ces logements, bien qu'ils aient ou soient en passe de changer de propriétaires, continuent d'être habités par des familles populaires, celles-là mêmes pour qui ils avaient été construits. Autrement dit, ils n'ont pas fondamentalement changé de fonction. Et sans doute les conditions d'une patrimonialisation ne sont pas (encore) réunies, si l'on admet que ce processus est plutôt le fait des groupes sociaux issus des classes moyennes et supérieures (Veschambre, 2002). Ceci étant, compte-tenu de leur localisation urbaine, dans la première couronne autrefois industrielle des agglomérations, un phénomène de gentrification de ces cités n'est pas à exclure, en fonction de l'évolution de leur peuplement au fur et à mesure que vont mourir les propriétaires et locataires les plus anciens, ceux qui ont connu « le temps de l'usine ». On pourrait alors imaginer que de nouveaux habitants issus des classes moyennes se saisissent de l'histoire de ces cités pour valoriser leur lieu de vie, comme on peut par exemple l'observer dans le XX^e arrondissement parisien (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2002 : 303). Mais serait alors à craindre un processus oublieux de la mémoire ouvrière de ces lieux, une patrimonialisation où « l'apparence des façades [serait] préservée, au détriment des fonctions et de la structure qui [auraient] été entièrement renouvelées » (Loyer, 2000, : 310).

NOTES

¹ Cf. Chamboredon et Mejean à propos de l'érection de petites bourgades de Provence en centres touristiques au début du XX^e siècle : « déclassées par suite de la concentration urbaine, de la crise agricole, de la centralisation des réseaux commerciaux, de la concentration ou de la restructuration industrielle, elles se trouvent disponibles pour une spécialisation touristique. Processus objectifs de transformation des fonctions et processus symbolique de transformation de l'image sont associés » (1985 : 39).

² Enquêtes menées dans le cadre de l'atelier d'anthropologie urbaine, mené par François Duchêne et Emmanuel Martinais, à destinations d'élèves ingénieurs de l'ENTPE et d'étudiants du DESS de l'Institut d'urbanisme de l'Université Lyon 2. Les entretiens dans la Cité Berliet ont été menés entre octobre et décembre 2001. Ceux dans la Cité Jacquard ont été menés entre octobre et décembre 2002.

³ Nom de Renault Véhicule Industriel depuis son rachat par Volvo en 2001.

⁴ Pour plus de précisions sur les conditions de cette vente, voir De Foucaud (2003).

⁵ Cf. Young et Willmott (1957).

⁶ Plusieurs épouses de cheminots travaillent comme nourrices agréées, à leur compte ou comme employées communales.

⁷ Ce qui est le cas de tous les habitants de la Cité Berliet et d'une majorité de ceux de la Cité Jacquard.

⁸ Dominant dans l'échantillon rencontré comme dans la Cité

⁹ Ce qui demanderait à être vérifié, tant la SNCF semble aujourd'hui idéalisée dans le discours des cheminots rencontrés.

¹⁰ Réhabilitation et conventionnement pour celles rachetées par des organismes HLM, foncier dévalorisé par la proximité de sites industriels pour celles vendues à leurs occupants.

¹¹ Forme dont on peut souligner qu'elle est issue d'un urbanisme patronal ségrégatif reproduisant dans l'espace les distinctions hiérarchiques établies à l'intérieur de l'usine.

¹² Ironie du sort, c'est désormais Tony Garnier qui fait l'objet d'une patrimonialisation, alors qu'en son temps, « la sauvegarde du Vieux Lyon avait mobilisé l'opinion intellectuelle et artistique contre le maire Edouard Herriot et son architecte Tony Garnier en plusieurs occasions (Hôtel Dieu 1909, quartier Saint-Jean 1911, Hospice de la Charité 1933) » (Loyer, 2000 ; 307).

¹³ Sur ce point, voir Thuleau (1994).

BIBLIOGRAPHIE

- CHAMBOREDON Jean Claude et MEJEAN Anne, 1985, « Styles de voyage, modes de perception du paysage, stéréotypes régionaux dans les récits de voyage et les guides touristiques : l'exemple de la Provence méditerranéenne (fin XVIIIe – début XXe). Essai de sociologie de la perception touristique », *Territoires*, n°2, ENS, 105 p.
- DE FOUCAUD Perrine, 2003, *Entre logique de marché et logique d'usage, la vente de la Cité Berliet à Saint-Priest (Rhône)*, Mémoire de TFE pour l'obtention du diplôme d'ITPE, dir. : F. Duchêne, ENTPE, 88 p. + annexes.
- DUCHENE François, MOREL JOURNAL Christelle, 2000, « Cités ouvrières et «banlieue» : la filiation oubliée », *Géocarrefour (Revue de Géographie de Lyon)*, vol. 75, n°2, p. 155-164.
- LAMY Yvon, 1993, « Du monument au patrimoine », *Genèse*, n°11, p. 50-81.
- LOYER François, 2000, « Patrimoine urbain », in *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paquot T., Lussault M., Body-Gendrot S. (dir), Editions de la découverte, 439 p.
- MERLIN Pierre et CHOAY Françoise, 1996 (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, 863 p.
- PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, 2001, *Paris mosaïque*, Calmann-Levy, 310 p.
- RIEGL Aloïs, 1984 (1903), *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Editions du Seuil, 122 p..
- SODERSTROM Ola (dir.), 1997, *L'industriel, l'architecte et le phalanstère. Invention et usages de la cité d'entreprise d'Ugine*, L'Harmattan, 191 p.
- THULEAU Sylvain, 1994, *Des « Vieux Etats » à « Tony Garnier », la réhabilitation d'une cité HBM entre mémoire et normalisation*, Mémoire de TFE pour l'obtention du diplôme d'ITPE, dir. : F. Duchêne, ENTPE, 67 p.
- VESCHAMBRE Vincent, 2002, « Une mémoire urbaine socialement sélective. Réflexions à partir de l'exemple d'Angers », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°92, p. 65-73.
- YOUNG Michael, WILLMOTT Peter, 1983 (1957), *Le village dans la ville*, Éditions du Centre de création industrielle, 255 p.

4. «Habiter» un lieu de production et de travail

Patrimoine et vieilles régions industrielles : des territoires entre mémoire et projet

Edith FAGNONI

Maître de Conférences à l'IUFM de Paris

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, de profondes mutations ont affecté les espaces, l'économie et la société des vieux bassins industrialisés, remettant en cause leur organisation territoriale. Les friches industrielles, conséquences de la désindustrialisation, contribuent à dévaloriser l'image des vieilles zones industrielles et à restreindre leur pouvoir attractif. La fin du monolithisme industriel a laissé des séquelles profondes au niveau des milieux, en portant atteinte à la fois au paysage, à l'environnement, au cadre de vie, à l'économie, à la Mémoire collective. Le travail des hommes a façonné les paysages, mais la rupture avec le passé projette la friche industrielle au cœur des débats sur la requalification de ces espaces et le rôle des hommes qui les habitent. Face à ce contexte de perte de références collectives, les friches sont devenues des lieux de questionnement en quête de nouvelles identités. Toutefois, de la rupture à l'intégration récente du passé, les friches industrielles tendent de plus en plus à devenir objet de sauvegarde, de patrimonialisation, car porteur d'histoire et objet de reconnaissance. Le territoire d'analyse porte sur la région Lorraine, mais il semble que l'ensemble des vieilles régions industrielles tire parti de la réflexion générale sur le tourisme culturel à vocation industrielle. Les politiques de reconversion conduisent à s'interroger sur les modifications souhaitables dans les activités dans un double souci d'efficacité économique et de qualité de vie. Cette démarche s'articule entre *Mémoire*, qui assure la reproduction, et projet, qui se donne des ambitions, fixe des finalités et assure la production.

1. DE LA TRADITION ÉCONOMIQUE AU DÉTERMINISME TOURISTIQUE ?

Face à la crise, toutes les solutions classiques inspirées des grands modèles économiques ont semblé insuffisantes voire inefficaces. La politique de reconversion pouvant se résumer dans sa première phase à celle des primes incitatives, l'Etat a semblé désemparé. Les lois de décentralisation de 1982-83 ont alors impulsé une nouvelle orientation. Face à ce contexte institutionnel nouveau, propulsant le local sur le devant de la scène, des projets innovants et parfois à haut risque ont vu le jour. C'est ainsi que la Lorraine, dont le rapport du tourisme à l'espace était quasiment nul - en dehors du tourisme vert et blanc vosgien - a joué la carte de la récréation. La région est beaucoup plus traversée que visitée. Les nouvelles pratiques touristiques confirmant le développement des courts séjours ont motivé ce choix récréatif. Deux exemples s'inscrivant en rupture avec le passé, sont à ce titre significatifs : l'aménagement du centre thermal d'Amnéville et ses aménagements annexes, dont le but a été d'allier tourisme de santé et loisirs et le parc récréatif Walibi Schtroumpfs à Hagondange. Cette approche faisant fi du passé ignore le contexte socio-spatial, ce qui apparaît comme difficilement acceptable dans les vieilles zones industrielles où l'économie, les paysages et surtout les hommes en ont été marqués de génération en génération. Si les réalisations d'Amnéville ou d'Hagondange ont ignoré le passé, d'autres, au contraire, se donnent pour ambition de l'intégrer.

A ces « ballons d'essai » a succédé une approche plus réfléchie, consistant à analyser les potentialités de la région et les attentes des publics. Le tourisme apparaît alors comme un nouveau marqueur territorial, mais face aux concepts clefs d'industrialisation, de désindustrialisation, de reconversion, qui sont au cœur des débats non seulement de la Lorraine mais aussi de l'ensemble des vieilles régions industrielles, cette situation apparaît comme paradoxale, car le tourisme, né des sociétés industrielles, n'a pu se réaliser que grâce et à travers elles, mais aujourd'hui, face au contexte de

la désindustrialisation, il continue à se réaliser pleinement, mais le plus souvent contre et à l'écart d'elles. Schématiquement, quatre facteurs permettent d'affirmer que la Lorraine essentiellement septentrionale, celle des vieux bastions industriels, s'inscrit en dehors des grandes tendances actuelles qui influent sur la consommation touristique, à savoir : des revenus plus modestes, une situation précaire face au monde du travail (préretraites, congés de conversion, allocations temporaires dégressives, chômage), l'importance de la catégorie professionnelle ouvrière et un environnement culturel - a priori - défavorisé. Face à cette situation, le tourisme et les loisirs ne peuvent répondre en tant que tels aux problèmes régionaux et en particulier aux problèmes sociaux, mais ils permettent d'une part de soulever le problème de la qualité du cadre de vie : l'économie interroge l'urbanisme et pose le problème en termes d'image et de culture locale. Sur la base de la patrimonialisation, la mise en tourisme du passé régional se positionne comme un des postulats fondamentaux de la reconstruction de la Lorraine et de son identité régionale. La culture scientifique, technique et industrielle rend compte des savoir-faire traditionnels. Le tourisme industriel permet en effet de découvrir des réalités économiques sur des sites en activité, ou de sauvegarder et mettre en valeur un patrimoine industriel en voie de disparition. Faire mieux connaître son activité, ses productions, la qualité de ses installations techniques, ses savoir-faire, sont autant d'éléments qui entrent en jeu dans le développement et la valorisation du tourisme industriel et technique. Cette forme de tourisme s'inscrit comme un vecteur de promotion régionale, dans le contexte plus large du tourisme de découverte économique. En dehors de l'univers muséal qui contribue à véhiculer les savoir-faire du passé, la visite d'entreprise contribue à dynamiser l'image d'une région. La Lorraine engage aujourd'hui une politique de mise en tourisme de son patrimoine industriel.

Présenter la Lorraine comme une terre de prédilection du tourisme industriel et technique s'inscrit dans la perspective d'une logique déterministe, celle qui rappelle que l'industrie a toujours tenu une place prépondérante dans l'activité économique régionale (E. FAGNONI, 2001). Toute une série d'industries traditionnelles, pour la plupart d'origine manufacturière, à l'exemple des cristalleries, des luthiers, des faïenceries, des émaux, de la papeterie, de l'imagerie..., s'inscrit dans la tradition des savoir-faire. Le secteur des industries agro-alimentaires transformé aujourd'hui en grands groupes confirme l'importance de cette tradition industrielle régionale (filière grain, meunerie, biscotterie, biscuiterie, chocolaterie-confiserie, brasserie). Mais l'image et l'histoire de l'industrie lorraine demeurent avant tout celle de l'industrie lourde, qui a marqué à la fois spatialement et socialement la région. C'est au cours de la première moitié du XIX^{ème} siècle, que la machine à vapeur a été le signe avant-coureur d'une nouvelle ère industrielle. En juin 1856 on extrait la première tonne de charbon à Petite-Rosselle. Dès lors c'est l'avènement d'une industrie lourde et, parallèlement au développement du fer et du charbon dans la Lorraine septentrionale, se développe l'industrie textile en Lorraine méridionale. La véritable puissance industrielle lorraine a donc reposé sur ces quatre piliers que sont les charbonnages, les mines de fer, la sidérurgie et le textile. Chacun de ces secteurs est à l'origine d'une distribution territoriale des activités en Lorraine et a entraîné une organisation démographique en forme de bassins comprenant des structures sociales particulières (ampleur des populations ouvrières et ampleur des populations immigrées). Après la Seconde Guerre mondiale, le redémarrage économique passe par la priorité donnée à la reconstitution du potentiel de production des industries lourdes. La croissance se poursuit jusqu'en 1974, mais reste attachée aux quatre grands piliers initiaux. L'économie ne s'est pas diversifiée, de ce fait, la Lorraine est mal armée lorsque s'ouvre la période des crises.

Si le bilan de l'industrialisation est important, celui de la désindustrialisation l'est tout autant. Il renvoie à une remise en cause majeure de tout un système économique, social, culturel et spatial devenu obsolète. Ce contexte met en évidence la problématique d'une région en reconversion, c'est-à-dire une région qui cherche à réunir toutes les aptitudes pour aller vers de nouvelles formes de développement. Les expériences de reconquête et de reconversion ont confirmé, dans un premier temps, la vocation industrielle de la région, puisqu'elles sont à l'origine d'une diversification de l'industrie avec l'introduction de l'industrie automobile, l'ouverture aux secteurs des IAE (Informatique, Automatique, Electronique), le développement de la plasturgie ou encore le nucléaire avec la centrale de Cattenom. La visite d'entreprises, dont nous ne traiterons pas ici, justifie à la fois ce positionnement déterministe et confirme ces conditions d'habitabilité de l'espace par le tourisme industriel. Toutefois, la question de la désindustrialisation avec sa cohorte de conséquences projette le débat sur la patrimonialisation de l'industrie lourde. Ces territoires désindustrialisés posent la question de leur reconnaissance patrimoniale.

Ce patrimoine a un passé, mais a-t-il un futur ? En quoi la mise en patrimoine produit-elle du sens ? Comment faire coexister mémoire et fonction identitaire ? Cette reconnaissance touristique et culturelle permettra-t-elle de remplir le vide laissé par l'effondrement de l'industrie traditionnelle en s'appuyant sur des mécanismes de transmission ? Ce processus de patrimonialisation porte sur la transformation d'un héritage reçu en projet économique et touristique. La question se pose alors selon deux axes, celui de la conservation et celui de la mise en valeur du patrimoine.

2. CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE INDUSTRIEL : LE PATRIMOINE ENTRE COMBAT ET ENJEU

Passés de la rupture à l'oubli, ces territoires touchés par la désindustrialisation se battent contre la fatalité. Après une phase de déconstruction et d'orientation critique, la préservation de la Mémoire collective fait du patrimoine un outil politique et culturel dans la construction des identités. Le réemploi du patrimoine est une idée qui a toujours été présente, mais sa préservation et sa mise en valeur sont des initiatives récentes. Le débat sur la patrimonialisation devient un enjeu social : habiter le patrimoine pour lui permettre de survivre ou mieux, de revivre. La Lorraine opte de plus en plus pour la mise en tourisme de son passé. Au moment où chaque région essaie de valoriser au mieux toutes ses potentialités, afin de mieux afficher son identité et d'augmenter son pouvoir d'attraction, le patrimoine industriel lorrain prend tout son sens. Si le message a été, au début de la désindustrialisation, de faire abstraction du passé, plusieurs initiatives locales de protection et de mise en valeur du patrimoine industriel, dont les populations sont fières, prouvent actuellement le contraire. L'activité industrielle s'est développée parfois depuis plus d'un siècle dans des bâtiments et structures qui peuvent présenter un intérêt architectural et esthétique ou un intérêt du point de vue de l'histoire des techniques et une reconnaissance des savoir-faire. La question du maintien et de la valorisation de ces éléments patrimoniaux fait ainsi partie des éléments à prendre en compte dans la définition et la mise en œuvre des projets d'aménagement. Le patrimoine devient un élément de réflexion des politiques urbaines. Le patrimoine se présentant comme un regard au temps et à l'espace, les populations locales se mobilisent. Le patrimoine devient « combat ». Les exemples choisis sont localisés dans la Lorraine septentrionale, partie la plus touchée par la désindustrialisation.

2.1. Des difficultés à propos de la conservation du patrimoine

Retenons deux exemples de conservation du patrimoine en Lorraine : le haut-fourneau d'Uckange, classé monument historique, dans la vallée de la Fensch et le haut-fourneau de Senelle dans le bassin de Longwy. Plusieurs associations de protection du patrimoine industriel existent en Lorraine à l'exemple de l'Espace Fensch-Orne-Lorraine (E.S.F.O.L.O.R.), du Patrimoine Sidérurgique des trois vallées Fensch, Orne, Moselle (P.A.S.I.F.O.R.M.), de la Mémoire Culturelle et Industrielle en Lorraine (M.E.C.I.L.O.R.) et de l'Association Mémoire Ouvrière des Mines de Fer de Lorraine (A.M.O.M.F.E.R.L.O.R.). Leur rôle est de plus en plus actif en matière de sauvegarde du patrimoine local et de projets de réutilisation.

2.1.1. Le haut-fourneau d'Uckange (Vallée de la Fensch)

L'arrêt du dernier haut-fourneau d'Uckange, commune localisée au sud de Thionville, date du 17 décembre 1991. Très vite la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la municipalité ont entrepris des démarches pour tenter de protéger le site sur le plan culturel. Dès avril 1992 le processus de classement du haut-fourneau était engagé, il a été prononcé le 31 juillet 1995. Cet ensemble patrimonial a pour objectif de s'inscrire au sein d'un projet culturel et pédagogique articulé autour de trois axes : l'histoire, la technique, la société. L'histoire : 100 ans d'histoire du fer en Lorraine et en Europe et son évolution future ; la technique : le fonctionnement des outils et les processus de fabrication de la fonte et de l'acier, hier, aujourd'hui et demain ; la société : le facteur humain, les gens dans l'usine et la vie hors de l'usine.

Il en ressort, d'une part, une volonté pédagogique : information, initiation, participation du visiteur

(simulateur ...) et d'autre part, une volonté d'insertion dans une globalité, celle d'un pôle d'activité, rompant alors avec la seule stratégie muséale. Uckange ambitionne de développer un pôle économique, urbanistique, culturel et touristique. La finalité de ce projet de conservation et valorisation du site - pôle de mémoire, pôle de loisirs et de tourisme, développement économique et urbain - est d'arriver à se positionner dans le projet touristique lorrain, en aval des musées des mines de fer de Neufchef et d'Aumetz. Cette mise en patrimoine présente un intérêt à la fois pour la commune, la vallée de la Fensch, les villes avoisinantes et la région en ce sens où, depuis environ trente-cinq ans, près d'une centaine de hauts-fourneaux dans trente-cinq usines à fonte, ont disparu sans laisser de trace du passé sidérurgique. Le haut-fourneau d'Uckange en est le seul vestige. Il devrait apparaître comme un lieu de mémoire ouvrière, de culture patrimoniale et de culture industrielle. Son inscription dans un véritable projet urbain se présente comme un enjeu de renouvellement urbain portant sur des implantations artisanales, le recentrage du potentiel urbain, un lieu de culture pour la population, des aires de jeux pour les enfants, des espaces aménagés à des fins culturelles et sportives, sans en négliger l'impact paysager.

Des principes de conservation, de valorisation et de développement émergent de ce projet ambitieux, dont l'impact risque toutefois d'être modéré. Des travaux importants seront nécessaires pour réaliser le passage de la conservation à sa mise en valeur, mais Uckange se présente comme l'une des dernières chances de garder un contrat avec l'histoire économique régionale et de pouvoir l'utiliser, ainsi que la « culture industrielle » qu'elle a engendrée, comme générateur d'un futur développement. L'âme de ce site demeure la chaîne industrielle, qui devrait engendrer une dimension culturelle.

Mais de lourdes contraintes pèsent actuellement sur le devenir de ce projet, lesquelles sont dues à l'existence d'un gazoduc traversant le site. Cette canalisation présentant un risque certain, transporte du gaz des hauts-fourneaux d'Hayange vers la centrale voisine de Richemont. La fabrication d'électricité au sein d'un circuit fermé est une contrainte très forte en raison des servitudes qu'elle génère. Toute construction devient interdite sur 110 mètres de part et d'autre de la canalisation, et aucun équipement destiné à recevoir des publicités n'est autorisé entre 110 et 300 mètres du gazoduc.

Cette situation amène à dissocier le projet culturel, qui a donc des difficultés sérieuses à voir le jour, du monument historique lui-même. Ce projet se trouve toutefois inscrit dans le principe, au contrat de plan Etat-Région 2000 - 2006 sur le thème « valoriser la Mémoire industrielle ». Son inscription au sein d'une enveloppe globalisée est le signe d'une volonté diluée. L'existence même du monument historique justifie que le projet soit toujours viable, mais la stratégie culturelle initiale se trouve pour l'heure gelée.

Face à cette situation quasiment bloquée, une opération récente intitulée « jardin des traces », est à souligner. Sur un site contigu au site du haut-fourneau, un aménagement urbain associé à une opération paysagère originale a été réalisé. Une mise en tourisme des anciens espaces industriels est proposée par une lecture au sol. Après avoir stoppé la dégradation et traité l'intérieur des structures et des abords, le but de cet aménagement - basé sur un modèle allemand situé dans la Ruhr - a été de faire émerger les traces de l'industrie sidérurgique, d'identifier la structuration du bâti. Le visiteur peut ainsi découvrir les bâtiments de l'industrie par une lecture au sol, dans un environnement paysager.

2.1.2. Le haut-fourneau de Senelle (bassin de Longwy)

Ce second exemple confirme le changement radical d'attitude face au passé industriel de la région : il ne s'agit plus de détruire et donc de gommer à la hâte le passé, mais au contraire d'en honorer les derniers vestiges. Mais tout comme l'exemple d'Uckange, celui de la friche Senelle au sud-est de Longwy, confirme les difficultés à réaliser le passage de la simple conservation à celui de la mise en tourisme. Les populations du bassin de Longwy se sont mobilisées pour conserver le dernier haut-fourneau, témoin de l'épopée de la sidérurgie. Là encore, le patrimoine devient « combat », mais ce haut-fourneau, sorti de son socle depuis juillet 1991, gît depuis sur le site de Senelle. L'objectif est d'arriver à l'intégration de la friche Senelle dans le dispositif complexe de l'agglomération de Longwy.

Au niveau du site il faut rappeler que la sidérurgie a occupé les fonds de vallée où se trouvaient l'eau et les infrastructures ferroviaires. Les zones urbanisées se localisent sur les coteaux ou

les plateaux. La crise de la sidérurgie remet en cause ce modèle de développement urbain. Aujourd'hui le développement a tendance à s'implanter sur les plateaux. Mais opposer les vallées aux plateaux est une vision qui ne permet pas de repositionner l'ensemble des données dans les enjeux urbains futurs. L'ensemble de l'environnement accueille des composants qui, regroupés, forment l'agglomération de Longwy : centres historiques, (Longwy-Haut, Mont-Saint-Martin), grands ensembles, cités ouvrières, friches industrielles, zones d'activités, grands équipements, programmes de nature exceptionnelle : Pôle Européen de Développement (P.E.D.), lotissements, villages périphériques, ... Ces composants entretiennent des relations plus ou moins maîtrisées. La réflexion doit être menée à l'échelle de l'ensemble urbain, intégrant la friche. Le travail se situe sur la recherche de programmes susceptibles de repositionner la friche dans les enjeux du développement. La volonté des aménageurs est de proposer un développement en articulation avec le P.E.D. localisé au nord de la friche de Senelle, de l'inscrire dans les continuités paysagères existantes (site des vallées), de développer une urbanité en fond de vallée connectée sur les centres existants et un cheminement de découverte de l'histoire industrielle en relation avec une promenade pédagogique et une zone de loisirs. Mais le projet d'aménagement d'une partie du site de Senelle en zone de loisirs semblait hypothéquer l'avenir du haut-fourneau, d'où la mobilisation des populations locales pour la sauvegarde de ce patrimoine.

L'état de dégradation avancé du haut-fourneau nécessite de prévoir les dispositifs minimaux de mise en sécurité pour une conservation en l'état. Certains concepteurs souhaitaient voir disparaître, dans le cadre de la requalification, ce vestige du haut-fourneau dont l'héritage semblait « encombrant », voire « nuisible » pour l'image de la ville située en « balcon » sur le site. Pour d'autres, sa mise en valeur « sculpturale » semblait être au contraire un élément positif de recherche de paysage et d'intégration. Senelle constitue là encore une situation figée, puisque depuis 1991, le haut-fourneau est toujours en place et non entretenu. Face à cette situation autobloquante, tout du moins dans le milieu politique, ce site se présente certes comme un potentiel, mais pour l'heure inerte.

De ces deux exemples - Uckange et Senelle - nous retenons essentiellement la difficulté de l'intégration du patrimoine industriel dans un projet urbain entraînant polémiques et discordes.

2.2. De la conservation à la mise en tourisme du patrimoine industriel

Au-delà des opérations de conservation, des opérations de mise en tourisme du patrimoine industriel au travers de l'univers muséal, retiennent les préoccupations des vieux bastions industriels. Deux cas illustrent cette mise en tourisme : les musées des mines de fer localisés à Neufchef et à Aumetz, et le musée du charbon à Petite Rosselle.

2.2.1. L'écomusée des mines de fer de Neufchef et d'Aumetz

Cet écomusée se présente comme un musée à deux pôles, distants de dix-sept kilomètres. Il a été créé par l'Association Mémoire Ouvrière des Mines de Fer de Lorraine (A.M.O.M.F.E.R.L.O.R.), sur le site d'une exploitation des mines de Hayange. D'anciens mineurs se sont regroupés pour préserver la mémoire de leur métier. Cette association a pour vocation la création, l'animation et la gestion du musée, afin d'assurer la tradition des mines et leur mise en valeur dans le cadre du patrimoine. L'enjeu de préservation culturelle pour la région est clairement affirmé. Le premier pôle concerné par la mise en tourisme des friches industrielles a été celui de Neufchef. Après un travail de récupération de tous les matériels disponibles dans les mines de fer, l'association s'est occupée de la restructuration, de la sécurité, d'un réseau de galeries sur 1,5 kilomètre de long pour l'aménagement du musée souterrain. La mine de Neufchef se présente comme une mine à flanc de coteaux.

En 1986, l'association prend contact avec les communes pour des demandes d'aides et de garanties. Les communes qui adhèrent s'engagent vis-à-vis de l'association par contrat pendant quinze ans, à raison de 0,15 € par an et par habitant. A ce jour 103 communes ont souscrit ce contrat fédérant 275 000 habitants. Grâce à la garantie des communes, cette aide permet de contracter des prêts bancaires servant à l'investissement. Le fonctionnement est financé par les entrées au musée et par les bénéfices des ventes de souvenirs.

Un musée-parcours souterrain retrace l'histoire des techniques et l'histoire des mineurs de 1840 à nos jours. La visite permet d'identifier trois époques de l'histoire des mines : la mine ancienne de

1840 à 1920 ; la mine à air comprimé : de 1920 à 1955 et enfin, à partir de 1955 la mine moderne, celle qui a vu la fin de l'exploitation des mines de fer. Outre la galerie, le bâtiment du musée abrite un hall d'accueil avec boutique, une salle polyvalente avec présentation d'un diaporama sur l'histoire des mines, trois salles d'exposition, consacrées à la géologie-minéralogie-sidérurgie, aux métiers du mineur et à la vie sociale du mineur (vie dans la cité, habitat du mineur, café de la mine considéré comme une véritable « institution », les fêtes, le culte de Sainte-Barbe, patron de la mine, les syndicats, ...). En 1986, A.M.O.M.F.E.R.L.O.R. décide de préserver le site d'Aumetz et de créer un second musée, ouvert en 1989. Le musée d'Aumetz se compose du carreau, du chevalement, des bâtiments et machines restaurées, de l'ancienne mine Bassompierre d'Aumetz, qui est une mine à puits. Ce site présente plus particulièrement les mines à puits et les explosifs miniers. Deux salles sont consacrées à la vie du mineur, l'extraction du minerai, l'acheminement au haut-fourneau, la production de fer. Des films audiovisuels sont présentés à chaque visite. Des travaux ont été réalisés sur le chevalement, afin de permettre l'accès à l'intérieur, ouvrant ainsi un point de vue sur cette zone, en particulier sur le patrimoine militaire avec la ligne Maginot. Ces deux musées ont donc été réalisés par des bénévoles, aidés d'entreprises régionales. La réutilisation des bâtiments industriels en l'état s'avérait difficile car trop spécialisés et non englobés dans un périmètre de zone industrielle. Si la zone de la mine possédait des atouts non négligeables (raccordement à la voie ferrée, réseau électrique moyenne tension), son caractère trop spécifique rendait sa reprise en l'état impossible, d'où la destruction de certaines installations en 1986. Le classement des installations en friches industrielles et leur reprise foncière par l'E.P.F. cette même année a permis d'aboutir à la création d'une petite zone artisanale avec maintien de bâtiments réutilisables. Ces deux musées ont pour vocation d'être complémentaires, à la fois dans l'histoire des techniques et des savoir-faire ; ils totalisent 30 000 visiteurs par an.

Cet univers muséal reflète l'aventure fantastique des anciens mineurs, dont la réussite a été basée sur la volonté d'honorer le passé en faisant revivre vie économique et vie sociale, le monde de la mine et du mineur, les traditions et la culture. L'objectif de l'association, tout comme celle de défense du site de Senelle ou encore du patrimoine d'Uckange, est de constituer une route du fer qui partirait de Jarville-la-Malgrange, qui possède un musée de l'Histoire du fer, passerait par Aumetz, Crusnes, Neufchef, Uckange, Cons-la-Grandville et aboutirait à Longwy (E. FAGNONI, 2003). Soulignons dans cet itinéraire le caractère atypique de l'église de Crusnes, commune située à mi chemin entre Longwy et Thionville. Construite entièrement en fer - classée aujourd'hui monument historique - dont le maître d'oeuvre a été la famille de Wendel¹ (Presse régionale : 3), cette église demeure une image emblématique de la Lorraine sidérurgique, d'autant plus que l'édifice religieux est dédié à Sainte-Barbe, patronne des arts de feu.

2.2.2. Le musée du charbon à Petite-Rosselle

Centre de culture minière Situé au nord-est du bassin houiller lorrain, le carreau Wendel est un ancien siège d'extraction et de traitement du charbon exploité de 1856 à 1986. Comprenant cinq puits de 800 à 900 mètres de profondeur, le site produisait en 1960 plus de 10 000 tonnes de charbon par jour et employait 5 000 mineurs. Le musée du bassin houiller lorrain se situe à l'emplacement des deux sièges d'extraction Vuillemin et Wendel qui appartenaient avant la nationalisation de 1946 à la Compagnie des Houillères de Petite Rosselle et intégrés depuis aux Houillères du Bassin de Lorraine (H.B.L.). En 1986, l'extraction du charbon par les puits Wendel est arrêtée. Maintenu en activité pour assurer des servitudes techniques, le siège Wendel est définitivement fermé le 31 mai 1991.

Le Centre de Culture, des Sciences, des Techniques et de l'Industrie (C.C.S.T.I.) du Bassin Houiller Lorrain a été fondé en 1985. Son rôle est celui d'un médiateur entre la science fondamentale et le grand public (M.J. CHOFFEL-MAILFERT). Depuis 1985, la volonté des hommes travaillant à sauvegarder et à valoriser un patrimoine industriel, s'exprime aujourd'hui au travers d'expositions temporaires, retraçant et honorant la vie d'hommes qui ont vécu toute leur vie professionnelle, sociale, familiale dans ce petit pays de forêts devenu monde industriel. Cet intérêt pour le patrimoine industriel, s'articule autour de trois axes : les collections, à partir des archives des Houillères du

¹ On soulignera ici la rétrospective annoncée pour octobre 2004 au Musée d'Orsay sur la saga industrielle de la famille de Wendel : exposition sur le tricentenaire de la Maison de Wendel. Le Républicain Lorrain 26/10/2003, *Le Musée d'Orsay prépare les 300 ans des de Wendel*

Bassin Lorrain, la promotion du tourisme industriel en imaginant des circuits de découverte, et la possibilité de participer à la reconversion du bassin.

Le projet du musée de Petite Rosselle a émergé progressivement de 1985 à 1989. En 1989, les Houillères du Bassin Lorrain accordent leur soutien au projet de musée du bassin houiller lorrain, mais jusqu'en 1991, les démarches piétinent. Progressivement, la commune de Petite Rosselle a été convaincue qu'étant donné sa position extrêmement enclavée, le musée représentait pour elle une chance de reconnaissance voire de renaissance du bassin. Trois idées-force ressortent de cette volonté de mise en tourisme : créer un musée de site, un musée d'histoire (histoire sociale et industrielle et histoire des techniques), un musée actif (politique d'expositions temporaires). L'équipe scientifique et technique développe une politique d'expositions temporaires dont le renouvellement du contenu permet de valoriser les différentes collections du musée. Les travaux conservatoires et de préparation de l'aménagement du site ont été engagés en 1993. Le projet a été inscrit et retenu au plan Etat-Région 1994-1999 et reconduit dans le contrat de plan Etat-Région 2000-2006. Ce Centre de Culture minière se donne trois axes de développement : la préservation du patrimoine industriel, la recherche locale et le tourisme au travers de l'organisation de la découverte des éléments du patrimoine industriel. Les populations locales prennent progressivement conscience que leur univers muséal devient un lieu de regard pour les autres. Mais la politique de communication du musée se réalisant au rythme des expositions temporaires, est trop faible pour arriver à une intégration du musée dans son environnement. Cette stratégie ne suffit pas non plus à couvrir le déficit de fonctionnement qui est de l'ordre 300 000 €. L'impératif est de piloter davantage de projets culturels et d'arriver à un début d'aménagement permanent. Mais créer un musée de site nécessite de gros moyens et implique la maîtrise de trois, voire quatre types d'espaces : la mise en valeur des bâtiments témoins ; la maîtrise des espaces de « réserves » (aménagements paysagers de l'ensemble du site) ; la mise en valeur de l'univers muséographique (accueil et présentation des collections) ; et la mise en valeur d'un espace muséal souterrain (la descente au fond). Ces données représentent une synergie d'aménagements concourant au projet de « Culture minière ». D'autres musées de site existent à l'exemple de celui de Saint-Etienne ou celui du Nord Pas-de-Calais à Lewarde. Ce dernier accueille 150 000 visiteurs par an, ce qui couvre 40% de son budget de fonctionnement. Le musée de Petite Rosselle souffre aujourd'hui d'un manque de moyens notamment par rapport à la Sarre et l'ensemble de Völklingen, dont l'usine a été classée patrimoine mondial par l'U.N.E.S.C.O. Völklingen est situé à 6 kilomètres à vol d'oiseau de Petite-Rosselle. Si les bases d'un concept transfrontalier de conservation du patrimoine industriel existent, les démarches, les statuts et les moyens attribués sont différents entre les deux pays, puisqu'en Allemagne la politique de la culture se fait essentiellement au niveau du « Land » et non au niveau du « Bund ».

Le choix de ces quatre cas, où l'articulation entre les concepts de conservation et de mise en valeur est parfois difficile à mettre en œuvre, permet de saisir la grande difficulté à faire émerger une véritable géographie du tourisme industriel en Lorraine. Ces exemples apparaissent avant tout pour l'heure comme un recensement des pistes et des moyens de développement du tourisme industriel dans la Lorraine septentrionale. Il manque certes à ces éléments un fil fédérateur, mais la reconnaissance du passé dans les vieilles zones industrielles, se positionne comme un levier pour le futur.

3. DE LA DIFFICULTÉ DE SORTIR LES BÂTIMENTS DU SOMMEIL « HISTORIQUE »

Au moment de la désindustrialisation, l'image de la mine et de l'usine s'est souvent trouvée rejetée et l'on pouvait craindre un phénomène de dépatrimonialisation. Il s'agissait de se couper de l'image d'une mine, d'une usine et d'une région en crise. La solution la plus simple était d'éliminer toute trace de ces activités dans le paysage. Aujourd'hui on ne constate plus la même attitude. Chaque commune souhaite conserver coûte que coûte ce qui lui reste de son passé prestigieux. L'idée de protection et de sauvegarde du patrimoine est venue d'associations, de représentants d'organismes et d'établissements publics, des collectivités territoriales. Les enjeux mémoriels sont forts : lutter contre l'anéantissement de la mémoire régionale. Toutes ces actions et réalisations auront permis, dans un premier temps, de faire comprendre qu'un patrimoine industriel - et donc ethnographique - existe, qu'il suscite de l'intérêt parmi les populations locales et parmi les publics. Le temps de

l'extraction s'achève, mais celui de la conservation de la mémoire vivante commence. La protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine correspondent de plus en plus à un voyage dans l'histoire industrielle.

La Lorraine et plus particulièrement le nord de la région, au travers des opérations de conservation et de mise en valeur, tend vers une image de « région musée grandeur nature » de l'industrie, où les enjeux culturels du tourisme industriel deviennent de plus en plus significatifs. La valorisation du patrimoine industriel et sa reconnaissance permettent de mieux aborder le développement futur et d'établir des liens, par le biais des enjeux touristiques, avec la culture industrielle. Ils cultivent une « provocation de la mémoire » (D. POULOT, 2002). La patrimonialisation s'inscrit dans un contrat pédagogique comme contrat social. Les initiatives demeurent cependant très ponctuelles, voire encore marginales. Elles se multiplient isolément mais la culture industrielle à la découverte du patrimoine a du mal à émerger globalement. Pourquoi ? Les mines de fer ou de charbon et les superstructures industrielles n'ont été que récemment reconnues comme patrimoine de la Nation. L'offre culturelle de la population, le plus souvent simplement de nature orale ou de l'ordre du savoir-faire, commence à être prise en compte et les actions des associations semblent peu à peu aboutir. Mais cette reconnaissance récente et lente de la culture locale explique sa faible médiatisation.

Une autre explication repose sur l'environnement peu favorable dans lequel elle évolue. Le cadre culturel français ainsi que la prédominance des préoccupations économiques font que les atouts de la région ont du mal à être exhibés, même à un niveau local. Mais les facteurs externes ne sont en fait que des causes mineures du manque de vitalité de la culture locale. Bretons, Corses et Basques ont su forger leur identité dans le cadre français. Si les Lorrains et en particulier les Mosellans n'y arrivent pas, c'est vraisemblablement lié à leur passé qui a freiné l'émergence de leur propre identité. Le spectre de l'Histoire refait son apparition. Si la culture des bassins ne rayonne pas suffisamment à l'extérieur, c'est qu'elle n'est peut-être pas encore totalement assumée à l'intérieur. La frontière actuelle entre France et Allemagne date de 1815. Auparavant, Mosellans et Sarrois avaient les mêmes origines, vivaient, jusqu'en 1766, dans le même Empire et parlaient la même langue. Mais les aléas de l'Histoire ont instauré une barrière politique et psychologique entre ces deux populations. Il serait souhaitable d'instaurer une culture transfrontalière commune, mais elle n'est pas encore revendiquée par les populations ; elle serait certainement un facteur d'intense dynamisme. Aujourd'hui, l'Etat, de plus en plus intéressé par le bâti industriel et les particularismes régionaux, intègre progressivement la culture de ces vieux bassins industrialisés. Mais rappelons que l'essentiel de la culture des vieux bassins est lié aux activités économiques. De ce particularisme vient l'immense difficulté de séparer le culturel de l'économique. Or les bassins sont rattachés à l'image de la crise. De ce fait, les élus locaux très attachés à la lutte contre le chômage, tentent de donner une image neuve de la région, basée sur le dynamisme, l'ouverture et le progrès technologique. Au début du traitement des friches industrielles on a voulu évacuer l'image de l'industrie lourde, considérée comme archaïsante. C'est peu à peu tout l'acquis culturel des bassins que l'on essayait d'évacuer sous prétexte d'insuffler une image neuve à la région à tel point que l'on semblait oublier, qu'il y a peu de temps encore, les mines - fer et charbon - et les usines étaient considérées comme une vitrine de haute technologie. Les exemples récents de sauvegarde et les efforts de mise en valeur prouvent qu'aujourd'hui on revient peu à peu sur ces considérations puisque certains décideurs sont convaincus du fait qu'un développement économique durable ne peut s'effectuer que sur une base culturelle solide. Certains élus voient la réalisation culturelle en terme de grosse infrastructure capable de rayonner sur toute la région. En fait, le développement de la culture locale nécessite davantage un travail de fond sur la population sans grandes retombées économiques immédiates. Seul l'espoir de voir se développer un tourisme industriel dans la région pourrait réconcilier acquis culturels et économie. Mais là encore, le poids des investissements à réaliser est un frein majeur et, multiplier les centres de visites pose inévitablement le problème de leur rentabilité. Mais l'Etat ne semble pas être l'acteur le plus pertinent pour la sauvegarde de la culture des bassins. Les cadres des projets sont souvent trop restrictifs et ils ne favorisent pas pour cause d'universalisme, le travail de fond nécessaire à l'émergence de l'identité du « local ». Ce sont avant tout les acteurs locaux qui sont les plus aptes à insuffler une dynamique de développement culturel car les plus réactifs aux doléances des habitants.

CONCLUSION

Le projet de tourisme industriel doit être encouragé, mais il doit entraîner une politique plus globale. Pour l'heure, le culturel pouvant servir de vitrine, chaque commune essaie de son côté de faire émerger des projets non concertés. L'identité culturelle locale ne peut pas s'identifier à une telle stratégie : des discussions et réalisations d'ensemble doivent être menées sur des projets communs. Le modèle de développement proposé n'est alors plus tourné vers l'extérieur mais vers l'intérieur des bassins. En cela, il s'oppose diamétralement aux vues des élus qui deviennent réticents à les financer. Leurs actions ne sont donc pas suffisamment médiatisées et la dynamique culturelle est alors trop limitée.

L'importance de la préservation de cette Mémoire collective apparaît comme un élément constitutif de valorisation des populations locales de ces vieux bassins, mais la volonté systématique de préserver la Mémoire collective au sein de chaque commune, ne doit pas apparaître comme l'expression d'une frilosité, et ainsi aboutir à des querelles de « hauts-fourneaux » et déboucher sur un émiettement excessif, et par là entraîner une dilution de l'intérêt culturel. Cette production « superficielle » de l'identité soulève la question de la difficile émergence de la culture industrielle et permet de constater la grande difficulté à remplir la vacance laissée par l'effondrement de l'industrie traditionnelle en s'appuyant sur des mécanismes de transmission.

La thématique « habiter et vivre le patrimoine » devient un enjeu de société. Il s'agit d'une part, de respecter, voire de cultiver le souvenir et la mémoire de ceux qui y ont travaillé, en les transformant parfois en acteurs/témoins transmettant leur histoire, leurs gestes. Cette implication des populations est essentielle dans le traitement de la vacance sociale et psychologique dont peuvent souffrir les populations : nouvelle fierté, nouvelle utilité sociale, reconnaissance (sites restaurés avec le concours d'anciens devenus guides), et d'autre part, en remplissant l'espace vidé par la crise, de développer de nouveaux projets économiques : faire vivre les nouvelles générations, leur donner les moyens de s'adapter aux nouveaux enjeux, transformer les atouts en capitalisant sur les « capacités au travail » de la population. Ces territoires se situent aujourd'hui entre *mémoire* et *projet*. Les deux concepts sont encore difficiles à corrélés et leur articulation situe les vieilles régions industrielles au début d'un processus d'émergence du tourisme industriel.

BIBLIOGRAPHIE

FAGNONI, E., 2001, *La mise en tourisme des friches industrielles en Lorraine : approche patrimoniale*, in « Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ? » M.M. DAMIEN et C. SOBRY (ss la dir de), Ed L'Harmattan, Coll Tourisimes et Sociétés, Bonchamp-lès-Laval.

FAGNONI, E., 2003, *La mise en itinéraires touristiques des sites ferrifères du vieux bassin industriel lorrain*, in Téoros, vol 22 n°2, UQAM.

CHOFFEL-MAILFERT, M.J., 2002, *La médiation culturelle : territoire d'enjeux et enjeu de territoires*, in « Patrimoines et identités » B. SCHIELE (ss la dir de), Ed MultiMondes, Coll Muséo, Québec.

POULOT, D. , 2002, *La patrimonialisation à l'horizon d'attente du XXème siècle*, in Téoros, vol 21 n°2, UQAM.

Habiter le patrimoine sens, vécu, imaginaire

Les Phoenix de l'industrie, Les médiations de la culture dans la revitalisation de trois sites majeurs du patrimoine industriel.

Virginie GANNAC-BARNABE

Chercheur du centre de recherche Images et Cognitions. Designer

INTRODUCTION

Nombreuses sont aux portes de nos villes et parfois même dans leurs centres, les traces physiques de l'obsolescence de l'industrie. Ces legs, à l'aspect souvent inhospitalier témoignent du phénomène de mutation économique qui a bouleversé les structures spatiales de la production.

De l'usine de sel, au bassin minier, orphelin d'une mono industrie, les vieilles carcasses rouillées et les blocs de bétons armés, se voient depuis une vingtaine d'années revisités par de nouveaux regards. Le mot *productivité* n'est désormais plus prononcé pour justifier de l'existence de ces constructions. Ce sont les mots « *création, échange et mémoire* » qui l'ont remplacé. Un glissement sémiotique qui révèle en fait une mutation conséquente de la valeur du travail. Jusqu'à présent, activité dominante du temps de vie, le travail se heurte à l'usure du mythe du plein emploi. Une friction présente dans tous les esprits des zones sinistrées quelle que soit la classe d'âge. Face à cette déshérence, il y a l'attente... L'attente que l'on prenne en compte les traces de ce pan de vie comme élément de mémoire ou qu'on les transforme en une nouvelle activité, vecteur de renaissance. Deux désirs qui en fait se rejoignent et se superposent dans le cas des sites promus patrimoine national ou mondial. Une superposition loin d'être évidente. Elle pose en effet la question de la transformation de la valeur d'usage de bâtiments conçus pour être fonctionnels. N'oublions pas que l'usine n'est pas faite pour plaire mais pour produire !

Réinjecter de l'activité, par la voie artistique est une orientation qui s'est créée spontanément au début des années 70 et qui accompagnait le passage d'une société axée sur la production de biens de consommation à une société en demande de loisirs et de cultures. Mais qu'en est-il du rapport que la population entretient avec ces lieux et leurs acteurs ? Comment se vit au quotidien, la transformation de fabricants de produits en médiateur de culture ? Le patrimoine industriel retrouve-t-il par les dispositifs mis en place dans ces différents sites, les notions d'échanges, de créations, de production qui animaient ces usines au moment de leur pleine activité ?

Par les critères présidant à leurs nominations, les sites industriels inscrits au titre de patrimoine mondial, se posent comme repères incontournables pour l'étude de cette saillance entre la restitution de l'effort de mémoire et la dynamique culturelle contemporaine. Parmi les trente-deux sites inscrits à ce jour, comme patrimoine industriel, la Saline royale et Völklinger ont exploités le filon « mémoire et culture ». Renouant avec la fonction « productive » de l'usine, ils sortent du statut « d'exposants d'objets d'arts » et de « gardien du temple de la mémoire » pour être « instigateurs de production artistique ». Leur implication dans la démarche de production est active. Les gérants de ces sites se font commanditaires et pourvoyeurs de cultures à une époque où les mécènes se font rares ; où la culture contemporaine reste un domaine confiné, conçue par une élite et en définitive surtout appréciée par une élite. L'une de ses intentions est pourtant d'être reçue par le grand nombre maintenant et non dans dix ou vingt ans seulement.

Cette étude se focalisera sur les sites : De Völklingen Hütte, usine sidérurgique de Sarre (Allemagne), de la Saline Royale d'Arc-et-Senans (en Franche-Comté, France) et du Grand Hornu (site minier de Belgique, près de Mons). Notre démarche ne passe pas outre la fonction productive du site et son aspect physique mais elle se concentrera sur la force d'investissement du dispositif de médiation mis en place pour permettre la renaissance de ces lieux abandonnés faute de rentabilité.

1. LE PATRIMOINE DE L'INDUSTRIE

Le patrimoine industriel est en fait composé de bâtiments aux structures et fonctions hétérogènes.

TICCIH (The International Committee for the Conservation for the Industrial Heritage) a regroupé ses activités autour de cinq grands secteurs d'activités : textile, mines, transports, alimentaire et divers.

Peuvent donc se retrouver donc sous cette enseigne, aussi bien d'anciennes filatures en briques évoquant les châteaux médiévaux, que de vieux moulins à papier aux ossatures massives et rassurantes des corps de ferme qu'une saline royale dont l'architecture grandiose et lumineuse est une référence classique ; ceci face aux ferraillements et aux tôles noircies des cockeries, hauts-fourneaux et puits de mines. L'archéologie industrielle porte son attention sur les matériels et procédés industriels apparus avec la révolution industrielle du XVIIIème siècle. Néanmoins, les organes nationaux et internationaux ont étendu la prise en compte des méthodes et des architectures de production aux périodes les plus reculées de l'histoire. Aux deux extrêmes de l'échelle du temps, l'UNESCO a reconnu comme Patrimoine Mondial de l'Humanité, au titre du patrimoine industriel : la grotte néanderthaliennne de silex de Spiennes (Belgique) et l'usine sidérurgique de Völklingen Hütte (en Sarre) qui n'a cessée sa production qu'en 1985 ! La fermeture régulière d'usines, redéfinit, au gré des mutations technologiques, le champ d'investigation de cette discipline.

Néanmoins, l'attention dont feront l'objet ces legs industriels est inégale. Elle dépend en partie des qualités architectoniques du bâtiment, de sa localisation ainsi que de sa fonction première.

En effet, selon qu'une usine désaffectée soit placée au coeur voire à la ceinture d'une zone urbaine à forte densité de population ou qu'elle soit excentrée dans un bassin industriel désaffecté de province, ses chances de renaissance seront inégales bien que, comme le prétend Jean Hurstel, « *Terrain a la fois souillé et vierge, la friche se prête dans l'absolu à toutes les aventures* », (J. HURSTEL, p. 6).

2. LA TRANSFORMATION CULTURELLE.

La friche industrielle est un miroir, hiératique et disgracieux auquel font face les élus et la population. Image dérangement des conséquences de la globalisation économique et de l'accélération technologique, elle révèle un manque, une fracture tant individuelle que collective.

« *On veut inscrire l'héritage d'une histoire particulière dans le futur, l'enraciner chez les générations d'aujourd'hui et de demain* », transcrivait Stéphane Musika.¹ La veine culturelle est une ressource qui apparaît comme pouvant en partie répondre à ce besoin de regain et de transmission.

Le silence soudain génère le désir de se faire reconnaître, de s'affranchir du cloisonnement provoqué par la fermeture de ce moteur d'activités qu'est l'usine, pour un nouvel espace d'échanges. Un espace à inventer, propre à chaque lieu, chaque histoire, chaque environnement. Alors, de rebuts, ces vieilles bâtisses se transforment en manne salvatrice, promues de vertus miraculeuses tant au plan économique que social et culturel.

Le directeur de la Saline, Jean Dedolin, définit l'espace dans lequel il évolue comme « *un lieu communicant* » dans lequel, la médiation culturelle est « *un passage et un espace de découverte de son appartenance identitaire ou de celle d'autres.* » (J. DEDOLIN, Entretiens) .

L'investigation d'un site du patrimoine industriel, déborde sur le territoire, le quartier et parfois même la ville entière. Dans le cas d'un site reconnu comme valeur universelle, l'impact sera même international.²

L'attrait culturel et touristique permet de relancer les sites abandonnés dans les échanges de flux et de communications nationales. Autrefois, c'était, ici, le charbon.... Là, le sel.... Plus loin, le fer... qui

faisaient résonner le nom de la ville et du site au delà des frontières de la région. Ce sont maintenant la valeur patrimoniale décrétée qui fait figure de média et les actions culturelles proposées, de produits. Car, au regard de l'omniprésence du logotype Patrimoine Mondial, il est clair que ce titre a un effet dopant considérable sur la notoriété d'un site et donc sur son nombre d'entrées. Le meilleur exemple d'utilisation de cet argument est très certainement l'usine sidérurgique de Völklinger Hütte, qui sans ses nombreux panneaux l'indiquant comme référence incontournable de l'histoire, passerait pour la majeure partie de la population pour une usine de plus dans le paysage allemand.

Il convient de distinguer les sites en friches situés en périphérie des centres urbains et qui conservent une certaine valeur foncière et économique propice à la réhabilitation en espace d'usages publics, commerciaux ou culturels, des sites périphériques, qui sont plus aisément frappés d'abandon et qui suscitent peu de projets.

Lorsque les terrains en friche recèlent un potentiel foncier, il devient profitable de raser les structures encombrantes pour chasser les mauvais souvenirs et faire place à un futur «nécessairement plus heureux» que de les réinvestir. Dans ce cas, qui est celui au quel nous nous attacherons, la friche, parce que acceptée dans toute sa portée culturelle se voit alors...à nouveau habitée....à nouveau lieu de rencontres, d'échanges, de créations et de vie.

Jean Dedolin, directeur général de La Saline Royale d'Arc-et-Senans aime à se comparer à un « accoucheur d'idées », sa démarche est d'accompagner la création en gestation au sein de la Saline pour l'incorporer au site et la diffuser au plus grand nombre. Mais nous verrons plus loin comment La Saline et le Grand Hornu, notamment construisent leurs démarches d'ouverture au patrimoine.



Figure 1. La Saline royale d'Arc-et-Senans (France, Franche-Comté).

3. LA SALINE ROYALE D'ARC-ET-SENANS.

Parmi la liste des sites industriels du Patrimoine Mondial, la Saline Royale d'Arc-et-Senans fut le premier réinvesti dans l'objectif de créer une dynamique de vie, axée sur le futur. Son aventure est exemplaire, elle en a stimulé d'autres. Forte de trente ans d'efforts de conciliation entre mémoire et renouveau culturel, les dispositifs de médiations passés et actuels, expérimentés dans ce site, permettent de mieux positionner les approches nouvelles, telles que celle de l'usine de Völklinger (en Sarre) ou du Grand Hornu (en Belgique).

Construite entre 1775 et 1779, située à 35 km de Besançon et de Dole ; cette manufacture, commandée par Louis XV à l'architecte Claude-Nicolas Ledoux³, était destinée à la production de sel par chauffe

de l'eau salée. Une eau extraite du sous-sol, à une vingtaine de kilomètres (à Salins-les-Bains) et transportée à la Saline par des canalisations de bois (les saumoducs).

Architecte du siècle des Lumières, imprégné de la philosophie Rousseauiste, Ledoux conçoit ce lieu de production comme une usine intégrée dans la quelle vivait presque toute la communauté du travail. Composée en forme de demi-cercle, elle abritait à la fois les espaces d'habitation et de production, soit onze bâtiments en tout. Ledoux, tant par ses écrits que par ses réalisations architecturales, fut de ceux qui portèrent les idées du siècle des Lumières au-delà du concept.

Cette usine fonctionna pendant 117 ans (de 1778 à 1895), sans jamais être vraiment rentable. Définitivement fermée en 1895, elle se dégrada peu à peu, devenant « friche industrielle », jusqu'à ce qu'en 1918, un incendie achève de la mutiler. Il fallut attendre 1926 pour que, prise en compte au titre des Monuments Historiques, le département du Doubs devenu propriétaire, décide de la remettre en l'état. Trois importantes campagnes de restaurations ont été nécessaires pour redonner aux bâtiments leurs éclats d'origine.

Au de là, la majesté intrigante et solennelle qui se dégage de ce site, se révèle la réflexion d'un homme plaçant la réorganisation spatiale du travail au coeur du bonheur sociétal.

En 1972, le département du Doubs en confie la gestion à long terme à l'Institut Claude-Nicolas Ledoux. Imaginons un espace, encore blessé par les vicissitudes du temps et de l'abandon. Un lieu d'une richesse architecturale, certes incomparable, détenteur d'une philosophie de construction unique, mais un lieu exempt des traces matérielles de son passé technique. Un site dématérialisé de sa fonction. Voici ce que, Michel Parent et Serge Antoine, ont pris en main en 1968, pour y créer un centre de prospective sur le futur. A une époque où, sous un angle moins institutionnel, s'amorçait dans d'autres pays (Pays-Bas, Grande-Bretagne) une prise en compte culturelle des friches industrielles ; la Saline, elle, concrétisait une transformation du patrimoine de l'industrie en un lieu vivant loin des standards de la muséification. Le dessein de l'Institut n'était pas de réifier la mémoire des sauniers car il n'y en avait pas. Il s'agissait plutôt de générer un nouveau concept dans un lieu unique. En fait, la Saline redevenait entreprise ; mais entreprise culturelle. En 1971, une quinzaine de partenaires, publiques et privées, accompagnés de quelques personnalités et de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, « décidèrent de miser sur la revitalisation d'un patrimoine endormi et de la réaliser en affirmant une vocation contemporaine »⁴ .

La Saline fonctionne sous un mode unique et audacieux dans le secteur culturel⁵. En 1982, le site fut inscrit au titre du Patrimoine industriel, sur la liste de l'UNESCO. Le savoir patrimonial est particulièrement axé sur la démarche novatrice du bâtisseur, avec au centre, le musée Ledoux et l'exposition « A la recherche de la cité idéale ». Comme dans tout site industriel patrimonialisé, se pose le problème de la transmission de l'histoire technique et sociale. « Ici, nous avons un public qui cherche quelques fois une saline. Là, est le problème. La mémoire y est quasiment absente depuis 1895. C'est curieux ce lieu « placé dans l'éternité » n'a pas de mémoire et on le ressent fortement. Le public attend des expositions qui l'émeuve, le surprenne, le dérange par certains côtés. Il comprend vite la grandeur de l'espace quand il voit la dimension des expositions ; l'aspect « industriel » est vite dépassé quand on explique la démarche autour de la Cité Idéale. [...] Pour ceux qui viennent voir une Saline, [...] on les invite toujours à aller visiter la Saline de Salins, qui est un musée, afin qu'ils puissent mieux appréhender celle d'ici, par la suite. [...] Salins-les-Bains, a une mémoire qui remonte au moyen âge. Mais, ici, la mémoire a disparu. Il y a un rapport à l'éternité qui est très particulier [...] » (J. Dedolin, Entretien) .

De Centre de Prospective sur le futur, la vocation de l'Institut a évolué pour être maintenant, un centre européen déclinant futur, innovations, arts, autour d'une réflexion sur la Cité. Les artistes en résidence de ce Centre Culturel de Rencontre Européen conçoivent leurs oeuvres pour appuyer l'architecture du site et son orientation thématique. L'hiérarchie minérale du lieu et la lecture patrimoniale que l'on en fait n'invite pas à une création débridée et révoltée telle qu'on peut la rencontrer dans les espaces à l'abandon des zones urbaines Ici, la création renforce la prégnance de l'architecture. Lorsque, comme l'oeuvre de Xavier Juillot, elle prend l'allure d'un long ruban jaune s'effilant dans les airs telle une

fumée, elle se fait signal : «Les manches à air». sept.-02.

Afin de susciter une dynamique qui permette au public de revenir plus fréquemment, la direction mise en place une thématique annuelle, autour duquel s'articule l'ensemble des actions. Ainsi, en 2002 ce fut l'année du «bois» ; 2003, celle du «design» ; 2004 sera l'année de la couleur et de la lumière avec, en préparation une exposition exceptionnelle en partenariat avec le Vitra Museum, sur le designer coloriste Verner Panton ; 2005 l'enfance et le rêve... «Les gens zappent de plus en plus et il faut avoir l'humilité de faire des choses qui ne coûtent pas forcément très cher et qui incitent le public à revenir nous voir souvent parce qu'il sait qu'il sera à nouveau surpris». (J.Dedolin, Entretien). C'est dans cet esprit d'accessibilité à fin d'en faire «un lieu où les gens se sentent bien»⁶, que Jean Dedolin a procédé à la remise en vie des jardins, à la place de ceux des ouvriers. En demandant à des spécialistes du paysage puis du design, associés à des lycées agricoles et horticoles de la région d'intervenir dans ces parcelles, il a permis au public local de se sentir à nouveau impliqué, accepté dans ce site porteur jusque là d'une image d'élitisme culturel. L'entrée de la Saline étant gratuite pour les habitants du village, il est fréquent de les voir s'y promener afin d'apprécier au fil des mois, la progression des pousses et la transformation de ces mini-scénographies. Subtilement mais efficacement ils se forment à la démarche artistique, vont à l'occasion visiter des expositions qui ne les auraient pas nécessairement attirés. Ils se mêlent aux visiteurs et entament une conversation avec un artiste ou un designer de passage, car il y a toujours un créateur à croiser à la Saline... Là encore, le dialogue entre le médiateur et les acteurs détermine la place adjointe à la reconquête physique et affective du lieu pour le public.



Figure 2. Le jardin dans les nuages. Edition 2003.

La programmation d'un espace situé dans une zone rurale, éloigné des principaux centres urbains est une gageure. Tout est toujours loin. L'équipe dirigeante⁷, animée d'une rare abnégation se relaye sur place ou à l'étranger, à la rencontre de nouveaux partenaires. « Lorsque l'on est aussi perdu que la Saline, il faut être extrêmement disponible pour susciter des rencontres, des visites, faire fonctionner la maison » dit Françoise Carp, secrétaire générale. La Saline est ouverte 24h / 24 et ne ferme qu'un jour par an ! Elle peut à ce niveau, s'enorgueillir de ses 150 000 visiteurs annuels.

La chose la plus singulière qui nous ait été donnée de voir dans ce lieu silencieux et majestueux fut une troupe, composée d'une vingtaine d'enfants de 4 ans en pyjama, en train de se tortiller à l'occasion de leur « toute première boom » puis quelques instants plus tard des chefs d'entreprises cravatés, revenant de leur journée de colloque.

Habiter le patrimoine, pour la Saline, c'est aussi proposer à des enfants d'âges et de milieux différents

d'appréhender l'histoire de l'industrie, de l'architecture et de la région par la mise en place de classes du patrimoine. Cet été, des jeunes en difficulté, ont été accueillis grâce à un partenariat entre la Saline et la Mairie de Paris. Ce sont aussi les «nuits de l'électroacoustique», pour un public jeune et l'exposition des projets prometteurs des designer internationaux du VIA⁸ face à celle des enfants de Mobi Découverte⁹.

Lorsque nous avons demandé à Jean Dedolin, si les médiations culturelles pouvaient permettre aux visiteurs de s'appropriier, d'habiter un site industriel patrimonial, il nous a répondu : *Je ne pense pas que l'on s'approprie un lieu comme la Saline. Il vous absorbe dans son immensité ou il vous rejette. La réaction du public est en général très marquée. Je crois que l'expression culturelle pour la vie qu'elle représente (les équipes qui montent les expositions, les animations qui s'y déroulent, l'interactivité...) donne une idée de ce que ce lieu pouvait être quand il était habité par les hommes de façon permanente. En effet, on y croise classes du patrimoine, écoles d'architecture, personnes en séminaire, visiteurs. C'est ça la traduction du XXI^{ème} siècle et le rendu que l'on peut faire.*» (J. Dedolin, Entretien) .

Les prochaines ambitions seront de fonder un centre design et architecture en appelant des créateurs à concevoir et réaliser des produits. Au-delà, c'est un réel échange créatif qui est mis en place, invitant un public allant de l'école primaire aux grandes écoles d'arts et d'architecture, à comprendre, puis s'exercer au design et à l'art de bâtir. La Saline se fera médiateur entre modernité et mémoire.

4. PATRIMOINE CULTUREL MONDIAL VÖKLINGER HÜTTE – CENTRE EUROPÉEN D'ART ET DE CULTURE INDUSTRIELLE.

La comparaison entre la clarté minérale de la Saline royale, jouant de l'alliance entre le cube, la sphère et, à l'opposé, les enchevêtrements de tuyaux et de poutrelles noircies de l'usine de Völklingen, a de quoi étonner. Nous le reconnaissons. Mais ce décalage permet aussi de faire jaillir les similitudes. De ces observations nous comprendrons la difficulté qui se pose aux sites industriels classés pour leur valeur mémorielle, de dépasser la fonction muséographique du patrimoine en la faisant vivre par l'action culturelle.



Figure3. Patrimoine mondial Völklinger Hütte. Ville de Völklingen, Sarre. Allemagne

A quelques kilomètres de la frontière française, en Sarre, se dresse, impressionnante par ses six hauts-fourneaux, l'une des dernières usines métallurgiques construites au XIX^{ème}. Témoin de l'époque des grandes dynasties des Maîtres de forges, elle s'impose comme un symbole des performances techniques des deux révolutions industrielles. En 1986, à la suite de la crise du fer blanc et de l'acier, l'usine ferme ses portes, mettant ainsi plus de 5000 ouvriers au chômage.

Jusqu'à sa demande de classification, au patrimoine Mondial, qui fut effective en 1994, le site est resté en friche. Il fut sauvé de la démolition par l'absence de rentabilité qu'il y avait à le détruire. En effet, le prix du fer était à ce moment si bas, qu'il n'aurait pas couvert le coût de la destruction. De fait, ce qui paradoxalement fit fermer l'usine permit aussi de la préserver. Les témoins de notre mémoire seraient-ils soumis aux fluctuations aléatoires des cours du Nasdac ?

Ici, la mémoire du lieu fut maintenue par une association : l'Initiative Völklinger Hütte composée de passionnés et d'anciens travailleurs. Elle est d'ailleurs, hôte permanente du site et prend en charge la formation des guides. La mobilisation de ce groupe, appuyée par celle du Conservateur en Chef du Land de La Sarre, Monsieur Luth, permit d'entrevoir la transformation de ce témoin de l'âge de l'acier, en centre européen d'art et de culture industrielle. Est-ce parce que dès sa fermeture le lieu abrita quelques manifestations artistiques que son renouveau se dessina comme diffuseur de culture ? Toujours est-il que le classement du site au titre de patrimoine culturel mondial est porté haut et fort, à tel point qu'il a été directement intégré au nom du site : des Weltkulturerbes Völklinger Hütte¹⁰. Le Dr. Grewenig, directeur général, avoue que le choix de transformation fut difficile mais « *L'idée de transformer ce lieu en un lieu de diffusion de diffusion de la culture artistique et industrielle s'est révélé comme étant la seule bonne idée* » .(G M Grewenig, *Entretien*) *Maintenant, le site se vit comme un stimulateur au sein d'une région sinistrée par les fermetures successives d'usine. « La culture n'a pas remplacé l'activité industrielle. L'industrie représente : coordination, travail, labeur. La reconversion structurelle fut : d'une société de production à une société de prestations de services. Les visiteurs sont ceux qui en profitent. La reconversion en lieu culturel n'a jamais été un pis-aller mais la plus grande chance pour ce pays. Les visiteurs veulent manger et dormir ici. La Völklinger Hütte est devenu le coeur du développement touristique »* ¹¹.

L'orientation culturelle a entre autre pour dessein de faire vivre le site et son histoire par le vecteur émotionnel. De fait, le directeur général, épaulé dans la structuration de l'information par le sociologue Peter Backes met en place de grandes expositions dont la thématique essaie à chaque fois d'avoir une justification, de forme ou d'esprit avec le lieu. Le scénographe attitré du centre, Franck Krämer, conçoit, à chaque fois une mise en scène adaptée à la physiologie de l'espace investi, créant ainsi une symbiose entre l'information diffusée et le site. Les thèmes sont assez porteurs et partent à la conquête du grand public. Dernièrement fut organisée l'exposition : Leonardo da Vinci. Machine / Homme. Actuellement, la brutalité des murs de béton grossier confronte notre regard aux photographies de 6 X 8 mètres prises après l'attentat du 11 septembre par les photographes de l'agence Magnum. De nombreuses manifestations artistiques : ballets, concert de jazz, concerts classiques sont présentés dans l'immense salle des soufflantes, qui avec ses 100 mètres de longueur prend l'allure d'une cathédrale de l'ère industrielle.

L'usine a accueilli 135 000 visiteurs en 2002. En juillet¹² 2003, elle en est déjà à 120 000. Il est un fait que ce centre bénéficie d'une implantation en zone urbaine. Afin de favoriser l'accès du site aux personnes les plus défavorisées, l'entrée est gratuite le mardi après-midi. Cette démarche de réinvestissement d'une usine par l'art et la culture industrielle semble reçue positivement par les anciens travailleurs du site, qui voient la mémoire du lieu divulguer par des guides (dont certains d'entre eux sont d'anciens ouvriers) et relayée par des films vidéo et des cartels. Pour parfaire cette démarche de transmission de la mémoire, prennent place les expositions « Eisen-Fer », « Elément Eau » et « L'Homme de fer ». La stratégie de programmation des concerts affirme la volonté d'amener une grande diversité de public à l'usine de Völklinger. Entre « Jazz à l'usine » et « Musiques du monde – Voyage », certains s'attarderont à la lecture des textes érotiques proposés lors de l'« Heure bleue ». Evidemment, sous cet angle, les tôles noircies de la sidérurgie, ne seront pas les seules à rougir de plaisir.... Est-ce pour tempérer les incandescences de l'esprit et du corps, qu'à l'invitation du Dc. Grewenig, l'artiste plasticien : Tobias Rehberger, a proposé la création d'une station thermale au pied des hauts-fourneaux ? L'eau y serait convoyée par camion de la station thermale la plus proche à 40 km. Il s'agit de la première

véritable intervention plastique in situ. Son objet est multiple : il s'agit, à la fois de créer un dialogue, une connivence entre le lieu d'accueil et les visiteurs et une accroche médiatique. Indépendamment de la question encore en suspend de la réalisation, le projet, que l'on peut aborder par une publication et par de grands panneaux explicatifs, se fait déjà média. En intrigant, il amène l'habitant comme le passant à se questionner sur l'idée figée que l'on a du patrimoine. Est-ce là aussi un paroxysme de la mutation de la valeur d'usage du bâtiment ? S'il y a quinze ans les hommes qui passaient par ce lieu en sortaient fatigués, élimés par des heures de travail harassant, ceux qui viendront demain, en ressortiront peut être transformés, un peu plus brillant intellectuellement et physiquement.... En fait, beaux et solides comme de l'acier trempé ! Par une telle mise en oeuvre, le bâtiment n'entre-t-il pas dans une ultime phase de recyclage, en l'occurrence celle de l'offre d'un service attendu par les consommateurs ? Le directeur du site avait expliqué, lors du Colloque « *Patrimoine industriel / Patrimoine Mondial*¹³ », qu'il dirigeait le centre et orientait ses choix de programmation en fonction des variables marketing. Les projets sont donc soumis à des tests avant d'être lancés. L'artiste devient un instrument de publicité et son « oeuvre », le produit proposé à la consommation. Le projet de Rehberger joue sur le plan de la surprise que peut susciter un espace de détente et bien-être dans une ancienne usine sidérurgique et celui de la réponse à une attente des consommateurs. Car, dans le cas de Völklinger, l'artiste se fait opportuniste, il surfe sur la vague du « spa » et autres formules de remises en forme par l'eau, comme il pourrait le faire sur celui du porno-chic, très en vogue dans les encarts publicitaires des grands couturiers. (Mais cet aspect a-t-il été vraiment omis ? Les lectures érotiques de l'Heure Bleue n'en sont-elles pas l'illustration ?) Les spa allient une esthétique recherchée à une singularité thérapeutique : application de gros sel, cataplasmes de pépin de raisin (de grands crus de Bordeaux), vertus de jet d'eaux thermales.... Ils étaient, jusqu'à aujourd'hui l'apanage d'une clientèle aisée. Est-ce que si ce projet voyait le jour, Völklinger-les-Bains seraient vraiment un « bain de jouvence » pour les anciens ouvriers sidérurgistes et la population locale ? Serait-ce l'ultime expression d'une intention de démocratisation de la culture design ? Car, au regard des modes de représentation (l'image de synthèse) utilisé par l'artiste, il nous est présenté réfère davantage à un projet de « bien de consommation » étudié, avec finesse du point de vue du concept et du style, qu'à une pratique plastique expressive.



Figure 4. Projet Völklinger-les-bains, par Tobias Rehberger. 2002.

Le dernier cas que nous allons aborder, Le Grand-Hornu, affirme la confrontation de l'art, cette production du « non-fonctionnel », avec les espaces réformés de l'industrie minière.

5. LE GRAND-HORNU

On pourrait trouver assez de rapprochement entre le site du Grand Hornu, dans le Borinage, à égale distance de Lille et Valenciennes et la Saline royale d'Arc-et-Senans. Ces deux ensembles ont été élaborés à partir du projet d'une cité idéale, rivée sur la productivité. Pour l'une il s'agissait de produire du sel, pour l'autre du charbon. L'une comme l'autre sont à l'instar de nombreux autres lieux porteurs d'une mémoire industrielle forte, dépouillés de leurs contenus techniques. S'il n'y a plus de fours à sel à Arc-et-Senans, il n'y a plus non plus de puits de mine à Hornu. Tout a été démoli pour être vendu. La valeur vénale a eu raison de la trace technique. Seule demeure le contenant architectural et l'histoire sociale.

C'est donc avec l'aide de l'architecte Bruno Renard, que le capitaine d'industrie Henri Degorge, va ériger une ville-usine, chaleureuse, dotée d'un niveau de confort exceptionnel pour l'époque et d'une organisation spatiale efficace (et surtout propice à la surveillance¹⁴)... Après plus de cent ans de production, le site ferme ses portes (en 1954) faisant l'objet des procédures de rationalisation de l'exploitation charbonnière au niveau européen. Sauvé de justesse d'un arrêté de démolition, par un architecte qui le rachète, il devient par la suite propriété de la province de Hainaut. Cette dernière en confie la gestion et l'animation, en 1984, à l'association sans but lucratif du «Grand-Hornu Image» afin d'y développer à la fois culture, tourisme, prospective et technologie. Les actions culturelles de cette association sont assez remarquables. Elles s'inscrivent dans la lignée de ce qui est proposée à la Saline, à savoir, des expositions de grands designers (Xavier Mariscal, Martin Székely...), des rencontres entre designers et étudiants en arts et des expositions ayant une saillance avec l'esprit du lieu. Les photographies de Norbert Ghisoland, sont à cet exemple, un travail silencieux d'ethnologue. Ce photographe du siècle dernier a immortalisé ses contemporains par milliers sur des plaquettes argentiques. On peut ainsi voir le cliché d'un colombophile¹⁵, d'une lampiste¹⁶, d'un mineur. Parallèlement, l'association assure la transmission mémorielle du lieu par des visites pour les groupes et des publications. Comme de nombreux sites industriels en déshérence, le Grand-Hornu est au coeur d'une zone économiquement sinistrée, avec plus de 30 % de chômage (dans certaines parties de la zone). Ici, ce n'est pas comme à la Saline le manque de proximité d'un réservoir de population qui fait défaut, mais le potentiel d'implication de la population environnante, dont la curiosité s'est parfois émoussée avec la perte de l'emploi, la plongeant dans une forme d'apathie languissante.



Figure 5. Le Grand-Hornu. Maison des ingénieurs et cour principale.



Figure 6. Les registres du Grand Hornu. Christian Boltanski.

Le pari d'y implanter un musée d'art contemporain relève là aussi d'une gageure. Son directeur, Laurent Busine¹⁷, nous expliquait comment les vocations comme la politique culturelle du site pouvaient vitaliser le quartier et peut être même recréer dans la population de l'estime de soi et voire même du lien social. Avant de marquer son ouverture officielle, l'équipe du MAC's, associée à celle du Grand-Hornu Images¹⁸, a convié les habitants de la ville à pendre la crémaillère du musée en leur compagnie autour d'un goûté informel. Certains de ces anciens mineurs ou fils de mineurs ont par l'occasion, foulés pour la première fois de leur vie un lieu de l'art... Dans sa démarche d'ouverture au patrimoine, qu'il soit historique ou contemporain, le Grand Hornu Images et le MAC's ont décidé de regrouper leur billetterie afin de favoriser le mélange des publics et d'offrir à chacun l'opportunité de communier dans les deux temporalités. Pour affirmer ce dessein, le MAC's est ouvert gratuitement tous les mercredi du mois avec dix guides à disposition du public et notamment à celle des jeunes en difficultés.

Dans cette cité ovoïde, la modernité s'est greffée au bâtiment témoin du passé par un appendice architectural rectiligne. Conçue par Pierre Hebbelinck, l'architecture du MAC's est à elle seule un manifeste de la transmutation d'un patrimoine en un nouvel objet de société ; du passage de la société de produit à celle de loisir et culture. Les oeuvres des artistes y jouent un rôle à plusieurs entrées : celle d'artefact traducteur de la pensée et celle de révélateur de la poésie et de l'histoire sociale du lieu. En ce sens, l'oeuvre de Christian Boltanski, « Les registres du Grand Hornu », par l'empilement de boîtes de conserves recouvertes des photographies des ouvriers du site, le long du mur de salle aux Foins, marque la force sémantique que peut apporter l'art à la lecture d'un espace de la mémoire. En proposant aux habitants d'Hornu de venir chez eux, pour leur expliquer des oeuvres contemporaines, Laurent Busine, recrée une motivation, une implication de la population pour un projet de renouveau dans un lieu porteur de son histoire. Nous voyons, qu'au grand Hornu, comme à la Saline Royale, la démarche artistique se fait moteur d'accroche, d'élan du public. Un public qu'il faut « conduire » pour qu'il retrouve dans son passé et ce que les acteurs de ces sites proposent comme son présent, la force et l'envie nécessaire pour bâtir son futur, notre futur.

CONCLUSION

Dégagée de sa fonction productive, la théâtralité vertigineuse de ces espaces se confronte à l'échelle humaine. Les médiations, qu'elles touchent à l'exposition ou qu'elles incitent à la création d'oeuvres d'arts (comme c'est le cas notamment au Grand-Hornu) font vaciller nos critères de perception.

C'est toute la question du rapport de l'homme au travail qui nous est révélée. A l'heure où ce sont les échanges de données informatiques qui règlent la danse économique ; la confrontation corps / machine, dans la quelle s'inscrivait la première révolution industrielle nous apparaît peut être moins tangible. Par l'action conjuguée de la didactique mémorielle et de la dynamique culturelle, ces trois sites du patrimoine industriel dévoilent d'autant plus intensément l'accélération de cette mutation. Néanmoins, se font-ils pour autant vecteurs de lien social, comme le prétendent, à leur instar, les friches industrielles squattées pour être des lieux d'expression artistique ?

Il pourrait sembler que les friches investies en zone urbaine creuset de cultures émergentes puissent être plus aptes, plus exemplaires dans la démarche d'appropriation, de renaissance d'un espace industriel exsangue, que les institutions. La réalité est que ces lieux, malgré leur vocation populiste demeurent des espaces sélectifs, faisant peur à un certain nombre. L'institution rassure, l'autonomie de la novation inquiète.... Le public de ces vieilles usines, berceau de cultures alternatives, reste restreint. Celui des institutions est plus vaste et l'ensemble des âges davantage représentés. Ces espaces investis clandestinement, dans la majeure partie des cas, ont omis la diffusion de la culture technique et sociale du lieu. La dimension didactique n'est pas au coeur de leurs préoccupations. Il est néanmoins indiscutable que l'environnement agit sur la production de l'oeuvre et inversement.. Mais ce n'est pas toujours clair pour le béotien en art (pour le connaisseur non plus d'ailleurs...). Ceci dit, faut-il que cela le soit ? Les artistes invités lors du colloque « Friches industrielles. Lieux culturels. », organisé en mai 1993, à la Laiterie de Strasbourg, évoquent l'usine, davantage comme un espace de libertés par la malléabilité de ses surfaces vastes et endommagées, permettant de créer des mises en situation, des mises en scènes favorables à la lecture de l'oeuvre, qu'un outil d'expression de l'histoire technique et sociale du lieu.

Comme nous l'avons précédemment vu, la marge de liberté à investir l'espace et l'intentionnalité contenue dans toutes les actions, reste, pour les sites placés au frontispice du patrimoine, cadrées dans un souci de rentabilité et de cohérence globale¹⁹. La création y est cadrée, contenue dans un rapport étroit entre la force physique du lieu mémoriel, le mode de représentation et son intention sémantique. Ces trois sites nous ont montré que transmettre l'histoire du lieu et des techniques n'était pas suffisant pour recréer ce qui a échappé à la population lorsqu'elle a vu s'éteindre l'usine : l'estime d'elle-même, cet enclin à trouver la force d'aller de l'avant et d'aller aussi vers les autres.

La délitiation des valeurs liées à l'activité humaine salariée remet en question ce fondement sociétal qui ferait du *travail* le principal moteur du lien social.

De fait, lorsque, Romain et Ariane, emportent pour la première fois leur « doudou » loin de leur parents pour séjourner une semaine avec leurs camarades de classe de maternelle à la Saline, ils ne se contentent pas de connecter la logique architecturale du lieu, les lois de l'architectonique, à la conception du mobilier de demain ; ils invitent par leur spontanéité les adultes à entrer en contact avec eux et avec le lieux. Ils se font à leur tour, médiateurs, générateurs de lien social. Que ce soit à l'occasion d'une initiation à la taille de pierres, où ils découvrent l'âpreté de la rencontre entre le ciseau et le marteau, au cours d'une visite d'usine de panneaux de bois, ils mesurent mieux l'amplitude de l'industrie et de ses progrès. Ils pourront, de surcroît, expliquer aux incultes que le sel se fabrique aussi avec l'eau pompée sous la terre ...et que l'on en fait du plastique.

En promulguant une démarche de création autour du design et des jardins, la Saline s'inscrit dans une démarche d'ouverture du patrimoine, au grand public, par les arts appliqués. Si cette orientation est très clairement affirmée dans ce lieu, elle est également vecteur d'expositions et de rencontres dans les deux autres sites. La recherche stylistique autour des objets et des espaces du quotidien est un élément central de l'industrie. Le design se diffuse par l'industrie et l'industrie se développe par l'attractivité des produits dessinés. Bien qu'ayant toujours existée, cette démarche s'est affirmée à partir du mouvement arts & craft. Toujours est-il que le public ne s'y trompe pas et qu'il adhère à cette thématique ancrée dans son quotidien. Une thématique qui par l'admiration du produit achevé permet de comprendre ou de percevoir intuitivement le processus de conception comme celui de fabrication. Au-delà de la tendance « design », qui se décline comme argument de mode et de communication,

cette orientation, qui peut paraître parfois éloignée de la mémoire technique, porte en elle une réelle saillance avec la vocation industrielle des sites.

Nous aurons noté les différentes prises en compte de «l'objet» patrimonial. Il peut être : lieu élitiste puis pédagogique et stimulateur de création, comme à la Saline. Mais aussi, «monument média», comme à Völklinger ou sanctuaire des arts comme au Grand-Hornu. Dans l'ensemble des sites, l'exploitation de l'axe «design» permet de maintenir un lien avec l'aspect utilitaire du lieu. L'Art, lui crée une coupure. L'art est inutile au sens fonctionnel du terme. Il demeure par son «aspect non-fonctionnel» un domaine d'incompréhension et de réception difficile pour ne pas dire de non-réception pour le public non initié. La démarche pédagogique que Laurent Busine mène autour des oeuvres est donc fondamentale. Mais qu'en est-il vraiment de la confrontation d'une cité idéale, affirmation du pouvoir de la bourgeoisie avec l'art contemporain ?

Ceci dit, le Grand-Hornu, Völklinger et la Saline pourraient illustrer à eux trois, le mythe du Phoenix qui renaît de ses cendres. Quoique l'opération s'apparenterait davantage à une mutation. En fait, l'exemple qu'Edgar Morin donne de la chenille nous apparaît comme assez proche de ce qui se passe dans ces legs de l'industrie : la chenille se nie pour devenir papillon mais n'en meurt pas.(E.MORIN, L'homme et la mort). Est-ce parce que nous avons connaissance de sa mutation d'insecte rampant en insecte volant et gracile que nous vouons au papillon une empathie si grande ? L'éclat de ses couleurs, de sa transformation nous émeut sûrement davantage lorsque nous mesurons la transformation accomplie. De l'accueil des classes du patrimoine, à celui des écoles environnantes, en passant par les séminaires, les colloques, les concerts, les expositions, les grands événements ou la pratique de l'art contemporain, s'échafaude dans ces lieux réformés par l'industrie moderne, un «savoir-vivre» le patrimoine, exemplaire. Par leur engagement culturel quotidien, ces trois équipes montrent une formidable leçon de vie. Celle, d'une affirmation de la culture comme trait d'union entre différentes classes sociales et époques et besoins. Bien que référent de la mémoire mondiale ou nationale, ces sites ont choisi de ne pas rester dans la dialectique mort-souvenir mais de s'ouvrir à celle de la renaissance. A leur façon, ils interprètent cette phrase d'Edgar Morin, «Ainsi la mort est le ferment de la vie en marche.» (E. MORIN, L'homme et la mort).

1 S. MUSIKA, Fiches : Etat des lieux, Fiches industrielles. Lieux culturels, Actes du colloque 18-1-9 mai 1993, organisé par la Laiterie, Centre européen de la jeune création, Strasbourg.

2 Les chiffres sont à ce propos assez éloquents : A la Saline royale, 50% des visiteurs proviennent des régions Franche Comté, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Alsace, Bourgogne, 23% de l'étranger et 27 % des autres provinces françaises (A.D.E.D, p.6). Quant au Grand-Hornu, il comptabilise : 94 000 entrées depuis décembre 02. (Visites communes pour le MAC's et Le Grand-Hornu Images.

3 Claude-Nicolas LEDOUX, né à Dormans (Marne) le 23 mars 1736, mort le 19 novembre 1806. Ledoux a déjà une carrière fort honorable lorsqu'à trente-sept ans, il entame les premiers plans de la Saline d'Arc-et-Senans. Ses premières réalisations pour le service des Eaux et Forêts l'ont familiarisé aux contraintes des bâtiments fonctionnels. Bénéficiant du soutien de la Comtesse du Barry, il sera nommé en 1771, « commissaire des salines » pour la Franche-Comté, la Lorraine et les Trois-Evêchés. Il terminera sa carrière emprisonné à la Bastille, où il aura le loisir de terminer son ouvrage, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des moeurs et de la législation qui contient à la fois le recueil de ses travaux et ses réflexions sur le futur. Ce qui amènera ce brillant architecte à dire : « Sachez ce qu'il en coûte à ceux qui ont sur leur siècle 25 ans d'avance » (cit. Brochure de l'Institut C-N Ledoux, Partenariat culturel, éd. Institut C-N Ledoux, Arc-et-Senans, 1996, p. 6.)

4 S. ANTOINE, La Saline royale d'Arc-et-Senans. Remise en vie par le partenariat, plaquette d'information : Saline Royale d'Arc-et-Senans. Partenariat culturel., publication de l'Institut Claude-Nicolas Ledoux, 1996, p. 2

5 Comme l'explique, Serge Antoine, Président Fondateur de l'Institut Claude-Nicolas Ledoux, qui gère la Saline. Cette structure « [...] a réuni quelques trente partenaires : des collectivités territoriales, des entreprises et organismes publics et privés et, dans la proportion du tiers, des personnalités. Il n'existait pas encore et il n'existe toujours pas d'autre monument en France géré de la sorte par des entreprises. Le Conseil Supérieur du Mécénat l'a confirmé maintes fois. »

6 J. DEDOLIN, in Interview, la Saline Royale. Arc-et-Senans. Patrimoine mondial de l'Unesco, supplément spécial de L'EST REPUBLICAIN, Juin 2001, p. 10.

7 Composée de Jean Dedolin, directeur général et de Françoise Carp secrétaire générale.

8 Depuis vingt ans, le VIA (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement) permet à de jeunes designers de produire sous forme de prototypes leurs projets grâce à une aide financière et une mise en relation avec les fabricants ou les éditeurs. « Son action d'incitation, ouverte aux créatifs de toutes origines et de toutes cultures, contribue à faire de la France, et de Paris en particulier, une plate-forme d'expression de la création internationale dans le secteur de l'ameublement. » Philippe A. Meyer, Président du VIA, in Plaquette du Programme Design – mai > octobre 2003, publication de l'Institut Claude-Nicolas Ledoux, Arc-et-Senans, 2003.

9 L'exposition Mobi Découverte est la résultante d'une collaboration entre l'UNIFA (Unio Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement) et le Ministère de l'Education Nationale. L'objectif étant de faire découvrir aux enfants de primaire le processus de création mobilière et en éduquant leur regard critique sur les objets qui les entourent. Ils sont après cela, appelés à entrer dans le processus de mise en oeuvre de l'objet, en suivant leur projet de la conception à la réalisation.

10 Trad. Le Patrimoine Mondial Völklinger Hütte.

11 Le Centre culturel n'ayant pas à ce jour de fonction hôtelière, c'est vers les autres prestations de la ville que les visiteurs doivent se diriger pour dormir et manger. Néanmoins, un point restauration et un café sont à la disposition du public pour des encas rapides.

13 Rencontres Patrimoine mondial - Patrimoines industriels, s'étant tenus le 20 septembre 2002, à la Saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs).

14 Ce qui, en l'occurrence nous semble être un point commun de plus avec le dirigisme social qui prévalait dans la démarche que Ledoux a mis en place à la Saline.

15 La colombophilie était un des passe-temps favoris dans les zones minières, au siècle dernier. Toujours pratiquée, cette activité consiste en l'élevage, le dressage des pigeons voyageurs. Les adhérents des sociétés de colombophilie, se réunissent autour de concours. Il s'agit au pigeon lâché loin de chez lui, de retrouver son pigeonier.

16 La lampiste était la jeune femme responsable de l'entretien des lampes de mineurs.

17 Entretien avec Laurent BUSINE, directeur du MAC's, au cours du Salon du Patrimoine industriel, Paris, Nov. 02.

18 Informations recueillies au près de Maryse Willems, du Grand Hornu Images, entretien, Salon du Patrimoine Industriel, Paris, nov. 02.

19 La question de la rentabilité d'un espace culturel est-elle vraiment possible dans la mesure ou par nécessité, un espace de création coûte plus qu'il ne rapporte ? L'ensemble des sites et musées fonctionnent grâce aux subventions de l'Etat et de l'Europe, sauf la Saline, qui comme nous l'avons précédemment évoqué à un mode de gestion très autonome.

BIBLIOGRAPHIE

A.D.E.D (Agence pour le développement économique et touristique du Doubs), Analyse de l'attractivité du site de la Saline royale d'Arc-et-Senans, auprès des visiteurs grands publics. Saison été 2000, publication interne. ACCR et Réseau européen des Centres culturels - Monuments historiques, La réutilisation culturelle et artistique des monuments historiques en Europe, Synthèses de l'Étude et extraits des Actes du colloque, (Château Savelli - Italie - 1998), éd. de l'ACCR.

ANDRIEUX Jean-Yves, Le patrimoine industriel, coll. Que sais-je ?, éd. Presses Universitaires de France, 1ère édition, Paris, 1992.

ANTOINE Serge, La Saline royale d'Arc-et-Senans. Remise en vie par le partenariat, plaquette d'information : Saline Royale d'Arc-et-Senans. Partenariat culturel, publication de l'Institut Claude-Nicolas Ledoux, 1996, p. 2.

AUGE Marc, Les formes de l'oubli , coll. Manuel Payot, éd. Payot et Rivages, Paris, 1998.

BARRE François, Entretien, par Virginie Gannac-Barnabé, Café de Flore, Paris, 24 mars 2003, Centre de recherche Images et Cognitions, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

DEDOLIN Jean, Entretien, par Virginie Gannac-Barnabé, Saline Royale d'Arc-et-Senans, 12 juin 2003, Centre de recherche Images et Cognitions, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

GREWENIG Meinrad Maria, Entretien, par Virginie Gannac-Barnabé, Völklinger Hütte, 20 Août 2003, traduction de Jocelyne Pallu, Centre de recherche Images et Cognitions, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

HURSTEL Jean , Friches industrielles. Lieux culturels, Table ronde animée par Jean Hurstel, chef de projet de la Laiterie, Actes du colloque, 18- mai 1993, Strasbourg, p. 6.

INSTITUT C-N LEDOUX, Partenariat culturel, Brochure de l'Institut, éd. Institut C-N Ledoux, Arc-et-Senans, 1996, p. 6.

LENIAUD Jean-Michel, L'utopie française. Essai sur le patrimoine, éd. Mengès, Paris, 1992.

MORIN Edgar, L'homme et la mort, Paris, éd. du Seuil, 1970.

MÜLLER Markus, Völklingen-les-bains par Tobias Rehberger, Patrimoine Culturel Mondial Völklinger Hütte, Centre européen pour les arts et la culture industrielle, édition du centre, 2001.

MUSIKA Stéphane, Friches : Etat des lieux, Friches industrielles. Lieux culturels, Actes du colloque 18-1-9 mai 1993, organisé par la Laiterie, Centre européen de la jeune création, Strasbourg.

SEFRIQUI Anne, La Saline royale d'Arc-et-Senans, éd. Scala, Paris, sdp.

VANHAMME Marie, LOUBON Patrice, Arts en friche. Usines désaffectées : fabriques d'imaginaires, éd. Alternative, Paris, 2001.

WEBGRAPHIE

Saline royale d'Arc-et-Senans www.salineroyale.com

Patrimoine mondial Völklinger Hütte www.voelklinger-huette.org

Musée des arts contemporains MAC's Grand Hornu www.mac-s.be

TICCIH (The international committee for the conservation of the industrial heritage) www.mnactec.com/ticcih

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les acteurs quotidiens du renouveau de ces sites, qui, avec une courtoisie constante, ont su nous faire partager leur aventure. M. Laurent BUZINE, directeur du MAC's Grand Hornu, Maryse WILLEMS et Michel de Cubber mes principaux interlocuteurs au Grand Hornu Images, M. Jean DEDOLIN, directeur général de la Saline royale d'Arc-et-Senans, Françoise CARP, secrétaire générale, Anne-Marie Puchot, qui sait trouver l'introuvable, ainsi que l'ensemble du personnel qui a toujours manifesté une disponibilité exemplaire. Dc. Meinrad Maria GREWENIG, directeur général de l'usine de Völklinger Hütte, M.Veith, directeur de la communication et Mme Pallu, pour ses traductions et son accompagnement.

4. «Habiter» un lieu de production et de travail

*Les acquis d'une initiative locale.
La Mise en valeur du patrimoine industriel
de la ville de Volos-Grèce*

Vilma HASTAOGLOU-MARTINIDIS

Professeur Associée

Université Aristote de Thessalonique.

INTRODUCTION

Ville portuaire et quatrième centre manufacturier du pays, victime du déclin de son activité industrielle, Volos est devenue depuis les années 1980 le théâtre d'une opération remarquable de réactivation de son patrimoine industriel. On trouve à la source de cette initiative des préoccupations pratiques tout autant que symboliques (le désir de sauvegarder les preuves matérielles de la physionomie particulière de la ville et le manque permanent de terrains publics disponibles) qui ont conduit à la réutilisation d'un grand nombre de bâtiments industriels inoccupés. Lancé depuis 1980, ce projet a doté la ville d'espaces nouveaux pour la culture, l'éducation et les activités sociales, a permis de transférer des activités vers les quartiers défavorisés de la périphérie et a enrichi l'image de la ville par la réinsertion d'un précieux stock de locaux dont la charge est hautement symbolique. Parmi ces réalisations, la reconversion des bâtiments industriels pour les besoins universitaires constitue en Grèce une initiative remarquable, qui a permis de mettre en place un réseau d'équipements universitaires bien inséré dans le tissu et la vie de la ville.

1. LA PHYSIONOMIE DE LA VILLE ET LA QUESTION DE SA SAUVEGARDE

Les raisons qui expliquent l'émergence de cette opération sont intimement liées aux spécificités historiques de cette ville, combinaison saisissante d'une apparence néoclassique héritée du XIXe siècle et d'un esprit pratique et efficient issu de son passé industriel. Elles reflètent aussi sa condition actuelle.

Héritière de la riche tradition urbaine du golfe Pagassétique, qui donna naissance aux cités célèbres d'autrefois, comme la cité mycénienne d'Iolkos, berceau de l'expédition des Argonautes, Volos, ville de petite échelle à l'époque ottomane, confinée dans son enceinte byzantine, connaît un essor formidable au cours du XIXe siècle, en concentrant le trafic maritime de Thessalie, pour devenir la deuxième ville industrielle du pays au début du XXe siècle.

Au XXe siècle, l'arrivée massive des réfugiés d'Asie Mineure accroît sa population (48.000 habitants en 1928) et ranime son industrie (tissage, tabac, construction navale) grâce à un afflux de main-d'œuvre expérimentée. Les tremblements de terre de 1955-57 ont de graves conséquences sur l'activité et le patrimoine de la ville. La majorité de ses bâtiments sont détruits ou subissent de graves dégâts. Progressivement, la ville retrouve son rythme, puis la création de la zone industrielle (en 1969) donne une dernière poussée à son industrie, mais l'image et le caractère de la ville sont définitivement altérés. Les années 1980 sont marquées par la régression de la base manufacturière de la ville et l'émergence d'une tertiarisation plus ou moins prononcée.

Actuellement, avec 130.000 habitants, Volos voit son espace urbain s'étendre sur le littoral, incorporant les anciens sites de villégiature. La création de l'université, avec trois Facultés et douze Départements, a donné depuis 1984 un nouvel essor à la ville, atteinte par la dépression industrielle, et a rajeuni sa population en attirant une communauté active de 5.000 étudiants.

Depuis 1980, cette situation est vivement ressentie, et des efforts sont entrepris par les autorités locales pour faire face aux défis de cette nouvelle condition urbaine. D'importants travaux d'infrastructure, tels l'assainissement du littoral, l'extension du port, ou la construction en cours d'un boulevard périphérique visant à dégorger le centre-ville de la circulation et à stimuler l'activité touristique vers le mont Pélion et les îles, essaient de définir le nouveau rôle de la ville dans une perspective de développement durable. Parallèlement, la priorité est donnée aux questions de qualité de la vie et à la mise en valeur de la physionomie de la ville, les ressources urbaines et architecturales étant mobilisées à cette fin : sauvegarde du patrimoine historique, réhabilitation de l'espace public, création d'équipements socioculturels.

La question de la sauvegarde du patrimoine architectural prend une importance particulière pour Volos. Le riche patrimoine de la ville avait été dramatiquement réduit par les séismes de 1955-57 et affaibli encore davantage par la reconstruction d'immeubles en hauteur dans les années 1980. Dans un contexte d'urgence, l'absence de politique publique dans ce domaine, ajoutée au manque de prévoyance des autorités locales et des techniciens, ainsi qu'au souci des propriétaires qui ont choisi de remplacer des édifices même légèrement endommagés par des structures plus résistantes et rentables, ont mené à la réduction du stock historique. Les quelques réparations effectuées à l'époque, surtout motivées par la consolidation des structures, ont mutilé de manière visible les formes architecturales. Par la suite, un nombre considérable d'édifices ayant survécu aux séismes ont succombé aux pressions de l'exploitation accrue du sol urbain, rendue possible par la hausse des coefficients d'exploitation du sol en vigueur¹.

En 1990, selon les données du Service statistique national, seuls 1.960 des 21.044 édifices existants, c'est-à-dire 9,31% du stock, dataient d'avant 1945. L'écrasante majorité était composée de bâtiments érigés principalement après les années 1950 (SSNG :1990).

La protection du patrimoine a débuté officiellement dans les années 1980, après la constitution en 1979 au sein du Ministère de la Culture de la Direction des Monuments Modernes (à savoir datant d'après 1830). Elle a été précédée par le classement des sites archéologiques et des monuments byzantins de la région dès les années 1960². Le premier bâtiment classé a été la résidence d'une célèbre famille d'industriels de la ville, en 1982. Jusqu'en 1994, et sur un rythme très ralenti, environ 20 bâtiments ont été classés à l'initiative de la 5e Direction des Monuments Modernes et des autres acteurs responsables (principalement le Ministère des Travaux Publics). En 1992, six bâtiments supplémentaires ainsi que les façades de 31 ateliers ont encore été classés dans le vieux marché de la ville³;

Le premier inventaire du stock historique dressé en 1988 (lors de la révision du plan d'urbanisme) a répertorié 239 bâtiments susceptibles d'être désignés pour une conservation, bien que ce chiffre ne soit pas exhaustif (Papayannis et al, 1988). Aujourd'hui, bien que l'effectif total ne soit pas précisé, il est certain que le chiffre des bâtiments classés s'est considérablement accru sans pour autant inclure l'ensemble.

2. LA RÉACTIVATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL : ÉTAT, ACTEURS ET OBJECTIFS

Projet à visée multiple, la réutilisation des vieux bâtiments industriels constitue une initiative remarquable de la ville, au niveau local et national. Mémoire et nécessité, préoccupations symboliques et besoins pratiques, convergent pour mettre en avant cette opération. La sauvegarde et la mise en valeur des témoignages les plus représentatifs de l'histoire locale afin de redresser la physionomie contemporaine de la ville après sa dévastation par les séismes, ainsi que le besoin urgent d'espace pour les usages modernes dans une condition de manque permanent de terrains publics disponibles, ont fait des vieilles usines le champ privilégié d'une politique singulière. Celle-ci a permis de réinsérer dans la vie urbaine ce stock précieux, de transférer des

activités vers les quartiers défavorisés de la périphérie et de renouveler l'image de la ville. Les bâtiments industriels de Volos présentent pour une opération de ce genre des avantages singuliers en matière de taille et d'emplacement. Il s'agit de larges installations, occupant souvent des blocs entiers et constituées de bâtiments spacieux susceptibles d'accueillir une vaste gamme d'usages nouveaux. Leur dispersion géographique est un facteur très favorable. Situées autrefois à la périphérie du tissu urbain, elles sont actuellement enclavées à l'intérieur des quartiers d'habitations, en raison des extensions successives de la ville. Dans leur majorité, elles se situent autour du noyau ancien de la forteresse, au voisinage de la zone ferroviaire et du port, à savoir dans les quartiers populaires démunis d'espaces publics et d'équipements sociaux. Cette conjoncture particulière offre une chance unique pour la mise en œuvre d'une stratégie de renouvellement de la physionomie de la ville.

La dépression industrielle a rendu inactives les vieilles unités productives, témoignages de l'apogée économique de la ville dans la période de l'entre-deux guerres. Financièrement endettées et de technologie périmée, elles sont passées aux mains d'organismes de crédit. L'absence de fortes tendances de reconstruction et la fragilité du marché immobilier ont contribué à la préservation de 35 des 45 usines qui existaient en ville (Adamakis, 2002 : 67). En règle générale, elles ont échappé à la solution « rentable » de la reconstruction et par la suite à la séduction d'une 'mise en valeur' touristique. L'esprit pratique de la ville ainsi que la nécessité de dégager de l'espace pour les besoins sociaux contemporains (dans une ville en pénurie permanente d'espaces disponibles) ont mené à la réactivation de ce stock précieux pour des usages collectifs nécessités par le développement de la ville et destinés à la poursuite de ce développement (Dimoglou et al, 1997). Aujourd'hui, 19 de ces usines sont réutilisées : 4 à l'initiative de l'université, 8 avec un financement municipal, 5 autres avec le co-financement de la municipalité et du programme européen Urban-I, 1 par l'Organisme du Port et 1 par des particuliers. Au moins 8 autres font l'objet de négociation dans l'attente d'investissements financiers.

Bien que ces opérations soient disparates, elles constituent par leur nombre et leur dispersion géographique un projet d'envergure urbaine incontestable. La réutilisation des anciennes installations industrielles apporte les espaces publics indispensables et redonne à la ville la physionomie désirable. Elle renforce la présence de l'histoire en restituant les vestiges du passé industriel pour en faire des points forts qui rétablissent une identité au lieu du paysage anonyme des quartiers dévalués du centre et de la périphérie. Elle répond aux déficiences en équipements sociaux et culturels, qui y sont marquées. Tous ces facteurs exercent une action positive sur le fonctionnement de la ville dans son ensemble.

L'effort de réactivation des bâtiments industriels a débuté en 1980, juste après la constitution de la Direction des Monuments Modernes, pour dominer l'actualité de la ville dans les années suivantes. Cette idée a émergé à la suite de propositions initiales pour l'aménagement de l'université et a attiré l'attention et l'appui des acteurs locaux, surtout de la municipalité. Progressivement, donc, alors que les premières reconversions des anciens locaux manufacturiers en bâtiments universitaires consolidaient la logique de la réutilisation, la question s'est amplifiée pour devenir une force motrice de développement pour une ville frappée par la dépression industrielle. Ce changement dans les conceptions a été amorcé par des débats sur l'identité de la ville et le patrimoine industriel à sauvegarder, sur la sensibilisation des acteurs locaux et des habitants, et a été soutenu par des publications, des colloques et des expositions sur l'histoire de la ville et son architecture, défrichant le terrain pour les opérations à entreprendre⁴.

Le transfert des compétences d'urbanisme aux autorités locales après 1989 est venu appuyer cet effort. Néanmoins, les organes et services municipaux institués afin d'entreprendre la mise en place et l'exécution des projets avaient des obstacles sérieux à surmonter, tels le manque de savoir-faire urbanistique approprié et l'absence d'une expérience de gestion suffisante, fait qui a souvent entravé l'avancement des initiatives.

3. L'AMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS UNIVERSITAIRES : UN PROJET INNOVATEUR

La réflexion sur l'aménagement des installations universitaires a démarré en 1980 avec la participation active des agents locaux, parallèlement aux actions pour la fondation de l'université de Thessalie en 1984. Aspirations et contraintes de la réalité ont été avantageusement fusionnées dans le choix final. La volonté déclarée d'éviter le modèle du campus, adopté par ailleurs pour les établissements universitaires créés antérieurement dans les villes de Patras, Ioannina et en Crète, afin d'assurer la meilleure intégration possible de la nouvelle institution dans la vie urbaine au profit mutuel d'une interaction fonctionnelle et culturelle, combinée avec le manque permanent d'espaces libres disponibles et l'existence d'un stock précieux intimement lié à l'histoire industrielle de la ville, ont déterminé le choix d'un réseau polycentrique d'installations bien insérées dans le tissu urbain, dans le centre historique et à sa périphérie.

Le projet d'aménagement de l'université a été établi dans son ensemble en 1992, sous la surveillance du conseil d'administration de l'université⁵. Toutefois, son élaboration a réellement commencé en 1980 avec les projets préliminaires dressés par l'Ecole d'Architecture de l'Université de Thessalonique en collaboration avec la municipalité et la Chambre Technique de Volos (Kotsiopoulos, 1980 : 319-150).

La création de l'université représente une innovation majeure pour la vie urbaine. D'un point de vue urbanistique, son aménagement dans des unités industrielles dispersées dans le tissu de la ville a été l'un des facteurs essentiels du déplacement de la centralité vers les quartiers ouest et périphériques. On a cherché par des remaniements architecturaux à mieux intégrer les bâtiments rénovés au tissu environnant, bien que des problèmes tels que celui du stationnement n'aient pas été résolus partout (Université de Thessalie, 1987).

Aujourd'hui, les installations de l'Université comptent trois ensembles manufacturiers reconvertis, situés en à des endroits stratégiques : sur le quai au centre, sur le Champ de Mars à l'ouest, et à Fytoko, à la périphérie nord. Deux autres sont en voie de préparation au centre-ville : la bibliothèque centrale, aménagée dans l'édifice de la Banque d'Athènes, et les locaux de la manufacture de tabac Matsangos. Des unités disparates de taille moyenne, qui abritent des services administratifs, complètent le réseau d'équipements universitaires. Au total, le seul remodelage des locaux manufacturiers restitue 15,5 ha de terrains et 56.000 m² de surface de bâtiments (Hastaoglou-Martinidis, 2002 : 217-223).

Les installations de l'Ecole Polytechnique sur le Champ de Mars s'étendent sur un terrain de 5,8 ha, à l'entrée ouest de la ville, près du port. Elles comprennent les locaux de la métallurgie Paparigas, qui datent de 1938, ainsi qu'un terrain cédé par l'Organisme du Port. L'ancien magasin de produits finis, réaménagé en 1988, abrite l'Ecole d'Architecture, sur une surface de 4.400 m². L'atelier d'ajustage, d'une surface de 4.300 m², abrite depuis 1993 l'Ecole des Ingénieurs d'Industrie. L'ancienne fonderie (750 m²) et l'entrepôt annexe de matières premières ont été reconvertis et attribués à l'Ecole d'Ingénieurs Civils. De surcroît, on a érigé un bâtiment neuf pour l'Ecole d'Aménagement du Territoire ainsi que des bâtiments préfabriqués, d'une surface totale de 8.800 m². Pour l'extension future des installations, l'université a obtenu un terrain adjacent, ce qui amènera l'étendue totale à environ 7,0 ha (Proggidis, 2000 : 2-3).



Figure 1. Le magasin de la métallurgie Papatras abritant actuellement l'Ecole d'Architecture.

Sur le quai de la ville, l'ancien entrepôt de tabac Papatras constitue actuellement l'image de marque de l'université et un foyer d'activité culturelle pour la ville. L'ensemble, occupant un bloc entier, se compose de l'édifice original, encadré par deux structures neuves, d'une surface totale de 14.820 m². L'imposant entrepôt d'aspect éclectique, édifié en 1936, a été acheté par l'université en 1985, avec les terrains adjacents. Pour son aménagement, on a lancé en 1986 un concours architectural⁷. Les travaux de rénovation de l'édifice original ont été achevés en 1991, et les bâtiments neufs en 1998 (Université de Thessalie, 1993). La disposition architecturale des trois volumes autour d'une coupole vitrée renvoie adroitement à la syntaxe du tracé urbain. L'ancien entrepôt accueille le rectorat et les services d'administration, tandis que les édifices neufs abritent les locaux de la Faculté des Sciences Humaines, la bibliothèque et le service des publications.



Figure 2. L'entrepôt de tabac Papatras, actuellement siège de l'administration de l'université.

A Fytoko, les anciens entrepôts de tabac Matsangos ont été réaménagés de manière à élargir l'activité de l'université à la périphérie nord de la ville. La superficie de 7,5 ha comprend les bâtiments rénovés depuis 2000 pour l'Ecole d'Agronomie, d'une surface de 14.000 m², ainsi que le nouveau Centre pour l'énergie (300 m²) (Proggidis, 2000 : 2-3).

La bibliothèque de l'université se situe au centre géométrique du réseau des installations, au voisinage de la place civique, formant un ensemble avec d'autres établissements publics, tels la mairie, le théâtre, le conservatoire, le Centre d'Histoire et le siège de la Chambre Technique. L'édifice, qui occupe un bloc entier, d'une superficie de 852 m², a été édifié en 1903 pour abriter la Banque d'Athènes. Gravement endommagé par les séismes de 1955, il a été utilisé par la suite comme gare routière. L'opération, en cours depuis 1999, conserve la partie existante tout en remodelant l'espace intérieur et restitue les six étages originaux, ce qui procure une surface utile de 3.700 m². L'université est en négociation pour l'achat du bloc adjacent afin d'agrandir les locaux de la bibliothèque tout en intégrant la rue, qui deviendra piétonne⁸.



Figure 3. La Bibliothèque de l'université, plan de façade.

Les locaux de la célèbre manufacture de tabac Matsangos, qui employait autrefois 2.000 ouvriers, ont une surface de 14.000 m² et occupent la superficie de deux blocs (environ 0,6 ha) dans le quartier commercial du centre-ville. Exigeant des aménagements particuliers, d'ordre fonctionnel, technique et esthétique, la reconversion prévoit la restauration et le remodelage du bâtiment en vue des nouveaux usages universitaires ainsi que le remplacement des parties non réparables par des structures nouvelles. Avec l'expropriation du bloc adjacent, prise en charge par la municipalité, l'ensemble sera doté d'une place ouverte munie d'un parking souterrain, ajoutant ainsi un espace public vital dans le tissu très dense du quartier commercial. Néanmoins, l'avancement de l'opération traîne encore, en raison de l'opposition des commerçants concernés par l'expropriation et surtout des réserves de la Direction des Monuments quant à l'ampleur de la rénovation (Hastaoglou-Martinidis, 2002 : 222).

Deux autres bâtiments, appartenant autrefois à des familles d'industriels locaux, abritent l'administration de l'université. Une résidence néoclassique (470 m²) a été rénovée en 1987 pour abriter les services techniques, et une résidence éclectique (800 m²), qui est entrée en possession de l'université en 1997, est en train d'être restaurée afin de décongestionner les services administratifs (Proggidis, 2000 : 3). L'achat récent du bâtiment moderniste de l'Institut Français, qui a cessé de fonctionner en 2000, devrait donner un espace supplémentaire au Département de Pédagogie.

4. LE PROJET DE LA MUNICIPALITÉ

L'initiative de l'université a été vite adoptée par la municipalité, en recherche d'espaces pour son programme de mise en place d'équipements collectifs. La lourdeur de l'entreprise a été assumée par les services municipaux, assistés par d'autres acteurs de la ville tels que la Chambre Technique, l'Association des Architectes, la Direction des Monuments Modernes etc. Les lacunes et les improvisations, surtout dues au manque d'expérience préalable, n'amointrissent pas l'importance du projet et le bilan est impressionnant : au total, le programme de réhabilitation de 13 locaux industriels a restitué à la ville plus de 10 ha de terrains pour l'usage public et plus de 27.000 m² de surface de bâtiments pour des équipements collectifs (Hastaoglou-Martinidis, 2002 : 209).

L'activité de la municipalité, s'appuyant sur ses propres ressources financières pour la réutilisation de 8 édifices industriels, a apporté à la ville plus de 6 ha de terrain et environ 12.500 m² de surface de bâtiments.

Le premier bâtiment restauré a été le grand entrepôt de tabac de la maison allemande Herman Spierer. Classé en 1985, il occupe un bloc entier au voisinage immédiat de la place centrale de la ville et est entré en possession de la municipalité en 1988. Les travaux ont été entrepris par les services techniques municipaux et l'inauguration de son aile nord en 1993, à l'occasion de l'exposition des projets des architectes de la région, est venue confirmer les initiatives subséquentes de la municipalité. Achievé en 1996, cet ouvrage offre aujourd'hui une surface de 4.780 m² et abrite le Centre d'Histoire, le conservatoire, des salles d'expositions, etc⁹. Sa présence affirme le caractère civique de la place centrale.



Figure 4. L'entrepôt de tabac Spierer après sa rénovation.

L'entrepôt de la société Franco-hellénique de tabac, situé dans un quartier populaire, a été restauré par les services techniques municipaux en 1993. Le bâtiment, d'une superficie de 2.200 m² sur un grand terrain libre, abrite aujourd'hui le Département des Arts Appliqués et l'Institut de Formation Professionnelle de la municipalité, contribuant ainsi à la revalorisation du quartier¹⁰.

Les locaux de l'ancienne Compagnie d'Electricité, en fonction jusque dans les années 1980, ont été classés et achetés par la municipalité en 1994, en vue de leur conversion en théâtre musical. Le projet de restauration par les services techniques de la municipalité a été entrepris en 1997 et achevé en 2001. Aujourd'hui complètement rénové, l'ensemble comprend aussi l'Ecole de Danse¹¹.

La réutilisation d'autres sites de production vise depuis 1996 à améliorer la qualité de la vie quotidienne dans les quartiers périphériques : on peut citer les entrepôts d'huile reconvertis en crèche (851 m², terrain de 1.031 m²), les entrepôts de l'Organisme National des Tabacs (terrain de 10.760 m²) abritant le centre sportif et culturel sur une surface de bâtiment de 1.050 m², et le dépôt de grain transformé en centre pour la jeunesse. Enfin, sur le territoire de la municipalité voisine de Nea Ionia, les anciens silos et les tôleries, inoccupés depuis 1980, et rénovés en 1997, offrent une surface de 580 m² et un terrain de 0,8 ha pour les besoins sociaux du quartier.

En 1994, une subvention (de 11.509.166 euros) par le programme européen URBAN-I a permis l'élargissement de l'action municipale. Volos a été l'une des six villes grecques choisies pour l'application de ce programme¹². La mise en œuvre du programme, qui a duré de 1994 à 1999, a porté sur les quartiers dégradés au nord-est du centre. Elle comprend les travaux de reconversion de 5 unités manufacturières, complétés par l'amélioration de l'espace public environnant. La ville a gagné environ 4 ha de terrain d'utilité publique et 14.800 m² de surface de bâtiments rénovés, qui sont venus enrichir ces quartiers déshérités.

La réhabilitation de la tuilerie Tsalapata est de loin l'œuvre la plus importante du projet par sa taille et son envergure urbaine. La prochaine mise en fonction des bâtiments rénovés devrait favoriser le transfert de la centralité vers le noyau médiéval délaissé de la forteresse, apportant ainsi des bénéfices multiples, fonctionnels et urbanistiques. L'usine, qui date de 1925 et a définitivement cessé son activité en 1975, représente un spécimen rare en son genre au niveau européen, conservant une partie considérable de son outillage. Classée en 1995 et achetée par la municipalité, elle comprend un ensemble de locaux de 7.600 m² ainsi que des hangars de 4.900 m², sur un terrain de 2,3 ha entouré par le tissu urbain. Le projet de sa réhabilitation, confié initialement à une équipe pluridisciplinaire de techniciens, a été par la suite exécuté avec des spécifications plus modérées par les services techniques municipaux, ce qui a conduit à des critiques quant à la pertinence de la restauration effectuée. Les nouveaux usages concernent la création d'un centre polyvalent, dédié à la tradition manufacturière et artisanale et à la création artistique, comprenant des ateliers artisanaux, des salles d'exposition et des boutiques, un musée d'archéologie industrielle, un espace pour la culture et la récréation etc., assurant 80 postes d'emploi (Initiative Communautaire, 2001 : 33-37).

Les acquis d'une initiative locale. La mise en valeur du patrimoine industriel de Volos.



Figure 5. La tuilerie Tsalapata après sa réhabilitation.

Dans le quartier du vieux marché, deux petits locaux de production (de 1.000 m² au total) ont été remodelés pour abriter le Centre Régional d'Énergie et le Centre Municipal de Protection Sociale. L'amélioration de l'espace public environnant contribue largement à la réhabilitation de ce quartier historique de la ville¹³.

La rénovation de l'ancienne filature de coton Adamopoulos, qui a cessé son activité en 1970, a créé un foyer de vie sociale dans l'un des quartiers les plus déshérités de la ville. Ce bâtiment, d'une surface de 2.735 m² sur un terrain de 3.000 m², a été acheté par la municipalité en 1995 et remodelé en centre sportif pour la jeunesse. L'ensemble comprend aussi une crèche, une bibliothèque et un centre d'information¹⁴.

La restauration de la filature de soie Etmekdjoglou, sur le territoire de la municipalité voisine de Nea Ionia, constitue un acquis précieux pour ce district populaire, dont l'origine remonte à l'établissement des réfugiés d'Asie Mineure dans les années 1920. Créée en 1924 par une famille de manufacturiers réfugiés, l'usine a cessé son activité en 1992. Elle a été classée en 1995 et à la municipalité en a obtenu l'usage. L'installation se compose de 5 bâtiments d'une surface totale de 2,750 m² sur un terrain de 0,4 ha. Le concours architectural qui a précédé sa reconversion garantit la qualité de la construction, achevée en 2000 par les services techniques municipaux. L'ensemble abrite une pépinière de petites entreprises de filature, un musée de la soie, ainsi que des espaces culturels et de loisir¹⁵.



Figure 6. La filature de soie Etmekdjoglou, projet de restauration.

La réactivation du patrimoine industriel est accompagnée par un effort d'embellissement de l'espace public. Outre les cas déjà cités, il faut noter la piétonisation originale de la grande rue qui relie 3 usines réhabilitées (Compagnie Électrique, Filature de coton et Filature de soie) dans les quartiers populaires, ainsi que l'amélioration de l'espace public autour des petites habitations des réfugiés qui subsistent encore à Nea Ionia¹⁶.

L'importance de la réactivation des bâtiments industriels a récemment été perçue par l'initiative privée. En dehors des petits ateliers du vieux marché, qui ont été transformés en tavernes, en

quête de rentabilité touristique, l'opération la plus prometteuse est le projet de reconversion en hôtel de luxe d'une minoterie de sept étages, située près de la gare (Adamakis, 2002 :71). En outre, l'Organisme du Port envisage la reconversion d'un hangar situé sur le vieux môle en gare de passagers afin de répondre à l'accroissement du trafic vers les îles. Néanmoins, un nombre considérable de grandes unités industrielles attendent le financement nécessaire pour leur mise en valeur, promettant la restitution à la ville de quelques dizaines de milliers de mètres carrés ainsi que des opportunités uniques pour l'amélioration de l'espace urbain. Les plans de la municipalité concernent prioritairement trois vastes entrepôts de tabac, deux grandes filatures, un complexe métallurgique, une manufacture de plaques de mosaïque, une manufacture d'alcool et un hangar des chemins de fer (Hastaoglou-Martinidis, 2002 : 215-216).

CONCLUSION

La réactivation du patrimoine industriel de Volos constitue un projet pionnier, habilement conçu et de fait réussi, unique parmi les opérations entreprises dans ce domaine en Grèce. A Athènes la reconversion inaugurale de l'usine de gaz en centre culturel polyvalent par la municipalité et le Ministère de la Culture a dû attendre la fin des années 1980, tandis qu'à Thessalonique, la première réutilisation notable a été l'œuvre de l'initiative privée et concerne la reconversion d'une minoterie en centre plurirécréationnel en 1992. Dans aucun cas jusqu'à présent la mise en valeur du patrimoine industriel n'a été maniée comme à Volos d'une manière concertée et globale, pour constituer une force de renouvellement de l'image de la ville et d'amélioration de l'ensemble urbain. Sa réalisation a ranimé le marché du travail et du bâtiment et a relancé l'intérêt des architectes (les concours qui ont été lancés sont parmi les premiers dans la ville).

Le bilan de ce projet est impressionnant : plus de 19 bâtiments industriels (parmi les 35 inventoriés en ville) ont jusqu'à présent restitué à la ville 25 hectares de terrains urbains et 83.000 m² de surface de bâtiments. Fidèle à l'histoire particulière de la ville et motivé par son esprit pratique et efficient, il a réussi à mobiliser les ressources urbaines et architecturales, à réactiver la participation des acteurs locaux et à sensibiliser les habitants au devenir de leur ville.

¹ Pour un aperçu général de l'évolution de la ville et de sa situation actuelle voir mon étude (Hastaoglou-Martinidis, 2002).

² Ceci inclut notamment la forteresse byzantine de Volos, la cité antique de Goritsa, le site hellénistique de Démetrias et le site néolithique de Dimini. En 1976, la protection s'est étendue aux villages pittoresques du mont Pélion. Voir Hastaoglou-Martinidis 2002 : 191-192.

³ Kalovidouri et al. 1991. Voir aussi le journal locale Thessalia, 21.5.1992.

⁴ En 1989, la revue municipale Volos, notre ville a publié un numéro spécial consacré aux vieilles usines, avançant l'idée de leur réinsertion dans la vie urbaine actuelle. En 1993, on note la publication d'un aperçu bien documenté sur l'industrie locale par la journaliste N. Koliou (1993), et le premier colloque sur l'histoire industrielle de la ville, organisé par la municipalité.

⁵ A l'initiative de son président, le professeur P. Lazaridis et avec comme architecte responsable le professeur A. Kotsiopoulos. Voir Université de Thessalie, Conseil d'Administration (1993).

⁶ Le projet a été élaboré par les architectes C. Adamakis, E. Gali, D. Nikolaou et D. Filipidji. Voir Université de Thessalie (1993).

⁷ Le projet lauréat a été élaboré par les architectes M. Chrisomalidis, L. Spania, P. Tzonos, X. Heupel. Dossier technique de l'ouvrage, atelier d'architecture de M. Chrisomalidis.

⁸ Dossier technique de l'ouvrage, atelier d'architecture de C. Adamakis.

⁹ Dossier technique de l'ouvrage, Services Techniques Municipaux.

¹⁰ Dossier technique de l'ouvrage, Services Techniques Municipaux.

¹¹ Dossier technique de l'ouvrage, Services Techniques Municipaux.

¹² Les autres villes étaient Thessalonique, Patras, Hermoupolis, Drapetsona et Peristeri au Pirée. Pour la présentation du programme, voir Initiative Communautaire Urban-I, 2001:31-45.

¹³ Dossier technique de l'ouvrage, Service Technique Municipaux et Initiative Communautaire Urban I, 2001:41-42.

¹⁴ Dossier technique de l'ouvrage, Service Technique Municipaux et Initiative Communautaire Urban I, 2001:42-43.

¹⁵ Dossier technique de l'ouvrage, atelier d'architecture de N. Yamakos et Initiative Communautaire Urban I, 2001:37-38.

¹⁶ Initiative Communautaire Urban I, 2001:40.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAMAKIS Costas (2002), « Réutilisation des bâtiments industriels dans la municipalités de Volos et Nea Ionia », revue *En Volo*, no 6, pp. 66-71 (en grec).

DIMOGLOU Aigli, et Kollias Pavlos (1997), *Bâtiments industriels en Volos, Passé, présent et avenir*, Volos : Agence municipale d'études et des constructions (grec-anglais).

HASTAOGLOU-MARTINIDIS Vilma (2002), *Volos. Portrait de la ville aux XIXe et XXe siècle*, Volos : Centre Municipale d'Histoire (en grec).

Initiative communautaire Urban I (2001), *Programme Urban – Ellas*, Athènes : Ministère d'Economie Nationale (en grec).

KALOVIDOURI Maria, Bakoyanni Neli, et Papaefstathiou Dinos (1991), *Codification de la législation urbanistique de la région de Magnesie*, Volos : Chambre Technique de Crèce, ronéo (en grec).

KOLIOU Nitsa (1993), *L'industrie de Volos*, Volos : Centre Municipal d'Histoire (en grec).

KOTSIPOULOS Anastasios (1980) "Projet pour un réseau universitaire à Volos", *Actes du Colloque International sur Volos*, v.3 Enseignement, Thessalonique : Université d'Aristote de Thessalonique – Municipalité de Volos (en grec).

PAPAYANNIS Thymio et associés (1988), *Inventaire de protection du patrimoine européen. Bâtiments historiques notables en Volos*, fasc. VI, Athènes : Ministère des Travaux Public, ronéo (en grec)

PROGGIDIS Costas (2000), *Le projet d'aménagement de l'Université de Thessalie et son application*, Volos : Université de Thessalie, ronéo (en grec)

SERVICE STATISTIQUE NATIONAL DE GRECE (1990), *Recensement des édifices et des bâtiments pour l'année 1990*, Athènes : SSNG (en grec).

UNIVERSITE DE THESSALIE, Conseil d'Administration (1987), *Compte rendu et programme d'action pour 1986*, Athènes, ronéo (en grec).

UNIVERSITE DE THESSALIE, Conseil d'Administration (1993), *Le projet d'aménagement de l'Université de Thessalie – Rapport technique*, Volos, ronéo (en grec).

4. Habiter le patrimoine

«Habiter» un lieu de production et de travail

*La mobilisation patrimoniale dans le bassin minier
Nord – Pas de Calais, entre construction symbolique
et développement local
- réflexion sur la temporalité et le patrimoine –*

Hélène MELIN

Docteur en sociologie, Université de Lille I –CLERSE -UMR 8019

INTRODUCTION : S'INTERROGER SUR LA PLACE DU PATRIMOINE AUJOURD'HUI

L'extension du champ patrimonial en France a été entamé dans les années 70 pour voir accéder au rang de «lieux de mémoire» (NORA, 1984-1992) et d'objets représentant la culture nationale et les cultures régionales, des domaines qui jusque là en étaient exclus : le patrimoine industriel, le patrimoine ethnographique, le patrimoine rural, etc....Cet élargissement de la notion de patrimoine s'est fait dans un contexte de mutation sociale et économique mondial, parallèlement à l'ouverture de certaines responsabilités politiques dévolues à l'Etat à des échelons intermédiaires du pouvoir, dans un processus de déconcentration d'abord, de décentralisation ensuite (SAEZ, 2003). Alors que le pouvoir politique national envoyait ses agents en régions afin de diffuser largement la politique culturelle publique¹, les collectivités territoriales prenaient également des responsabilités de plus en plus importantes en matière de patrimoine. Les départements sont les premiers à se voir confier des responsabilités culturelles² et apparaissent comme les partenaires privilégiés de l'Etat, tandis que les Régions, plus jeunes, cherchent des domaines propres dans lesquels s'investir³. Si la décentralisation, en matière culturelle, octroie finalement peu de réels pouvoirs aux collectivités⁴, les conventions de développement culturel et les partenariats entre acteurs institutionnels se multiplient (SAEZ et PERRET, 1996 ; PONGY, 1996 : 37-39) pour faire apparaître la culture, puis de façon de plus en plus prégnante le patrimoine, comme l'affaire de tous. Les années 90, puis 2000, voient l'accélération de ces mouvements et le poids des instances territoriales accru dans la détermination des orientations culturelles.

Parallèlement à cette nouvelle répartition du pouvoir entre les acteurs politiques et institutionnels, les acteurs sociaux – milieu associatif, érudits locaux, acteurs de l'animation socio-culturelle – se sont également fortement investis dans la valorisation patrimoniale au sein des différents territoires. Ce sont eux qui ont impulsé les mouvements d'inventaire et de sauvegarde d'éléments qu'ils ont fait apparaître d'abord comme des lieux et des objets identitaires régionaux puis comme faisant partie intégrante de la culture nationale (voir notamment MICOUD, 1995 et RAUTENBERG et alii, 2000). Sous cette «pression» sociale, le patrimoine devient donc peu à peu une question de premier plan et son acception ne se limite plus aux seuls champs des beaux arts ou de l'archéologie mais pénètre des sphères jusque là méconnues et qui semblent aujourd'hui un objet de réflexion et de discussion particulièrement pertinent au vue des enjeux qu'il soulève.

En effet, la question patrimoniale prend aujourd'hui un nouveau sens. Les débats sur ce qui doit faire partie ou non du patrimoine, sur les sens qu'on lui accorde, sont dépassés, et les interrogations se déplacent davantage vers les enjeux politiques et sociaux liés aux lieux de mémoire et les rôles que l'on désire attribuer à ces monuments. Ce glissement s'opère dans un contexte de mondialisation et de concurrence accrue des territoires. Face au phénomène de globalisation économique, la compétition pour l'excellence entre les territoires - et cela à différents échelons : local, régional, national, international – pousse les acteurs à trouver de nouveaux moyens pour rester dans un processus de croissance. Dans ce contexte, le patrimoine semble avoir un rôle à jouer et il est nécessaire de s'interroger sur la façon dont les groupes sociaux vont se saisir de ce

qui apparaît de plus en plus comme une ressource – et plus simplement un témoin et encore moins une survivance du passé – pour enclencher une dynamique de territoire et se distinguer ainsi des autres espaces nationaux ou internationaux⁵.

Ce questionnement nouveau sur le patrimoine et la mondialisation en amène un autre, celui du rapport au temps dans notre société moderne. Il existe plusieurs définitions du temps et de multiples façons de l'envisager, selon que l'on se base sur un temps cyclique impliquant «la répétition totale ou partielle des événements» (VIAUD, 2002 : 25), un temps lié aux rythmes de la nature (GODARD, 1997 : 7), ou un temps linéaire, fait d'une succession d'événements uniques. Les conceptions du temps ont évolué dans l'histoire de l'humanité. Il est possible de dégager trois angles temporels. Le premier, remontant avant le 18^{ème} siècle, est un temps religieux où le rapport au futur est lié à la prophétie. Dans cette acception le futur est déjà défini, c'est le destin. Puis, au 18^{ème} siècle, les Lumières formulent un nouveau rapport à la temporalité lié à la raison. Le futur y est toujours prévisible, mais il est envisagé comme nécessairement meilleur que le passé et le présent. Domine alors l'idéologie progressiste (TAGUIEFF, 2000 : 9). Cependant, face aux bouleversements nombreux du 20^{ème} siècle, force a été d'admettre que le temps conçu comme un progrès éternel était peut-être un leurre. Nous traversons actuellement ce que P-A. Taguieff appelle une «crise de l'avenir». Les incertitudes face au devenir se multiplient, on assiste à une perte de sens du temps entraînant une «perte de la puissance d'agir et donc une impuissance croissante à imaginer l'avenir» (TAGUIEFF, 2000 : 10).

C'est dans ce contexte que le patrimoine trouve un sens renouvelé et apparaît comme un déterminant possible d'un réancrage du temps. La question de la valorisation patrimoniale est en effet liée au rapport au temps, les lieux de mémoire apparaissant comme les symboles même du déroulement temporel et comme des points d'ancrage permettant d'identifier les différentes phases de l'histoire.

L'évocation du patrimoine renvoi à l'histoire et à la mémoire. Aussi, la façon dont on va envisager les monuments, les fonctionnaliser, dépend de la place qui leur est accordée dans le temps ainsi que dans l'espace. S'ils apparaissent comme un héritage ancestral, ils seront élevés au rang de reliques et susciteront l'admiration, voire feront l'objet d'un «culte moderne» (RIEGL, 1984) réintégrant une espèce de religiosité dans le rapport à l'évolution. Les lieux patrimoniaux peuvent également apparaître comme des freins à la modernité, symboles de nostalgie qu'il faudra alors au plus vite faire disparaître pour faire place à davantage de «productivité» et d'«efficacité». Ils peuvent aussi être envisagés de façon prospective et constructive dans une perspective de «développement durable». Autant de visions, qui souvent s'entrecroisent, permettant de déterminer les stratégies et les enjeux liés à la conservation d'un patrimoine sans cesse enrichi de nouvelles traces. S'interroger sur la modernité du patrimoine et de ses usages sociaux nécessite donc de réintégrer les monuments dans une perspective temporelle et de les inscrire dans l'espace, c'est-à-dire faire appel à l'échelle territoriale pour déterminer quels sont leur ancrage et leur rôle symbolique (DI MEO, 1995, 1996).

Traditionnellement, le patrimoine fait le lien entre les générations, marquant la nécessaire inscription de l'humanité dans une filiation. De ce fait, il va à contre courant de la vision progressiste du temps niant toute valeur aux leçons du passé perçues comme autant de freins au bon développement social (RAUTENBERG et alii, 2000 : 5). Le patrimoine, dans cette acception, apparaît comme un marqueur de temps, un créateur de rythmes et un pilier de l'histoire. Parallèlement, on assiste aujourd'hui à une accélération du temps (TAGUIEFF, 2000 : 68) caractérisée par la prépondérance des flux financiers, la multiplication des mutations sociales, économiques et techniques. Ce phénomène implique un inévitable changement dans le rapport au temps, on entre dans un temps que l'on pourrait qualifier de «fuyant», qui échappe à l'acteur local. Ce dernier semble de plus en plus se réduire à un spectateur passif, subissant l'évolution davantage qu'il ne la maîtrise. Il s'agit d'un «temps harcelant» (CASTELLI, 1952) synonyme de craintes, d'incertitudes rendant le futur inquiétant. De plus, il se produit un décalage du temps qui sépare les acteurs dans différentes dimensions sociales et spatio-temporelles. Trois logiques retiennent notre attention. Une logique de rapidité d'abord, c'est le temps de la globalisation et des flux rapides : mouvements boursiers, moyens de communication, transactions financières.... Un temps localisé ensuite, c'est le temps des collectivités territoriales, beaucoup plus lent et court, lié à l'action politique. Le troisième temps est

celui des lieux de mémoire, c'est alors un temps long, qui peut se calculer sur des siècles. Envisager l'avenir signifie concilier ces logiques et les articuler entre elles sans léser l'un ou l'autre niveau. C'est cependant ce qui paraît poser problème, comme le note F. Godard, pour qui le temps du territoire est aujourd'hui dépassé par les mouvements internationaux de l'économie, de la communication ou des flux migratoires. La mondialisation a un impact déterminant à la fois sur le temps et sur les territoires. Il semble se produire une dépossession du local au profit du supranational.

L'entrechoquement de ces logiques du temps pourrait être à la base de la crise de l'avenir. Une des façons pour rétablir un sens commun serait de redonner du poids à l'action collective locale. Dans ce processus le patrimoine prend tout son sens. L'observation minutieuse des mouvements patrimoniaux de ces dernières décennies semble indiquer que le rôle des lieux patrimoniaux, à travers les mobilisations des acteurs politiques et sociaux, pourrait être de remettre de l'ordre dans le temps (TAGUIEFF, 2000 : 463) afin de rééquilibrer l'articulation entre territoires et déroulement du temps et de redonner du sens au présent.

Cette réflexion, qui n'apporte en aucun cas de réponse définitive, se veut une façon nouvelle de regarder le patrimoine. Elle a pour objectif, en posant des questions plus qu'elle ne dicte des solutions, de susciter un débat autour des usages post-modernes du patrimoine et des significations successives et superposées qui sont attribuées aux lieux de mémoire.

Dans les pages qui suivent, nous nous attacherons à l'histoire patrimoniale d'un territoire particulier en France, le bassin minier de la région Nord – Pas de Calais, afin de voir concrètement comment se construit et évolue le rapport au patrimoine. Dans un premier temps, après avoir décrit succinctement le contexte régional, nous nous pencherons de manière plus précise sur ce territoire emblématique qu'est le bassin minier. Territoire forgé autour de l'industrie d'extraction charbonnière, il a connu une crise économique et sociale d'envergure et tente encore aujourd'hui de se restructurer, en s'appuyant notamment sur la ressource patrimoniale. Un second temps nous permettra de réfléchir sur la place du patrimoine dans le territoire, entre support symbolique et levier de développement.

1. LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DANS LE BASSIN MINIER NORD – PAS DE CALAIS : DE LA MOBILISATION SOCIALE LOCALE À LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

Le bassin minier se situe dans la région française du Nord – Pas de Calais. Il apparaît comme particulièrement emblématique de ce territoire industriel par excellence et synonyme de labeur avant d'être un haut lieu possible du patrimoine.

1.1. Le Nord – Pas de Calais, terre industrielle ou terre de patrimoine ?

La région Nord – Pas de Calais se situe à l'extrême nord du territoire hexagonal. Il s'agit d'une terre à la fois fortement industrialisée et possédant de vastes espaces agricoles. Longtemps perçue comme une des régions phares du développement de la France, elle connaît depuis les années 70 une crise sans précédent qui oblige ses dirigeants à s'interroger sur les orientations futures à adopter pour assurer la pérennité du territoire.

1.1.1...De l'excellence à l'oubli, parcours d'un territoire en mutation

La position géographique du Nord – Pas de Calais, ainsi que ses multiples ressources naturelles l'ont conduit très tôt à être une terre d'échanges économiques et le siège du développement de nombreux secteurs d'activités, notamment dans le domaine industriel (DHERENT, 1994). Les activités industrielles et commerciales dans la région – textile, travail du fer et du verre, activités portuaires – ont débuté bien avant le 19^{ème} siècle. Dès le Moyen Âge, le Nord – Pas de Calais était reconnu comme un des pôles économiques majeurs au niveau européen. La Révolution industrielle ne vient que confirmer ces orientations en accélérant la mécanisation des activités traditionnelles et en entraînant une concentration de la production en certains lieux. Cette tendance va se poursuivre et s'amplifier au cours des décennies pour voir son apogée dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

La Région est alors le premier territoire industriel de France autour de trois secteurs d'activités : le textile, le charbon et l'acier.⁶

La structuration de l'espace régional s'est faite parallèlement au développement de l'industrie, à tel point que ce qui était au départ une simple activité professionnelle a dépassé largement son cadre initial pour pénétrer tous les aspects de la vie de la région. L'industrie est à la base d'une culture industrielle et industrieuse forte et a façonné le territoire tant au plan architectural qu'au plan psychologique et social. Une telle implication du travail dans le fonctionnement d'un espace explique l'émergence d'un patrimoine industriel qui marque l'avènement de l'industrie dans l'aire du symbole et de la représentation et plus uniquement dans celle de l'économique et du matériel.

Cependant, l'histoire régionale ne s'arrête pas là. La fin des « Trente Glorieuses » sonne le glas de la croissance économique et marque le début d'une crise extrêmement importante pour le territoire local, tant au plan économique que social. Les années 60 et 70 voient en effet les piliers de l'industrie régionale s'effondrer un à un, sans qu'une réelle activité de substitution parvienne à combler le vide créé. Ce bouleversement entraîne un questionnement général et une remise en question du bien fondé de l'organisation régionale. La crise économique a engendré une crise du temps, bouleversant les rythmes de vie et la raison d'être du territoire. En place et lieu des anciennes grandes implantations industrielles se multiplient des friches, ancrant un peu plus le territoire dans une position d'espace sinistré.

Le questionnement autour du devenir du territoire se place à un double niveau. Au plan économique et politique d'abord. Il semble en effet indispensable de pouvoir redonner un élan à la région pour la réintroduire dans le circuit du développement et de la production de richesse. Au plan symbolique ensuite une autre réflexion est entamée pour savoir quelle peut-être désormais l'identité du territoire si la valeur principale qui a présidé à son édification - le travail - a disparu.

Face à cette situation, les acteurs régionaux ont choisi de s'appuyer sur ce qui faisait l'identité régionale (MELIN, 2003), même s'il s'agissait d'une image écornée par l'évolution, pour tenter de redynamiser le territoire et de retrouver à la fois une cohérence interne et une place au sein de l'espace national. C'est ainsi que se construit, au fil des mobilisations locales, des initiatives politiques et des expérimentations économiques et touristiques, un patrimoine industriel symbole du renouveau régional et non plus de sa décadence.

1.1.2. Le bassin minier, un lieu exemplaire...

L'activité d'extraction charbonnière a été décisive dans le façonnement de la région Nord – Pas de Calais. La découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut (Nord) en 1720 puis dans le Pas de Calais, à Oignies en 1841 (DAIX, 1996 : 27-29), marque le début d'une « épopée » minière qui durera 270 ans (GILLET, 1973). Au fil des découvertes de veines de charbon se forme ce qui est toujours aujourd'hui appelé le bassin minier du Nord – Pas de Calais. Jusqu'en 1950, le bassin minier fournissait plus de 50% de la production française de charbon. Dans la période de l'immédiat après-guerre, de 1945 à 1947, le bassin minier et sa population sont fortement mobilisés pour produire l'énergie nécessaire pour la reconstruction du pays. De cette époque naît un sentiment de fierté et l'idée que le bassin minier a été un des principaux ferments du redéveloppement de la France. Le déclin économique et social, entamé dès les années soixante, sera d'autant plus mal vécu qu'il remet en cause un mythe social – celui du travailleur héroïque et du territoire exemplaire – plus qu'une simple activité de production. A partir de ce moment, les différentes initiatives de sauvegarde du patrimoine minier seront autant d'appels à une reconnaissance perdue.

1.2. Les acteurs locaux face à la question du devenir des sites industriels : les précurseurs de la patrimonialisation industrielle

La crise du charbon a été amorcée très vite au début des années 50, et à partir des années 70 il coûte moins cher à la France d'importer du charbon que de l'extraire de son propre sol. La fin de la mine est alors programmée et les fermetures de puits vont s'étaler des années 60 aux années

90. Les friches envahissent le paysage, certaines vont disparaître, démantelées par l'exploitant – les Houillères du Bassin minier du Nord – Pas de Calais (HBNPC) – d'autres retrouveront une utilité économique (traitement des schistes, bassins de décantation...) et certaines feront l'objet d'une réappropriation culturelle et sociale. C'est à ce dernier aspect que nous nous intéressons afin de montrer comment la revendication patrimoniale a été au départ un moyen de demander une reconnaissance, régionale et nationale, face à une fin brutale de l'activité qui n'a pas permis à la population de faire son deuil.

La démarche de sauvegarde de sites ou de matériels a débuté dans les années 60 à une époque où, si le déclin de la mine était connu, les fermetures de puits n'étaient pas encore à l'ordre du jour, sauf pour les gisements les plus anciens⁷. Le premier type de patrimonialisation de l'activité est alors la création d'un musée – le Musée Théophile Jouglet à Anzin (Nord) – par la municipalité, dans un but essentiellement esthétique⁸ et d'hommage aux travailleurs. Dans les années 70 le point de vue est différent, la crise est davantage présente. C'est à ce moment que se multiplient les collectes de matériels dans les différentes fosses qui commencent à fermer. Ce sont les professionnels de la mine qui entament cette démarche : d'un côté le patronat, avec les HBNPC, qui a déjà un projet muséographique, et de l'autre les anciens travailleurs, mineurs ou porions⁹ dans leur majorité. Un musée est créé, de la part d'érudits locaux souhaitant narrer l'histoire locale, le Musée municipal d'Escaudain (Nord). La décennie 80 est riche en créations muséographiques. Cinq musées de la mine voient le jour, de même des comités de sauvegarde¹⁰ et des projets municipaux autour de matériels emblématiques comme les chevalements¹¹ se multiplient. A ce moment là de l'histoire, le sort du charbon est scellé, les mouvements de patrimonialisation privilégient la technique et le travail. On conserve le plus de matériel possible, parfois dans la confrontation, souvent dans l'opposition. Le projet d'origine patronale – qui donnera naissance en 1984 au Centre Historique Minier de Lewarde – se forme en même temps que plusieurs projets municipaux et associatifs¹², dans une certaine concurrence pour l'imposition d'une mémoire de l'activité. Les initiatives des années 80 marquent un besoin immédiat de mémoire. C'est une lutte contre la disparition d'une activité. Cela peut en partie s'analyser comme un certain refus de la fin du charbon et le désir de lui permettre de « survivre » par la patrimonialisation. La dernière vague de patrimonialisation se situe dans les années 90. Trois sites complets, tout juste fermés, sont protégés et font l'objet de plusieurs projets. Il s'agit de la fosse 9-9bis de Oignies (Pas de Calais), de la fosse Arenberg à Wallers (Nord) et de la fosse 11/19 à Loos-en-Gohelle (Pas de Calais). Trois musées sont encore créés¹³. Il se produit ici un nouveau changement de perspective. La technique, particulièrement en ce qui concerne la muséographie, ne semble plus être la préoccupation principale. L'activité minière a définitivement cessé au début de la décennie et depuis longtemps dans la plupart des communes. La patrimonialisation ne répond plus à un besoin de justifier l'excellence de l'activité ainsi que de celle des travailleurs, il faut désormais gérer le passé et assurer un développement durable au bassin minier jusque là synonyme de développement non durable. La thématique adoptée est tournée vers l'environnement. La préoccupation n'est pas de décrire un métier mais de donner un rôle aux éléments qui subsistent. Les traces de l'exploitation minière deviennent alors des outils d'aménagement du territoire et de développement local. Rieulay se pose comme une commune exemplaire d'une politique novatrice de développement durable dans un contexte de respect du patrimoine. Raismes est un modèle de requalification de friches et de restauration d'un environnement de qualité¹⁴ et Marles crée du beau et de l'art à partir d'un élément de travail. Depuis les années 2000, les mobilisations ne se font plus principalement autour de la sauvegarde ou de la conservation de sites, mais se concentrent autour de la mise en place d'activités et autour d'une réflexion visant à intégrer les lieux de mémoire dans les préoccupations sociales actuelles.

1.3. Les mobilisations locales, de la mémoire stigmatisée à l'innovation sociale

Les formes prises par la protection et la valorisation du patrimoine minier montrent que le musée reste la forme d'expression privilégiée. Il existe en tout onze musées de la mine dans la région Nord – Pas de Calais¹⁵, sans compter les autres types de musées qui présentent, en même temps que d'autres éléments de l'histoire locale, des pièces de l'activité charbonnière. Un certain nombre

de lieux et de matériels sont protégés au titre des Monuments historiques, c'est le cas des trois carreaux de fosse conservés dans leur ensemble¹⁶, de plusieurs machines d'extraction (dont celle de Marles-les-Mines) et de douze chevalements sur les vingt-trois existant encore. Les acteurs à l'origine de la mise au musée de la mine sont les acteurs associatifs locaux et les élus municipaux. Cela montre une volonté de témoigner de l'histoire et de construire une mémoire exemplaire. Le rôle du patrimoine ainsi érigé peut s'assimiler à une quête identitaire, à un besoin de conforter l'imaginaire du groupe pour pouvoir affronter l'évolution sociale et construire de nouvelles significations et de nouvelles raisons d'être ensemble.

La patrimonialisation a également permis de renverser l'image du territoire, aussi bien aux yeux de ses habitants que dans le regard extérieur. Conférer une valeur culturelle et identitaire à des anciens lieux de production et de travail stigmatisés, c'est les faire accéder au monde symbolique, les élever au rang de représentations du collectif. En positivant ainsi ce qui avait démarré comme un processus négatif, on réintroduit de la cohérence, du lien social. C'est bien d'un processus de reconnaissance sociale dont il s'agit. Il s'agit de valider l'histoire, de l'accepter et de l'inscrire dans la vie du corps social. Dans ce sens, le patrimoine apparaît comme un marqueur de temps, et pas nécessairement sur un mode nostalgique ou rétrograde. La référence au passé ne sert pas à nier le présent et à refuser l'avenir mais au contraire à pouvoir se projeter et agir dans ces deux dimensions.

A partir des années 90 apparaissent de nouveaux acteurs dans le jeu patrimonial du bassin minier. Il se produit une professionnalisation de la valorisation du patrimoine industriel à travers l'intervention d'acteurs socio-culturels reconnus à l'échelle régionale et nationale et chargés par les instances publiques de mener une action de dynamisation du tissu social. C'est ainsi que la création artistique et la protection de l'environnement rejoignent l'histoire industrielle. Deux associations en particulier donnent en nouveau sens aux lieux patrimoniaux. Il s'agit de *Culture Commune*, reconnue Scène Nationale, qui s'est installée sur le site de Loos-en-Gohelle. Elle promeut des spectacles et accueille des artistes en résidence autour de la thématique minière et de ses sujets dérivés comme l'immigration. Elle a également mis en place un centre de ressources et de nouvelles technologies, à destination de la population locale. Ces activités, implantées au cœur du patrimoine, sont à la fois une façon de rappeler l'histoire mais aussi de la faire vivre et de prolonger et renouveler le récit. Une autre association est implantée sur cet ancien carreau de fosse, il s'agit de l'association *La Chaîne des Terrils*. C'est une association de découverte et de pédagogie à l'environnement. Elle s'est particulièrement impliquée au début des années 90 dans la préservation et la reconquête des terrils, autrefois perçus comme de points noirs dans le paysage et aujourd'hui considérés comme des éléments incontournables du patrimoine naturel. L'objectif est d'amener la population au contact des sites miniers, afin de favoriser une prise de conscience patrimoniale et de comprendre que le passé industriel n'est pas un échec à oublier mais une étape de l'histoire qui a formée et transformée le territoire et qui conditionne ce qu'il est aujourd'hui.

A côté de l'action des acteurs de terrain, l'action politique et économique autour du patrimoine industriel a complété la fonction des lieux de mémoire. En validant la valeur symbolique du patrimoine minier et en s'en saisissant à leur tour, ces derniers acteurs, régionaux et non plus locaux, en ont fait un outil au service du territoire. Le Conseil Régional s'investit de façon importante dans le processus de valorisation patrimoniale, en subventionnant des initiatives culturelles et sociales dans un premier temps, et en mettant lui-même en place des actions d'envergure ensuite. C'est ainsi qu'a été créé un organisme, *La Mission Bassin Minier*, chargée, entre autre, de mettre en réseau les sites du patrimoine pour en faire le socle d'une nouvelle politique culturelle et touristique¹⁷. Les acteurs économiques tentent également de se faire une place dans ce processus, soit aussi par le biais du tourisme, soit en investissant des lieux patrimoniaux pour y développer leurs activités. Il s'agit encore d'un mouvement débutant mais qui met au jour des activités nouvelles et innovantes comme des entreprises d'expérimentation environnementale. Le patrimoine, point d'ancrage du passé est dès lors synonyme de socle pour le devenir.

Ces différentes mobilisations, qui prennent appui sur le patrimoine, sont à comprendre comme un mouvement de reconquête sociale d'un territoire sinistré. Elles permettent la création de nouvelles

significations sociales et montrent l'étendu du rôle et du pouvoir des lieux patrimoniaux. Loin de se réduire à de simples monuments esthétiques, ils sont à considérer comme des éléments actifs de la vie sociale, des catalyseurs de la modernité autant que des preuves de l'historicité des hommes.

2. LA PLACE DU PATRIMOINE DANS UN TERRITOIRE EN MUTATION : DU SUPPORT SYMBOLIQUE AU LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

La description de la patrimonialisation de l'activité charbonnière nous a permis de voir le processus d'«invention» patrimoniale à l'œuvre dans un contexte de bouleversements importants. L'identification des différents acteurs concernés et l'analyse des différentes phases de la valorisation patrimoniale montrent la transformation des significations attribuées au patrimoine et sa malléabilité. D'abord conçu comme un moyen de réparation symbolique face à la crise, il devient élément de reconstruction du présent et point d'appui pour envisager l'avenir. Le lien avec la temporalité est clairement présent et démontre la richesse patrimoniale aussi bien dans sa dimension matérielle que dans sa dimension symbolique.

2.1. La demande de classement du bassin minier au patrimoine de l'Unesco : la labellisation d'un territoire en crise

Le territoire du bassin minier et son patrimoine industriel ont été proposés au classement en patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit d'une démarche régionale, entamée en 2000, qui lie les acteurs politiques, économiques et socio-culturels du bassin minier. Il s'est produit une véritable mobilisation collective autour de ce projet, entamé comme une bravade – oser proposer de faire de terres industrielles un élément du patrimoine mondial ! -, pour lequel de nombreux comités de soutien se sont mis en place dans plusieurs communes, relayant le Conseil Régional, la DRAC et les grandes associations à l'origine et porteuses du projet. Cette démarche apparaît autant comme une requête que comme une revendication. En demandant à être inscrit au patrimoine de l'humanité, les acteurs engagés souhaitent montrer la légitimité et la valeur du patrimoine industriel et par là des territoires qui le portent. La volonté des pouvoirs politiques est de créer une dynamique qui dépasse le patrimoine et la culture locale pour produire un développement intégré du territoire. L'insertion du patrimoine dans la politique d'aménagement urbain et son utilisation comme vitrine touristique en vue d'inventer un nouveau développement économique, sont autant de façons de labelliser l'espace dans sa globalité et plus seulement de façon restreinte autour de quelques monuments isolés. La patrimonialisation et la valorisation du patrimoine permettent de construire l'exemplarité du territoire. Il ne s'agit plus d'être reconnu pour ce que l'on a été mais d'obtenir une reconnaissance pour ce que l'on est. L'inscription du patrimoine minier dans une politique de développement durable et de gestion innovante des espaces - couplée à une labellisation globale du territoire qui supprime les fragmentations et renforce l'unité des différentes sphères sociales – doit alors amener le territoire à être considéré comme un modèle, un pionnier.

On retrouve ici les préconisations de P-A. TAGUIEFF quand il insiste sur l'importance de l'action collective locale dans la reconquête du temps. La mobilisation patrimoniale, comme base pour l'action collective, montre la nécessité, face à la crise de l'avenir et à la déterritorialisation en cours (au profit de la globalisation), de mettre en place des formes collectives de résistance (TAGUIEFF, 2000 : 471). L'objectif d'une telle action est de se rendre à nouveau «maître» du «destin» et d'adopter une vision constructive de l'avenir comme possible restant à fabriquer.

L'exemple particulier du bassin minier Nord – Pas de Calais peut servir à réfléchir sur l'ensemble des lieux patrimoniaux, investis de façons très différentes, mais qui finalement se rejoignent dans un processus de construction d'un sens commun, entendu comme un bien de l'humanité qui autorise la coexistence sociale.

2.2. Le patrimoine comme pilier de l'organisation sociale : dynamique des mémoires et légitimité des territoires

Il est reconnu aujourd'hui que la mémoire collective est une lecture dynamique et actuelle du passé. Il s'agit d'activer des symboles, des représentations, d'énoncer des «vérités», pour obtenir des résultats dans le présent, tels que la cohésion, l'acceptation du pouvoir politique... Les lieux de mémoire et le patrimoine se présentent donc comme des outils du futur plus que des témoins du passé. La revendication patrimoniale réintroduit du sens au sein des territoires, elle autorise leur existence au plan symbolique et renforce leur efficacité au quotidien (DI MEO, 1995 : 16).

L'importance des mobilisations locales, tant par leur nombre que par l'impact qu'elles produisent sur le territoire, démontre que les différentes échelles du temps identifiées précédemment, ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre, ni en imposant la suprématie d'une forme sur une autre. Le futur ne se construit plus aujourd'hui dans la «prévision planificatrice mais dans le jeu des accords entre acteurs» (GODARD, 1997 : 8). Dans cette perspective, les lieux du patrimoine «parce qu'ils font fonctionner une mémoire symbolique sociétale, temporalisent l'espace social, formant un pont entre le passé (déclencheur), le présent (fondateur) et le futur (destinataire), et, par là, créent une topologie symbolique» (BONARDI et GALIBERT, 2002 : 224). Le patrimoine est ici fortement relié au territoire. Malgré les tentatives d'internationalisation de la notion de patrimoine et la reprise en main des questions de légitimation du patrimoine par des instances supra nationales, les significations ne peuvent venir que du local et ne survivre que si elles s'ancrent dans un territoire déterminé. On est loin ici des débats sur la légitimité des «nouveaux patrimoines» ; Ce qui fait leur validité, au-delà de critères définis de façon académique, c'est le fait qu'ils aient été choisis par une population pour les représenter et créer du signifiant.

La valorisation patrimoniale pourrait alors se situer dans une dimension prospective qui envisage l'avenir comme l'a défini BERGSON : «l'avenir n'est pas ce qui doit inévitablement se produire, il n'est même plus ce qui va arriver, il est ce que l'ensemble du monde va faire» (BERGSON, 1963 : 210). Cette vision constructiviste montre le futur à inventer comme une troisième voie (après le destin et le progrès) dans laquelle l'action, et particulièrement l'action locale - notamment autour du patrimoine - devient le moteur du devenir et dit la nécessité de l'implication politique et sociale. Cette vision, en redonnant du poids au local, réintroduit la notion de territoire comme ferment de l'histoire et base tangible de réflexion et d'action pour l'organisation sociale et la condition humaine collective.

Dans cette perspective, le patrimoine sort du cadre habituellement admis d'objet culturel pour revêtir une dimension autrement plus importante et ambitieuse. Entre réflexion philosophique et utopie (?) sociale, il paraît pouvoir être le ciment d'une reconquête de la société et d'un réenchâtement du monde en ce que l'avenir, par le biais de l'élaboration de projets, redevient désirable (BERGER, 1964, TAGUIEFF, 2000). Dans tous les cas, les lieux patrimoniaux semblent pouvoir être considérés comme des outils de réinvention des territoires. Ils passent d'un enjeu local à une dimension internationale pour réintroduire un ordre dans le déroulement de la société. Nous pourrions clore cette réflexion sur une interrogation de Taguieff qui diagnostique aujourd'hui l'existence d'un «projet hyper prométhéen» qui, à la place de décider de ce que sera l'avenir, tend plutôt à le fabriquer. Ne risque-t-on pas dans cette situation d'inventer un nouveau rêve, celui de se réapproprier le destin religieux pour en faire un mieux être à venir ?

NOTES

¹Les premières Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) sont créées par A. Malraux en 1969, leurs prérogatives ne cesseront ensuite d'évoluer et de grandir. En 1992 la charte de déconcentration permet aux DRAC de gérer les crédits du Ministère de la Culture de manière plus autonome.

²Les départements se voient confier, notamment, la responsabilité des bibliothèques centrales de prêt et des archives départementales.

³Création des Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC), développement d'actions autour des métiers du livre...

⁴Jusqu'au début des années 90, l'Etat reste le gestionnaire principal de la culture, dans une vision qui demeure «légitimiste» (voir DUBOIS, 2003 : 21), privilégiant une vision nationale à une diversité régionale trop appuyée.

⁵Voir Collectif, 2001, *Pays d'art et d'histoire et pôles d'économie du patrimoine - la valorisation du patrimoine dans le développement local*, Paris, La Documentation Française.

⁶Pour plus de détails sur l'histoire de la région tant au point de vue économique que politique, voir H. Melin, 2002.

⁷Voir en fin de texte la frise chronologique de l'implantation des musées dans le bassin minier.

⁸Très peu de matériel est présenté, le musée s'attache surtout à valoriser les aspects artistiques de la mine : peintres et sculpteurs mineurs, œuvres représentant le travail ou éléments remarquables du travail : plans, process...

⁹Un porion est un contremaître.

¹⁰Des associations se créent par exemple autour de la protection des terrils. Les terrils sont des monts formés par le dépôt et l'accumulation des déchets de l'extraction du charbon, c'est-à-dire des matériaux non exploitables immédiatement.

¹¹Un chevalement est un tour située au-dessus du puits. Il correspond au sommet de la cage d'ascenseur qui permet de descendre au fond les mineurs et de les ramener à la surface, ainsi que de remonter du charbon. Le chevalement peut être en brique (les plus anciens), métallique ou en béton.

¹²Musée de la mine et de l'école de Harnes (1984, Pas de Calais), Musée souterrain de la mine à Noeux-les-Mines (1986, Pas de Calais), Musée de la mine d'Auchel (1987, Pas de Calais) et Musée de la mine de Bruay-la-Buissière (1989, Pas de Calais).

¹³Le Musée du Vieux 2 à Marles-les-Mines (1992, Pas de Calais), la Maison de la forêt à Raismes (1993, Nord) et la Maison du terril à Rieulay (1996, Nord).

¹⁴La Maison de la forêt est un établissement à vocation pédagogique portant sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Elle est située sur une ancienne friche requalifiée, dans un environnement aquatique et forestier reconquis par la nature.

¹⁵Dix musées sont situés dans le bassin minier et un est implanté à Grande-Synthe, sur le littoral, à l'initiative d'anciens mineurs partis s'installer là-bas.

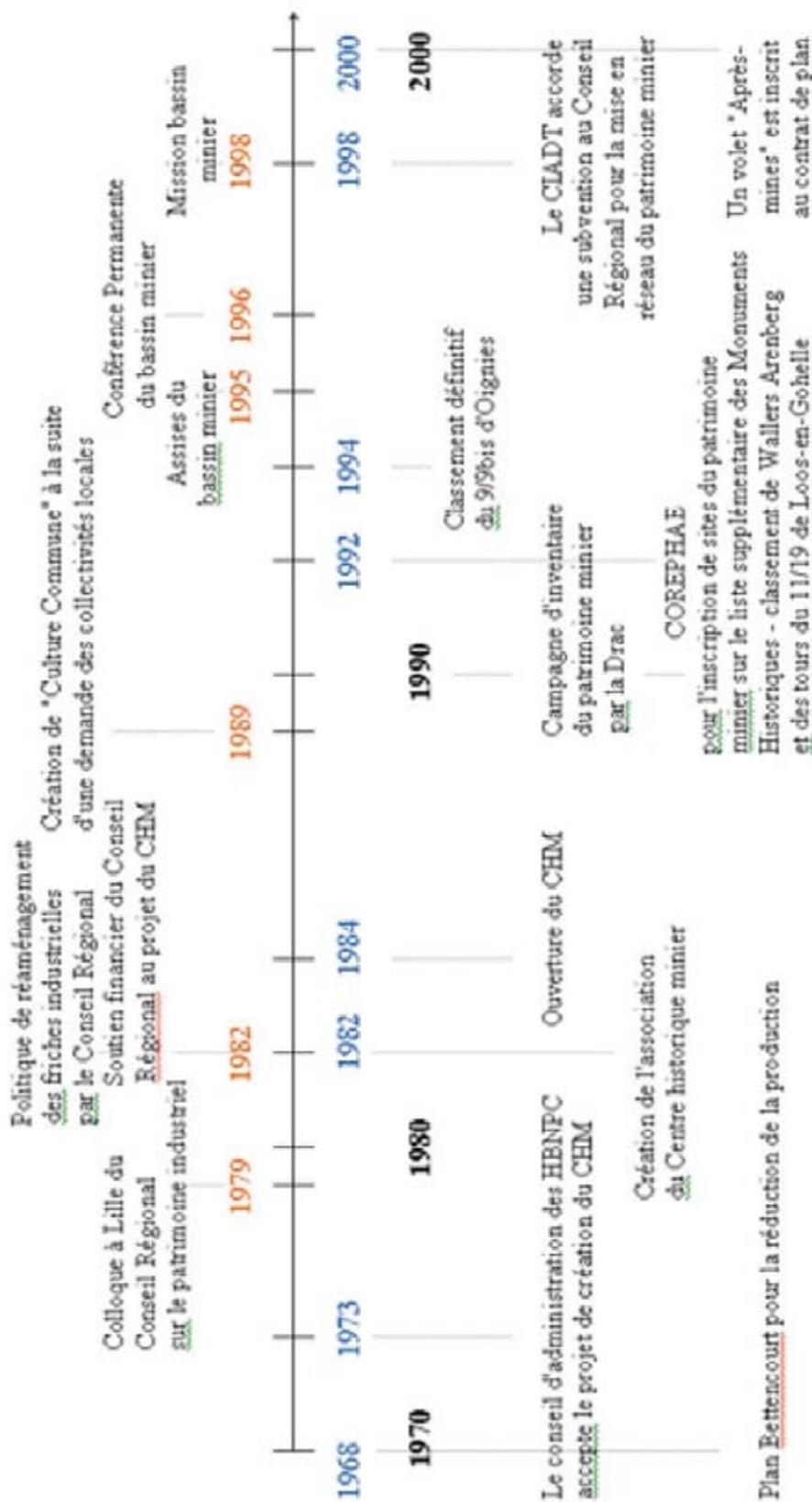
¹⁶Loos-en-Gohelle, Oignies et Wallers.

¹⁷Pour connaître de façon plus approfondie ce processus, voir H. Melin, 2002.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGER G., 1964, «L'idée d'avenir et la pensée de Teilhard de Chardin», cité par P-A. Taguieff (2000), *L'effacement de l'avenir*, Paris, Galilée, p.63.
- BERGSON H., 1963, *Œuvres*, 2^{ème} éd., Paris, PUF
- BONARDI C. et GALLIBERT C., 2002, «Des lieux de mémoire à la mémoire des lieux : approche exploratoire d'une convergence trans-disciplinaire», dans S. LAURENS et N. ROUSSIAU (dir.), *La pensée sociale*, Rennes, PUR, pp.223-232
- CASTELLI E., 1952, *Le temps harcelant*, Paris, PUF
- Collectif, 2001, *Pays d'art et d'histoire et pôles d'économie du patrimoine - la valorisation du patrimoine dans le développement local*, Paris, La Documentation française
- DAIX E., 1996, «Quand la France perd le Nord», *Historia*, Paris, hors série n°9610, pp.27-29
- DERENT C. et alii, 1994, *Les pays du nord. Nord – Pas de Calais*, Paris, Ch. Bonneton éditeur
- DI MEO G., 1995, «Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle», *Espaces et sociétés*, Paris, n°78, pp.15-32
- DI MEO G. (dir.), 1996, *Les territoires du quotidien* Paris, L'Harmattan
- DUBOIS V., 2003, «Pouvoirs publics et politique culturelle. Une politique pour quelle(s) culture(s) ?», *Cahiers Français*, Paris, n°312, pp.19-23
- GILLET M., 1973, *Les charbonnages du nord de la France au XIXème siècle*, Paris, Ed. Mouton
- GODARD F., 1997, «A propos des nouvelles temporalités urbaines», *Les annales de la Recherche Urbaine*, Paris, n°77, pp.7-14
- LAURENS S. et ROUSSIAU N. (dir.), *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, Paris, 2002
- MELIN H., 2002, *La construction d'un patrimoine industriel dans le Nord – Pas de Calais. Du travail de mémoire au développement local*, Lille, Thèse de sociologie, USTL
- MELIN H., 2003, «Le patrimoine entre pratiques locales et universalisation des discours. L'exemple du patrimoine industriel dans le Nord – Pas de Calais», *Clés*, Lille, n°3.
- MICOUDA., 1995, «Le Bien Commun des patrimoines», dans Ecole nationale du patrimoine, *Colloque Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, Paris, La Documentation française, pp.25-38
- NORA P. (dir.), 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard
- PONGY M., 1996, «L'intervention des régions et des départements», dans G. SAEZ et J. PERRET (dir.), *Institutions et vie culturelles*, Paris, La Documentation Française
- RAUTENBERG M. et alii (dir.), 2000, *Campagne de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux*, Paris, Eds de la MSH
- RIEGLA., 1984, *Le culte moderne des monuments*, Paris, Seuil, coll. espacements
- SAEZ G. et PERRET J. (dir.), *Institutions et vie culturelles*, Paris, La Documentation française
- SAEZ G., 2003, «L'action des collectivités territoriales en matière culturelle», *Cahiers Français*, Paris, n°312, pp.12-18
- TAGUIEFF P-A., 2000, *L'effacement de l'avenir*, Paris, Galilée
- VIAUD J., 2002, «Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire collective», dans S. LAURENS et N. ROUSSIAU (dir.), *La mémoire sociale*, Rennes, PUR, pp.21-32

Chronologie des actions institutionnelles envers le patrimoine industriel dans le Bassin minier Nord - Pas de Calais



Document établi par H. Melin, 2002.



Caractéristiques principales des musées de la mine du bassin minier Nord - Pas de Calais par ordre chronologique d'ouverture

Musée	Statut	Date de création	Date de fermeture du dernier puits	Couleur politique de la Municipalité*	Profil initiateur	Localisation - Présentation
Musée Théophile Jouglès à Armin	Municipal	1961	1950	PS	Municipalité	Maison bourgeoise Artistique
Musée municipal d'Escoudain	Municipal	1977	1968	PC	Association d'intellectuels locaux	Ancien hôtel de ville social et culturel
Centre historique minier de Lewarde	Associatif	1984	1971	PC	HENPC	Ancien carreau de fosse historique
Musée de l'école et de la mine de Harres	Municipal	1984	1977	PC	Association d'anciens mineurs	Ancienne école Technique
Musée souterrain de la mine à Neux-les-Mines	Municipal	1986	1972	PS	Responsable culturel de la ville + association d'anciens mineurs	Mine-image Technique et travail
Musée de la mine d'Auchel	Municipal	1987	1974	PC	Association d'anciens mineurs	Mine-image Technique et travail
Musée de la mine de Ensay la Bassière	Associatif	1989	1979	PS	Ancien journaliste + soutien de la municipalité	Mine-image Technique et social
Musée du vieux 2 Males les mines	Municipal	1992	1974	PC	Municipalité	Bâtiment reconstruit de la machine d'extraction Social iconographique
Maison de la forêt Raisines	PNR	1993	1982	PC	PNR	Nouveau bâtiment Environnement
Maison du terril Rienday	Municipal	1996	1973	PS	Municipalité	Nouveau bâtiment Environnement et aménagement

* : couleur politique au moment de la création du musée. Source : M. Melin, 2002.

Circuit de découverte sur le terrain

Programme

Préservation et valorisation des paysages, des patrimoines ruraux et des savoir-faire
sur le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine
Mercredi 15 Octobre 2003

8H15 : accueil des participants

8H30 : Départ en car de la place de la République (devant la mairie) à Saumur.

MATINÉE :

- *Visite de l'Abbaye royale de Fontevraud : 9h00 à 11h00*
 - Visite conférence présentant des différents usages de l'édifice : abbaye, prison
 - Présentation du projet de valorisation du site sur le thème du multimédia
- *Restauration par l'insertion du Patrimoine rural non protégé: 11h00 à 11h45*

Rencontre avec les chargées de mission du P.N.R. Loire Anjou Touraine pour la présentation de la politique « Patrimoine et Insertion » menée par le Parc à partir de l'exemple de la loge de vigne du Clos Cristal à Souzay-Champigny.

DÉJEUNER :

Les Caves de la Genevraie à Louresse-Rochemenier sont un restaurant troglodytique de fouée saumuroise, produit gastronomique régional. Ce déjeuner sera l'occasion :

- D'une explication sur le phénomène troglodytique, par le Carrefour Anjou Touraine Poitou (CATP), association de sensibilisation et de préservation des troglodytes
- D'une présentation de la démarche de valorisation de produit par l'apposition de la « Marque Parc » déposée à l'INPI, par Sylvie Nicolas, Chargée de mission « Développement, emploi, insertion » au P.N.R. Loire Anjou Touraine

APRÈS MIDI :

- *Parcours pédestre, en compagnie d'un animateur professionnel, sur le sentier d'interprétation du paysage et de la nature de Turquant réalisé par le P.N.R. – 15h00 à 16h00*

Les thématiques abordées seront le paysages viticoles, les champignonnières, la production de pommes tapées, les troglodytes
- *Découverte active du paysage culturel du Val de Loire*
 - lecture de paysage au panorama de Candes Saint Martin – 30 mn
Un animateur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire (CPIE) proposera une lecture du paysage de confluence de la Loire et de la Vienne depuis un moulin dont les ruines ont été consolidées pour désormais servir de panorama (table d'orientation).
 - balade en bateau de Loire, port de Candes – 30 mn
Découverte du Val de Loire à bord de bateaux traditionnels sur le bassin de la confluence de la Loire et de la Vienne, pilotée par le CPIE Touraine Val de Loire.
 - Présentation de restauration du patrimoine ligérien, Candes – 30 mn
En exemple seront présentés les travaux de restauration des cales et quais réalisés à Candes Saint Martin, par Bertrand Penneron, architecte.

Habiter le patrimoine : vivre les lieux et s'approprier le temps...

Synthèse

Maria Gravari-Barbas

Université d'Angers- ESTHUA

CARTA UMR ESO Espaces géographiques et Sociétés

AUTOUR DE LA QUESTION DE L'APPROPRIATION SPATIALE ET TEMPORELLE DES LIEUX HABITÉS...

Les textes des cinquante-deux auteurs venus d'horizons disciplinaires divers (pour la plupart des géographes mais aussi des sociologues, des anthropologues, des ethnologues, des historiens, des architectes...), apportent à l'interrogation a priori simple qu'on s'est posée en introduction (à savoir : « comment les individus ou les groupes ethniques et sociaux habitent-ils le patrimoine aujourd'hui, en ce début du XXI^e siècle, dans le contexte de la société contemporaine? »), des éclairages riches et diversifiés.

L'objectif que s'est assigné ce bref texte de synthèse, est de chercher des dénominateurs communs entre les différentes contributions ainsi que de proposer des thèmes d'ouverture autour desquels le débat pourrait être prolongé.

C'est autour de la notion de l'appropriation, qui transcende et alimente - de manière explicite ou implicite - l'ensemble des textes ici réunis, qu'on pourrait identifier un premier fil conducteur. « Habiter le patrimoine » présuppose en effet une appropriation préalable, qu'elle soit physique, mentale ou affective. Les processus appropriatifs, les cheminement affectifs et intellectuels parcourus par les individus et les groupes sociaux « habitant » le patrimoine, mis en évidence par plusieurs auteurs, permettent d'éclairer les questions qu'on s'était posées dans l'appel aux communications : saisir la manière dont les groupes et les individus se font leurs lieux, des bâtiments, des objets qui ont été construits ou fabriqués par d'autres, dans un passé plus ou moins lointain, plus ou moins compris, plus ou moins senti ou aimé... Comprendre et analyser comment ils se font leur un patrimoine pas d'emblée ou pas toujours glorieux et adoré mais souvent difficile, douloureux, lié à des mémoires lourdes, qu'elles soient liées à la guerre, à l'occupation, à l'esclavage, à des conditions de travail difficiles...

Ce registre appropriatif est saisi par les auteurs dans un double sens, celui de l'appropriation de l'espace et de l'appropriation du temps. Leurs contributions ont ainsi montré que « Habiter le patrimoine » implique une double appropriation, celle de l'espace habité, mais aussi, d'ailleurs souvent au préalable, celle du temps... Au bout du compte, si l'on « habite le patrimoine » au présent, on fonde cette appropriation spatiale - consubstantielle à l'acte de « habiter » - sur l'appropriation du passé des lieux habités. On cherche ainsi à légitimer l'action d'habiter - qui prend tout son sens dans ses applications et implications présentes - en cherchant à l'ancrer dans le passé. Les différentes communications ont montré comment cette légitimité (ou cette quête de légitimité), cette « caution » du passé, est instrumentalisée, consciemment ou non, afin de fonder les modalités de l'occupation présente de l'espace. En ce sens, c'est l'appropriation du temps qui permet l'appropriation de l'espace, qui donne à « habiter les lieux », à la fois au sens propre et au sens figuré.

La double appropriation (spatiale et temporelle) implique de la part des individus ou des groupes sociaux la mise en place de discours fondateurs, légitimant les rapports qu'ils entretiennent à la fois aux lieux et au temps, voire plutôt avec les lieux au travers du temps. Les auteurs ont ainsi montré la complexité des rapports et médiations qui se mettent en place entre les différents discours des uns et des autres. Ainsi, habiter le patrimoine implique l'intégration de l'épaisseur historique, mémorielle, sensible, des lieux habités. On avait en introduction faite l'hypothèse que « l'acte d'habiter le patrimoine » n'était pas neutre. Les auteurs confirment qu'elle tire sa complexité dans ses rapports multiples et contradictoires au temps et à l'espace : en effet, loin d'avoir une relation simple, les dimensions spatiale et temporelle se rencontrent, se croisent, voire se disputent ou entrent en conflit.

La notion de l'appropriation s'est ainsi avérée être un des axes principaux de l'ensemble de textes. Toutefois, loin d'en avoir épuisé la question, les contributions ici réunies apparaissent comme des jalons prometteurs de travaux à venir.

HABITER, ENTRE MOBILITÉ(S) ET PERMANENCE(S).

Le deuxième point qui nous semble important de souligner est que la question d'habiter le patrimoine renvoie, par un jeu de miroir, à la question de mobilité. La longère, le château ou le manoir transformé en résidence secondaire, investi et « habité » par intermittence mais avec une affection certaine et appuyée, nous incite à nous interroger sur les attachements des êtres à l'espace patrimonialisé.

Ainsi, la question d'« habiter le patrimoine » aujourd'hui, ne peut être comprise qu'à travers le rapport complexe avec un réseaux d'espaces, tous « habités » mais de manière variable dans le temps : un réseau de lieux que les individus se constituent, qu'ils s'approprient de manière variable, autour desquels ils se construisent, à des degrés divers, des discours au passé légitimants.

Les auteurs ont en effet montré que l'explosion des mobilités dans la deuxième moitié du 20e siècle a modifié, souvent radicalement, la manière dont les individus et les groupes investissent (habitent) l'espace et s'approprient le patrimoine. Et ceci concerne à la fois ceux qui peuvent eux-mêmes profiter de cette mobilité (une minorité) et la grande majorité de ceux qui y sont confrontés. Les contributions qui ont porté sur les rapports entre, par exemple, élites sociales ou touristes (par définition mobiles) et sociétés locales (confrontés à ces mobilités de manière plus ou moins dynamique) montrent qu'on peut aujourd'hui se constituer son « lopin patrimonial » bien loin du seuil de sa porte. Ainsi, des initiatives telles que la constitution du « patrimoine mondial » légitiment ces « pieds à terre » patrimoniaux de groupes et d'individus mobiles à travers le Monde.

Le jeu des échelles de l'habiter le patrimoine devient ainsi de plus en plus complexe. Autour de cette multiscalarité des rapports au patrimoine, nous pouvons identifier un deuxième champ de questions qui méritent d'être creusées par des travaux futurs.

HABITER, COHABITER, LE RAPPORT AVEC L'AUTRE

Enfin, et ceci est le troisième point que nous souhaitons souligner dans cette synthèse, l'appropriation, consubstantielle à l'acte d'habiter, implique la définition des distances avec l'altérité.

Habiter le patrimoine demande ainsi non seulement de définir son espace et son rapport au temps, mais aussi de définir et d'intégrer des règles de vie en société (ses rapports à l'Autre). D'ailleurs, à travers celles-ci et dans une logique réflexive, se définit non seulement l'habiter collectif mais aussi l'habiter individuel.

Ainsi les textes ont montré les destinées patrimoniales changeantes des lieux habités successivement (gentrification), alternativement (fréquentations touristiques par exemple) ou parallèlement (coexistence de différents groupes sociaux dans le même espace) par des populations différentes au cours du temps.

Il n'est pas ainsi étonnant que plusieurs auteurs abordent la question d'habiter le patrimoine à travers la question du conflit, comme une construction dynamique d'« être » et d'« avoir » dans le temps et dans l'espace. Au bout du compte, le patrimoine, et les approches de l'habiter, apparaissent comme des médiations essentielles dans la compréhension de la manière dont les individus se construisent leurs identités spatio-temporelles. On peut penser que cette troisième direction constitue également un axe riche pour des nouvelles études à venir.

HABITER LE PATRIMOINE : APPROPRIATION, CONFLIT, CONSTRUCTION DE LIEUX DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

Ainsi, le croisement des notions de habiter et de patrimoine, se relève in fine d'une grande richesse pour comprendre les rapports que les individus et les sociétés entretiennent avec le Monde. A travers leur investissement physique (être habités) et mental ou affectif (leur reconnaissance patrimoniale), à travers ce jeu d'échelle qui tend à être construit autour de la multitude des lieux patrimoniaux habités à des degrés divers et changeants, on peut opérer une lecture intéressante de la société en ce début du XXIe siècle. Gageons que des futurs travaux se saisiront des avancées ici esquissées.

Annexes

Les auteurs

Alexandre ABRY est doctorant au sein de l'Université François Rabelais de Tours et accueilli au sein du laboratoire de recherche URBAMA. Après un cursus de Géographie au sein du laboratoire de Géographie alpine de Grenoble, Alexandre ABRY s'est intéressé à la question du logement dans les centres anciens par un travail sur la médina de Fès par la production d'un mémoire de DEA intitulé « La question du logement dans une dynamique de sauvegarde de la médina de Fès ».

Son intérêt sur des thématiques telles que les compétences des citoyens ordinaires, les stratégies d'acteurs et les systèmes d'action l'a poussé à déposer un sujet de thèse en 2000 sur les enjeux et les stratégies de prise en compte de l'habitat dans un contexte de patrimonialisation de l'espace de la médina de Fès.

Il est engagé depuis 2001 dans une Action Intégrée mise en place entre le laboratoire URBAMA et l'Université de Fès-Saïss sur le thème « Le patrimoine à l'heure de la mondialisation : inventaire et mise à niveau ». Après une expérience de chargé de mission de « l'Atelier Villes » au sein du Centre Jacques Berque de Rabat en 2002, il est actuellement chargé du suivi des activités dans le cadre du programme de recherche « Patrimoines partagés » (Euromed heritage II).

Elizabeth AUCLAIR, docteur en géographie, a été chargée de recherche à FORS Recherche Sociale (Paris) de 1985 à 2000. Depuis 2000 elle est maître de conférences dans le département de géographie à l'Université de Cergy Pontoise. Elle dirige le DESS Métiers du développement culturel et du tourisme (depuis 1996) et assure la responsabilité de la Maîtrise de géographie. Elle est chercheur dans le Laboratoire de recherche « Mobilités, réseaux, territoires, environnements » de l'Université de Cergy Pontoise.

Ses thèmes de recherche s'articulent autour des questions de politiques publiques, de développement des territoires, d'aménagement urbain et de développement rural, de gouvernance et de développement durable, de politiques locales dans les domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme.

Quelques références :

- E.Auclair : Le développement durable à l'épreuve du projet urbain : synthèse d'une évaluation d'études de cas menées au niveau européen (programme de recherche européen dans le cadre du 5e PCRD, Ville de demain) in Recherche Sociale » Projets urbains et développement durable », n°166, avril – Juin 2003.
- E.Auclair : « Le développement culturel comme outil de promotion d'une identité territoriale, ou comment les acteurs locaux se saisissent de la culture pour faire émerger un territoire », in Lieux de Culture, culture des lieux, sous la direction de M.Gravari-Barbas et P.Violier, Presses universitaires de Rennes, 2003.

Céline BARTHON, est maître de conférences en géographie du tourisme à l'université d'Angers et chercheur rattachée au CARTA/UMR ESO 6590 « Espace Géographique et Sociétés ». Géographe de formation (Université de Poitiers et de Nantes en 3e cycle), elle a soutenu sa thèse de doctorat en janvier 2000 intitulée « Géographie, culture et patrimoine : essai sur l'identité insulaire à partir des exemples des îles de Ré et d'Oléron –France/Charente-Maritime ».

Ses thématiques de recherche actuelles portent sur les logiques, les processus et les enjeux de la patrimonialisation des espaces littoraux et insulaires, ainsi que sur la construction de politiques patrimoniales locales à l'échelle des villes de l'ouest (groupe « paysage, environnement, patrimoine » UMR ESO).

Deux dernières publications illustrent la première thématique sur les îles reliées au continent :

- BARTHON C., 2002, Identités insulaires reconstruites et patrimoine insulaire : quelle légitimité ? l'exemple de l'île de Ré, in. Le patrimoine maritime, sous la dir. de F. Péron, Presses Universitaires de Rennes, 535 p.
- BARTHON C., 2002, Des îles et des ponts, in. Les îles du Ponant, L. Brigand, éditions Palantines, pp. 128-160.

Jacques BEAUCHARD est Sociologue (spécialités : aménagement du territoire - villes et identités politiques). Il est professeur de sociologie Paris Val-de-Marne XII. Il dirige le Laboratoire de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Sociales (UMR 7543 CNRS, puis UMR 7136 CNRS AUS (Architecture-Urbanisme-Sociétés) depuis 1996. Il est responsable scientifique de l'Université d'Été de la Prospective de la Corderie Royale 2000-2003, Président du Groupe de prospective Datar n°7 « Représentations et Territoires » 2000-2003 et Coordinateur DATAR pour l'Atlas Atlantique permanent (8 régions associées) 1997-1999.

Ses derniers ouvrages sont :

- Génie du territoire et identité politique, 2003, éditions l'Harmattan, 144 p.
- La mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation (dirigé par), 2003, éditions de l'Aube, collection Bibliothèque des territoires, 182 p.
- Penser l'unité politique. Entre fondements, turbulences et mondialisation, 2001, éd. l'Harmattan, 150 p.
- L'Europe des mers (dirigé par), 2000, éd. IAAT/de l'Aube, collection Cités et Territoires, 200 p.
- La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire, 2000, éd. l'Harmattan, 143 p.

Nikos BELAVILAS : *Born in Piraeus, Greece (1959). Diploma of Architect Engineer, NTUA (1986) ; Doctor Architect on Urban History, NTUA (1992) ; Post-doctorate research, British School of Archaeology, London (1995). Project Coordinator of the Technological Park and Museum of Technology, Lavrion Project, (1995-1997) ; Director of the Industrial Museum, Ermoupolis (1998-2000). Teaching City Planning and Urban Planning History at Ionian University, Dpt of History (1999-2000), University of Thessaly (2001-2003) and National Technical University of Athens, School of Architecture. Member of the Urban Environment Laboratory, NTUA (1997-1999).*

1 monograph, participation (author or editor) in 19 books, 25 articles.

Steven BOBE est Doctorant en Géographie à l'Université Rennes 2, rattaché au laboratoire RESO – UMR ESO 6590 CNRS.

Après un DEA de Géographie effectué à l'Université de Rennes 2 et un DESS « Economie de l'aménagement et développement local » effectué à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il effectue actuellement une thèse intitulée « Conciliation de la protection de la nature et du développement des entreprises : évaluation comparative des Parcs Naturels Régionaux d'Armorique et des Marais du Cotentin et du Bessin » sous la direction du professeur Corentin CANÉVET.

Ses thèmes de recherche s'articulent autour de : Evaluation ; parcs naturels régionaux ; espace rural ; entreprises ; paysages ; développement économique rural ; tourisme.

Ses publications récentes sont :

- BOBE Steven, « Développement entrepreneurial et protection de la nature : comparaison de deux Parcs Naturels Régionaux », ESO, n° 16, pages 71-76.
- Sous la direction de Christine ROMÉRO, BOBE Steven « Le Parc Naturel Régional d'Armorique face aux communes adhérentes : au terme de trente ans d'existence, quelles perspectives de conciliation du développement territorial et de la protection des espaces naturels ? », in « Campagnes et société, fonctions et usages des campagnes françaises », Actes du colloque Le devenir de l'agriculture et des espaces ruraux, Presses Universitaires d'Orléans, coll. CEDETE, 2003, pages 301-302.
- BOBE Steven, "Évaluation économique comparative de l'application de politiques de développement durable dans le cadre de deux parcs naturels régionaux", Actes du colloque de l'ASRDLF de Lyon 2003. <http://asrdlf2003.entpe.fr>

Marie BOCK-DIGNE, géographe est maître de conférences à l'Université de La Rochelle, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines. Elle rattachée à la Jeune équipe SEAMAN, Espace Nouveaux Mondes. Elle a soutenu en 2003 son HDR à l'Université de Bordeaux III.

Ses thématiques de recherche s'articulent autour de lieux de vie, espaces de rencontre, patrimoine dans le cadre de l'interaction architecture, espace et société, notamment dans les villes maritimes insulaires et côtières de l'océan Indien, des outre-mers français et des régions ultrapérimériques.

Ses récentes publications sont :

- Paysages urbains et lieux de vie : étude diachronique des villes maritimes insulaires du sud-ouest et de l'ouest de l'océan Indien, Paris : l'Harmattan, 2003, 402 p.
- Actes des Journées de Géographie tropicale, septembre 2001 (sous presse), Zanzibar : patrimoine et culture urbaine swahilis, réhabilitations pour un développement durable.
- Atlas de France : volume 13 : Les outre-mers : GIP Reclus/Documentation Française, 1998 (Planches réalisées (co-auteur et collaboration) : Éloignement et intégration ; La pression démographique ; Voisinages, dépendances et intégration.

Luc BOSSUET : *Après des études agronomiques et en économie (Master) et un DEA en sociologie, Luc BOSSUET a soutenu son Doctorat de Sociologie portant sur la Sociabilité et Citoyenneté en milieu rural à l'Université Paris X Nanterre. Recruté à l'Inra-Sad, il est actuellement en détachement au L.A.D.Y.S.S (Laboratoire des dynamiques sociales et spatiales) CNRS/Paris X. Membre de l'Observatoire des rapports rural/urbain, il travaille sur les questions de développement rural à travers deux axes :*

- Les migrations résidentielles et les mobilités quotidiennes dans la définition des territoires d'acteurs.
- Le rôle des patrimoines dans les dynamiques locales et la mobilisation des acteurs

Publications en relation avec le thème du colloque.

- 2001 Le patrimoine au service du développement rural, ou l'ambiguïté de la notion, Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales, A. Berger, Montpellier, P.U.M./C.N.R.S., pp. 299-308.
- 2004 Charme rural et renaissance villageoise, en coll. avec E. Sotiropoulou, Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe, Yves Luginbühl, Bruxelles, Peter Lang, 6 p. (à paraître)

Liliane BUCCIANTI-BARAKAT est Titulaire d'un doctorat de 3ème Cycle en Géographie urbaine délivré par le Département de Géographie Daniel FOUCHER, Toulouse-le-Mirail, sous la direction de Bernard KAYSER (sujet : Tourisme et villégiature dans le montagne. Deux exemples précis : Bhamdoun-Gare et Bhamdoun village). Elle est professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Chef du Département Histoire-Géographie de 1989 à 1994. Elle a fondé le Département de Géographie en 1995, formé de deux sections : Aménagement Touristique et Culturel et environnement et Aménagement du Territoire. Depuis 2000 elle est responsable de la Section Aménagement Touristique et Culturel. Elle est rédactrice en chef de la Revue des Annales de Géographie de l'USJ depuis 1989. Cette Revue a changé de nom depuis 2002, elle s'intitule depuis "Géosphères". Ses travaux portent sur la géographie urbaine, la Géographie cognitive, les territoires, le phénomène migratoire au Liban et à Beyrouth.

Elle a participé à différents titres comme chef d'équipe, directeur de projet etc. :

- 1996-2003 : Energie et environnement urbain dans les pays méditerranéens. Programme SYNERGY - Réseau planification énergétique et urbaine Union Européenne en collaboration avec l'APUR-BDU-Ville de Paris, IDEA (Espagne), ENEA (Italie), CRES (Grèce).
- 2000-2002 : Carte du Patrimoine naturel et historique du Liban. Projet commandité par la Fondation Nationale du Patrimoine au Département de Géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Saint-Joseph de Beyrouth.
- depuis 2001: Le bassin versant du Nahr Beyrouth. Etude environnementale et sociale pour un développement durable. Aide à la décision. Responsable libanais du Programme Franco-Libanais CEDRE.
- depuis 2001 : Atlas des lieux de culte du Liban sous la direction de la Faculté des Sciences religieuses et la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines' université Saint-Joseph de Beyrouth.
- décembre 2003 : Publication de l'Atlas du Liban en collaboration avec le Département d'Histoire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Roberta CAFURI est Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche au Département d'Ethnologie, Archéologie, Géographie, de l'Université de Turin. Après des études doctorales en Ethnologie et Anthropologie culturelle, à l'Université de Turin, elle a effectué un post doctorat à la même université.

Ses terrains de recherche sont l'Afrique Occidentale : Sénégal et Bénin, Canada : Ontario et Québec, Europe Occidentale : Italie rural. Ses thématiques de recherche sont : anthropologie de l'espace et du pouvoir ; anthropologie muséale ; Recherches sur musées, sites historiques et traditions orales concernant l'histoire précoloniale et postcoloniale du Bénin ; rapports avec les communautés locales dans le projet de restauration et mise en valeur du patrimoine architectural et historique ; Mémoire de l'esclavage ; Idéation et organisation des cours de formation en didactique des traditions culturelles dans les musées et écomusées, pour personnel des musées ethnographiques et enseignants.

Ses dernières publications :

- 2003, La mémoire en scène. Anthropologie des musées et sites historiques du Bénin (titr. or. La memoria in scena. Antropologia dei musei e dei siti storici del Bénin), Torino, L'Harmattan
- 2003, Du musée réel au musée virtuel : représentations de l'histoire dans les musées africains online (titr. or. Dal museo reale al museo virtuale : rappresentazioni della storia nei musei africani online), "Africa", Roma, pp. 101-114
- 2002, Cultural Heritages in african museums, in Forum UNESCO, Universités et patrimoine, VI seminario internacional Valencia 10-15 settembre 2001, Valencia, Editorial de la Universidad Politecnica de Valencia, pp. 359-370.

Francesca D'AMICO travaille au Comité Régional du Tourisme de Paris Ile-de-France en qualité de chargée de mission « coopération internationale ».

Elle a suivi des études de Philosophie à l'Université de Rome La Sapienza qu'elle a perfectionné à Paris à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, avant de suivre une formation spécialisée en « Tourisme et patrimoine » à l'Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme.

Sylvette DENEFFLE est Professeur de sociologie à l'Université François Rabelais de Tours. Elle assure la direction de l'Ecole Doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société » à l'Université François Rabelais de Tours. Elle est membre de l'EA 2111 « Ville, Société, Territoire ».

Ses thèmes de recherche portent sur l'analyse des évolutions sociales de la seconde moitié du XXème siècle pour une lecture paradigmatique de l'avancement de la modernité : dans le champ des processus de sécularisation, des changements idéologiques (politiques, militants, etc.), des modèles familiaux et sexués et des analyses de sociologie urbaine (questions patrimoniales, urbanistiques, architecturales, ...). Réflexion sur les pratiques méthodologiques, notamment à partir de l'utilisation d'outils informatiques spécifiques : analyse informatisée de contenu de données qualitatives.

Ses dernières Publications :

- Femmes et Villes Direction de publication des actes du colloque international de Tours de mars 2002, à paraître en mars 2004
- Territoire et patrimoine : le cas de l'inscription de Lyon au titre du patrimoine mondial, Lectures des territoires, Tours, 2003
- Vivre dans les unités d'habitation de Le Corbusier, Colloque « Femmes et architecture » 27-28 mai 2002 Ecole Polytechnique d'Architecture de Madrid, Madrid, 2003

Nassima DRISS est docteur en sociologie urbaine de l'université Paris X-Nanterre et titulaire d'un diplôme de Magister (3ème cycle) en Urbanisme de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger (EPAU). Elle est aujourd'hui maître de conférences au département de sociologie de l'Université de Rouen où elle enseigne la sociologie urbaine. Elle est membre du Groupe de Recherche "Innovations et Sociétés" (GRIS) de l'université de Rouen et du Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines (CIEU) de l'Université de Toulouse le Mirail.

Elle a publié :

- 2001 : La ville mouvementée. Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger; L'Harmattan, (coll. du CEFRESS), 436 p., (préface Sylvia Ostrowetsky).
- 2002 : Projet urbain et espace public. De la ville programmée à la ville revendiquée, in Carrière .P. (dir.), Villes et projets urbains en Méditerranée, Maison des Sciences de l'Homme, "Villes et territoires", Tours.
- 2003 : De la ville royale à la ville mosaïque, Mémoire et patrimoine à Melun, Rapport de recherche, DRAC d'Ile de France et Ville de Melun, 164 p.
- 2003 : "Monument et vulnérabilité des représentations : l'irruption de Makkam Ech-Chahid dans le paysage algérois", L'Homme et La Société, n° 146, pp. 61-76.

François DUCHENE est architecte DPLG, urbaniste et docteur en géographie. Il est chargé de recherches au laboratoire RIVES (Recherches interdisciplinaires villes, espaces, sociétés) de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), à Vaulx-en-Velin (69). Il enseigne depuis plus de dix ans dans cette école d'ingénieurs, ainsi qu'auprès d'étudiants de l'institut d'urbanisme de Lyon.

Son domaine de recherche concerne, pour l'essentiel, les liens qu'entretiennent la ville et l'industrie, ceci dans une perspective historique qui couvre le 20e siècle. Il croise couramment la thématique patrimoniale dans ses travaux, en particulier par le biais de la mémoire ouvrière. Il poursuit ses recherches sur l'industrie et la ville à travers une thématique plus contemporaine touchant aux risques en milieu urbain.

- Il a publié en 2002 un ouvrage intitulé Industrialisation et territoire – Rhône-Poulenc et la construction sociale de l'agglomération roussillonnaise, chez L'Harmattan (collection Villes et entreprises).
- Il publie en 2004, en collaboration avec Christelle Morel Journel, un ouvrage intitulé De la culture du risque – paroles riveraines de deux cours d'eau périurbains, aux Editions de l'Aube (collection Monde en cours).
- Il prépare actuellement un ouvrage collectif sur le devenir des Cités Ouvrières, à partir d'études de cas menées dans la région Rhône-Alpes.

Tamina ELIAS est étudiante en doctorat d'exercice de médecine à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Parallèlement à son activité hospitalière à l'Hôtel Dieu de France- Beyrouth, elle assure la coordination des travaux de recherche en sociologie, enquête et usage des NTIC (niveau licence), à la Faculté de médecine- Université Saint-Joseph de Beyrouth. En tant qu'assistante du professeur Jacques Beauchard (sociologue Paris XII) elle coordonne la thématique « le patrimoine de la mosaïque libanaise ». Dans le cadre de ce travail elle a effectué des enquêtes en 2003-2004 sur les lieux de culte du centre-ville de Beyrouth, et leur spatialisation, ainsi que sur les patrimoines particuliers et le patrimoine commun de la mosaïque libanaise, le patrimoine maritime et commercial du Liban ...

- Conception et réalisation du site web de rencontre de facultés de médecine francophones: "La Cité Humaniste" (www.fm.usj.edu.lb/lacitehumaniste/)
- Conception et réalisation de 2 CD roms de synthèse sur les "Des origines, des identités: Une Cité" et sur "Le génie de la mosaïque libanaise: Du patrimoine particulier au patrimoine commun".
- Réalisation et animation de 3 visioconférences entre les étudiants de la faculté de médecine de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et l'université d'été de la prospective territoriale- Entretiens de la Corderie Royale-Rochefort-France à Rochefort en 2001, 2002 et 2003.

Edith FAGNONI, géographe, Doctorat de Géographie (Paris I, 1996), est maître de Conférences à l'IUFM de Paris, où elle assure la formation des enseignants du premier et du second degré. Spécialisée en géographie appliquée au tourisme, elle est rattachée au Laboratoire de recherche I.S.I.S. (Ingénierie des Systèmes d'Information Stratégiques et décisionnels) de l'Université de Marne la Vallée et au Laboratoire C.R.E.T.E.I.L. (Centre de Recherche Espace Transports Environnement et Institutions Locales) de l'Université de Paris XII-Val de Marne. Edith Fagnoni est chargée d'enseignement à l'Université de Marne la Vallée, à l'Université de Paris III et à l'Université de Paris XII.

Ses travaux de recherche portent sur le développement et plus précisément sur le redéveloppement local à partir du tourisme et des loisirs. Son champ d'application actuel est celui des vieilles régions industrielles, en particulier la région Lorraine. Elle étudie plus précisément les effets déstructurants de la désindustrialisation qui conduisent à repenser ces espaces selon une triple nécessité : convertir les espaces, reconverter les activités, requalifier la population active.

Ses thématiques actuelles vont de la valorisation des espaces à des fins touristiques à l'appropriation du patrimoine, qui apparaît comme une composante majeure - voire nouvelle en ce qui concerne la patrimonialisation - de l'aménagement du territoire. Ses études sont envisagées dans la problématique d'une dynamique socio-spatiale au sein d'un projet collectif.

Bruno FAYOLLE LUSSAC (Doctorat de 3° cycle d'histoire, option géographie historique et archéologie, Bordeaux III, 1983) est Maître-Assistant en Histoire et culture architecturales, à l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux (EAP Bx). Il est coresponsable de l'équipe de recherche Production de la ville et patrimoine (PVP : écoles d'architecture

de Bordeaux, Toulouse et Montpellier), Ministère de la culture et de la communication, Bureau de la recherche architecturale et urbaine (BRAU), équipe associée à l'UMR ADES du CNRS (Bordeaux III). Il assure également la coresponsabilité du DESS Ville en Projet, Bordeaux III et EAP Bx.

Ses thématiques de recherche sont : Patrimoine, ville et développement : approches comparatistes (France, Chine, Vietnam) ; Patrimoine et modernité(s), patrimoine et création.

Il a publié :

- 2003 : « De la stigmatisation à la monumentalisation du mouvement moderne : l'œuvre de Le Corbusier en Gironde », Actes de la 7^e conférence Docomomo (à paraître).
- 2003 : « Valeur économique du patrimoine et dérivés marchandes », E.Amougou (sous la coordination de), La question patrimoniale De la "patrimonialisation" à l'examen critique ds situations concrètes », Paris, L'Harmattan, 2004 (à paraître).
- 2003 : « Le patrimoine comme enjeu de développement urbain : le cas de Xi'an (Chine) », Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle, M. Gravari-Barbas et S.Guichard-Anguis (dir), Paris, P.U.de Paris-Sorbonne, p.643-660.

Janique FOURRE-CLERC, docteur en sociologie de l'université de Tours, est membre associé au Laboratoire Ville, Société, Territoire/ Dynamiques sociales urbaines, Equipe d'accueil 2111.

Ses travaux portent sur le concept de tradition dans le cadre du compagnonnage. Elle fait une approche socio-anthropologique des communautés de métier.

Elle a publié :

- Fourré-clerc Janique, 2003, « Dynamiques et traditions dans le compagnonnage : la déconstruction d'un modèle de référence sociologique », Journées de sociologie du travail, Centre Pierre Naville et Université Paris X.
- Fourré-Clerc Janique, 2002, Dynamiques professionnelles dans une corporation compagnonnique : définitions de la formation et usages de la tradition chez les tailleurs de pierre. Thèse de doctorat de sociologie, Université de Tours, 404 pages. Publication prévue en 2004.
- Fourré-Clerc Janique, 1999, « Les usages différenciés de la tradition compagnonnique », in Bourdarias F., (textes réunis par), Cultures de travail : le tracé des frontières, Maison des Sciences de la Ville, de l'Urbanisme et des Paysages, CNRS-UMS 1835, Université de Tours, coll. Travaux, p. 41-67.
- Fourré-Clerc Janique, 1999, « Marché du travail, formation et fabrique de la tradition chez les compagnons tailleurs de pierre », Journal des Anthropologues, Paris, n°77-78, p. 227-239.

Anne-Marie FREROT est docteur d'Etat, Professeur de Géographie à l'Université François Rabelais de Tours. Elle est rattachée à l'équipe UMR 6592 URBAMA.

Ses thématiques de recherche s'articulent autour des questions de géographie culturelle en particulier de l'Afrique et du Monde arabe et celles relatives à l'environnement et aux paysages des sociétés nomades.

Elle a publié plusieurs ouvrages et articles et plus particulièrement en ce qui concerne la thématique PATRIMOINE, ESPACE ET CULTURE :

- A paraître 2005, Bibliothèques et manuscrits au Sahara, Edition du Chêne, avec photographies de Serge SIBERT.
- 2001, « De la pertinence des concepts de territoire et de patrimoine pour le développement », Revue trilingue français, arabe, anglais ATTAALIM, IPN Mauritanie, n° 32, 26^eme année, pp. 35-54.
- 1999, « Territoires et médiation interculturelle. Propositions géographiques », in Cahiers de Sociologie Economique et culturelle. Ethnopsychologie, n° spécial coordonné par Claude Tapia, La médiation interculturelle, n° 32, décembre 1999, pp. 51-59.

Virginie GANNAC-BARNABE : Professeure certifiée d'Arts Appliqués en BTS, diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et Métiers d'Arts (ENSAAMA), titulaire d'une Maîtrise et d'un DEA d'esthétique option art et communication, Virginie Gannac-Barnabé enseigne la scénographie, le design d'espace, la muséographie auprès d'un public de techniciens supérieurs. Elle est également chargée de cours à l'IUP d'arts appliqués de Montauban (Université du Mirail). Chercheur doctorante du centre de recherche Images et Cognitions (Paris 1), elle rédige une thèse d'Esthétique à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction du Professeur Bernard Darras. La recherche doctorale traite des médiations culturelles dans la valorisation du patrimoine industriel.

Ses recherches se concentrent notamment sur les enjeux des dispositifs de médiations proposés dans les sites industriels dédiés à la mémoire et à la culture ; des sites Unesco aux sites en quête d'identité.

Martine GERONIMI, professeure associée au département de Géographie de l'UQAM, s'est attachée à développer des thèmes de géographie humaine. La problématique urbaine des villes patrimoniales et touristiques de Québec et la Nouvelle-Orléans se double présentement d'un questionnement sur les espaces festifs métropolitains, sur les raisons de l'attractivité des métropoles et leurs conséquences économiques et sociales dans le cadre de la mondialisation des échanges.

Son livre, Québec et la Nouvelle-Orléans ; Paysages imaginaires Français en Amérique du Nord, qui vient d'être publié chez Belin en novembre 2003, ponctue un parcours fructueux de recherches effectuées sous l'égide du Célat et du Musée de la Civilisation de Québec. Martine Geronimi enseigne la géographie touristique, la géographie historique et culturelle et la morphologie urbaine au département de Géographie de l'Université du Québec à Montréal.

Gaëlle GILLOT a effectué un doctorat de géographie en septembre 2002 (*Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe. Politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas*), sous la direction du Pr. Jean-François Troin et de Jean-Charles Depaule. Elle a été vacataire en géographie à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en 2000-2001 et ATER en géographie à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, département de géographie sociale de 2002 à 2004.

Ses thématiques de recherche en cours sont : les pratiques des espaces publics ; les territorialités et genres dans le monde arabe et l'espace migratoire français ; les différentes formes de loisirs urbains.

Elle a publié :

- « Espaces populaires, pratiques intimes. Les jardins publics au Caire, Rabat et Damas », Géocarrefour : L'espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, J-C David (dir.), n° 77-2002/3, février-mars 2003, p.267-273
- « Maghreb, la difficile intégration régionale », La Méditerranée, M-A Gervais Lambony (dir.), éditions Atlande, 2002, p.128-133
- « Les paysans urbains de Sanaa » (12 p.), et « Généalogie des cartes de Sanaa » (2 p.), Les jardins de Sanaa, Rapport de mission UNESCO, mars 2001, à paraître 1er trim 2004 aux éditions de l'Université Autonome de Barcelone et Centre Français d'Archéologie et de Sciences sociales de Sanaa, sous la direction de Miquel Barcelo (sous presse)
- « Territorialité et modes d'appropriation des jardins publics au Caire », à paraître chez Publisud dans Territoires et gestion des villes dans le Monde arabe, sous la direction de Pierre Signoles, Université François Rabelais, Tours (2ème trim 2004).

Maria GRAVARI-BARBAS est professeur en géographie à l'Université d'Angers (ESTHUA). Elle est chercheur au CARTA (UMR Eso, Espaces géographiques et sociétés).

Ses thématiques de recherche portent sur l'analyse de la requalification des zones urbaines désaffectées et en particulier du redéveloppement des fronts d'eaux urbains ; sur l'esthétique et les cultures urbaines ; sur les pratiques culturelles et festives en milieu urbain (inscription des événements culturels ou festifs dans leur territoire d'accueil, analyse des transformations qu'ils induisent, des enjeux politiques ou économiques qui en sont liés) ; sur le patrimoine urbain (articulation entre tourisme et patrimoine, politiques patrimoniales urbaines, aspects politiques du patrimoine, relation entre patrimonialisation et territorialisation) . Dans le cadre de cette thématique, elle co-anime avec Vincent Veschambre une réflexion collective sur le thème des « politiques patrimoniales locales dans les villes de l'Ouest » qui vise à cerner les représentations, stratégies et politiques patrimoniales des acteurs locaux dans 7 villes de l'Ouest (Angers, Caen, Le Mans, Lorient, Le Havre, Nantes et Rennes).

Ses dernières publications sont :

- Avec Philippe Violier : Lieux de Culture – Culture des lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux, coll. Géographie, Presses Universitaires de Rennes, 303 pages, 2003.
- Avec Sylvie Guichard-Anguis, Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XXIe siècle, Presses Universitaires de la Sorbonne, Paris, 976 pages, 2003.
- « Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace » Annales de géographie (à paraître 2004).

Vilma HASTAOGLOU-MARTINIDIS est professeur associé à l'Ecole d'Architecture, Université d'Aristote de Thessalonique. Diplômée de l'Ecole d'Architecture de Thessalonique, elle a fait des études post-universitaires en urbanisme et sociologie urbaine à Paris.

Son domaine de recherche concerne l'histoire des villes et l'évolution des formes urbaines en Grèce, dans le 19ème et 20ème siècles. Plus précisément, son étude se réfère à la constitution des formes urbaines et l'image de la ville en tant que produits concrétisant des idées sociales, des modèles urbanistiques et architecturaux, de la législation et des forces sociales impliquées.

Une partie considérable de son travail est dédiée à l'étude et la sauvegarde du patrimoine urbain et des centres historiques des villes grecques, avec des projets d'identification, classification et conservation de l'héritage historique (vieux quartiers d'habitation, marchés, sites portuaires etc.).

Parmi ses nombreuses publications figurent des monographies des villes, telles que Thessalonique, Volos et Chania, ainsi que des travaux plus généraux sur la formation de la ville néoclassique du 19ème siècle et de la ville moderne du 20ème siècle.

Dans les dernières années elle est engagée dans la recherche de la transformation des villes de la Méditerranée orientale, pour la période de la fin du 19ème au début du 20ème siècle, à partir d'un matériel original, puisant d'un éventail d'archives locales et étrangères. Elle a participé à des projets de recherche en collaboration avec des universités européens, tels le paysage urbain méditerranéen, les villes fortifiées, les quartiers d'étrangers dans les villes méditerranéennes etc.

Titres récents :

- Vilma Hastaoglou-Martinidis, Volos. Portraite de la ville au 19ème et 20ème siècles, Editions du Centre Municipal d'Histoire, Volos 2002 (en grec).
- Vilma Hastaoglou-Martinidis, "Visions of Constantinople/Istanbul from the 19th century guidebooks", st? Oriental-Occidental. Geography, Identity, Space, Conference Proceedings, ACSA, Washington, 2001, pp. 8-12.
- Vilma Hastaoglou-Martinidis, "The Advent of Transport and Aspects of Urban Modernisation in the Levant during the Nineteenth Century", in

The City and the Railway in Europe, R.Roth and M-N. Polino ep?μ., London, Asgate, 2003, pp. 61-78.

- Vilma Hastaoglou-Martinidis, "Chania", in Walled towns. From division to co-division, European Research Project Culture 2000, University of Bergamo, Italia (CDRom and web site <http://www.unibg.it/walledtowns/> 2003).

Tun-Chun HSU, née à Taiwan, a suivi une formation universitaire en Histoire et complémentaiement en architecture et anthropologie à l'Université Nationale Cheng-Kong à Tainan. Après l'université, elle est devenue assistante de recherche sur l'histoire de la porcelaine et de la poterie de Taiwan.

À l'issue du concours national du Ministère de l'Éducation de Taiwan, elle a obtenu une bourse de doctorat pour faire des recherches sur la conservation du patrimoine en France. Elle a obtenu un DEA de Muséologie, en 1999 à Dijon. Depuis, sous la direction du Professeur Daniel Jacobi, elle est sur le point d'achever un doctorat sur la conservation et la valorisation du patrimoine urbain. Elle est chercheur au Laboratoire Culture & Communication (EA 3151) de l'Université d'Avignon.

Toutes ses expériences en France serviront de tremplin pour de futures recherches à Taiwan. La vision française qui englobe le patrimoine, l'histoire et l'identité propose des possibilités pour tenter d'articuler le passé défiguré et l'identité très menacée de Taiwan.

Publications :

- Hsu, T.-C. 1999. La conservation du patrimoine urbain – de Taiwan au secteur sauvegardé de Dijon. DEA Muséologie, Université Saint-Étienne et Université d'Avignon.

- Hsu, T.-C. 2000. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine urbain en France, cas d'étude de Dijon. Éd : Tainan city, Taiwan. Université nationale Cheng – Kong, Département de l'histoire.

Sébastien JACQUOT : Né en 1979, Sébastien JACQUOT est un ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure d'Ulm, licencié de philosophie et agrégé de géographie. Actuellement moniteur à l'ESTHUA, il commence une thèse de géographie à l'Université d'Angers (laboratoire CARTA) sous la conduite de Maria Gravari-Barbas, portant sur une comparaison des mutations urbaines des centres de villes portuaires (Gênes et Valparaiso). Ses recherches sont axées sur la patrimonialisation et ses significations, les mutations sociales et la refondation économique et symbolique de villes portuaires en crise, en Europe et en Amérique Latine.

Ses travaux antérieurs sont librement téléchargeables à cette adresse : <http://perso.wanadoo.fr/sebastien.jacquot/>

Kiki KAFKOULA is associate professor of planning history and urban design in the School of Architecture, Thessaloniki, Greece. She has studied architecture (Aristotle University, Thessaloniki) and town planning (Aston University, Birmingham, U.K.) and has researched into Greek planning history (Doctoral thesis, Aristotle University). Areas of interest: planning law, formative ideas in Greek planning, planning reform and tools, models of city design in the 19th century, recent trends in urban design, preservation of architectural heritage.

Recent publications

- 'The reconstruction of Eastern Macedonia in 1919'. In The city in the kaleidoscope, edited by G. Lavvas, M. Marmaras, S. Tsilenis, V. Hastaoglou. Published by the University Research Institute of Applied Media, Athens, 2001 (in Greek).

- 'Minor architecture: an object for conservation?' in Maria Gravari-Barbas and Sylvie Guichard-Anguis, Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XXIe siècle, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2003.

- 'The Making of Greek Towns in the 19th century', in the collection of essays Past and Future. Published by the University Research Institute of Applied Media, Athens (in Greek, forthcoming).

Anne-Claire KURZAC est professeur agrégée de géographie, chargée de cours à l'université Sorbonne-Paris IV. Elle réalise un doctorat sur la requalification des médinas et le processus de gentrification dans les tissus anciens des villes marocaines sous la direction de Guy Chemla et dans le cadre des recherches du laboratoire Espace et cultures ; ceci, après avoir effectué en géographie culturelle, des recherches sur le marché ottoman aux épices d'Istanbul et sur la culture des fleurs au Maroc.

Publications :

- « Le marché égyptien ou marché aux épices d'Istanbul » Bulletin de l'observatoire urbain d'Istanbul, Institut Français des Etudes Anatoliennes, 1998.

- « Tourisme résidentiel et gentrification, la requalification sociale des médinas marocaines », Actes du colloque de Fès 'La ville sur la ville', CJB, Rabat, (publication en cours).

Naji LAHMINE est doctorant de géographie à l'université du Littoral Côte d'Opale Dunkerque. Ses recherches, encadrées par Marion Segaud, portent sur la démolition des grands ensembles HLM édifiés dans les quartiers périphériques des grandes villes. L'exemple qu'il compte mettre en exergue est celui de la commune de Grande-Synthe située à l'ouest de l'agglomération dunkerquoise. Ce choix prend en considération à la fois l'actualité de la question et l'ancienneté de la pratique dans cette « cité ». Il est rattaché au laboratoire de recherche l'Institut des Mers du Nord (IMN) dirigé par Marion Segaud. Il regroupe des chercheurs de différentes disciplines comme la

géographie, la sociologie ou encore l'économie. Ses axes de recherche privilégiés sont le développement local, le territoire, la dynamique des sites urbano-portuaires et des espaces maritimes et littoraux, les politiques publiques et l'aménagement urbain. Dans le cadre de son contrat de monitorat Naji Lahmini assure des TD de Populations et Sociétés en première année de Deug de géographie à Dunkerque.

Dernière publication : Notice « Grand ensemble » in. Dictionnaire de l'habitat et du logement, ss la dir. M. Segaud, J. Brun et J.-C. Driant, Paris, Armand Colin, 2003.

Salma LOUDIYI a soutenu en 2003 un doctorat en Géographie à l'Université B. Pascal, Clermont II sous la direction de P. VITTE. Elle est rattachée au Centre d'Etudes et de Recherches appliquées au Massif Central (CERAMAC), Université Blaise Pascal. Actuellement chargée de recherche contractuelle à l'ENGREF - Clermont.

Ses thématique de recherche sont : Dynamique touristique dans les territoires à dominante rurale ; patrimoine en espace rural ; développement local et durable ; Conflits d'acteurs ; Capital social ; Résidences secondaires ; Représentations spatiales.

Ses récents travaux sont :

- Les hébergements touristiques dans les Campagnes d'Auvergne. Contribution à l'analyse et à l'étude du tourisme en espace rural.
- Thèse de Doctorat d'Université ès Géographie sous la direction du Pr. Pierre Vitte, Université Blaise Pascal, Clermont II. 2003. Autorisation de publication sans modification, 476 p., 102 Fig.
- Recomposition et requalification des territoires ruraux à travers deux composantes ; la résidence secondaire et les gîtes ruraux. Territoires ruraux d'Auvergne. Mosella, Revue du centre d'Etudes Géographiques de l'Université de Metz, Réseaux et territoires 2000+.
- Problématiques de recomposition des territoires. Actes de Colloques, Tome 26 N° 3-4, juin 2002, pp. 415-423.
- Les hébergements ruraux en Auvergne. Problématique, méthodologie et écueils liés aux sources. « Moyennes montagnes européennes », Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Mai 1998, pp. 605-620, éd. du CERAMAC, Université B. Pascal, février 1999.

Edith MAROIS est professeur certifiée et animatrice d'un atelier «patrimoine» au sein du collège, doctorante en littérature comparée à l'Université François Rabelais de Tours sous la direction de J. J. TATIN-GOURIER. Son doctorat en cours porte sur le thème de «la danse comme objet discursif et scriptural dans la première moitié du 19ème siècle».

Patrice MELE, géographe, maître de conférences, Université de Tours, membre du Centre de recherche « Ville, Société, Territoire », équipe Politiques publiques et territoires, travaille actuellement sur les dimensions territoriales des qualifications patrimoniales et environnementales; sur le rôle des conflits et controverses dans la territorialisation de l'action publique et sur la diffusion internationale du paradigme environnemental. Il a développé des recherches sur le pouvoir local et le rôle des actions publiques dans la production des espaces urbains sur des terrains mexicains, français et européens.

Principaux ouvrages :

- Patrimoine et action publique au centre des villes mexicaines, Paris, Editions de l'IHEAL, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998, 324 p.
- Coordination avec Mario Bassols, Medio ambiente, ciudad y orden juridico, Mexico, Miguel Angel Porrua, UAM, 2001, 419 p.
- Coordination avec Corinne Larrue et Muriel Rosemberg, Conflits et territoires, Tours, PUF, MSH « Ville et territoire », 2003, 224 p.

Hélène MELIN a obtenu en 2002 un doctorat en sociologie à l'Université des Sciences et Technologies de Lille, intitulé « La construction d'un patrimoine industriel dans le Nord - Pas de Calais. Du travail de mémoire au développement local ».

Elle est rattachée au laboratoire CLERSE - UMR 8019, université des Sciences et Technologies de Lille.

Ses thématiques de recherches portent sur :

La sociologie et ethnologie du développement local ; le développement local par la culture et le tourisme ; les stratégies politiques vis-à-vis de la culture et du patrimoine ; Le patrimoine industriel et mémoire collective dans le Nord - Pas de Calais. La méthodologie de projet ; méthodologie d'enquête et de recherche.

Ses dernières publications :

- O. Kourchid et H. Melin, « Mobilisations et mémoire du travail dans une grande région : le Nord - Pas de Calais et son patrimoine industriel », Le Mouvement Social, Paris, n°199, avril-juin 2002, pp.37-59.
- H. Melin, « Le patrimoine entre pratiques locales et universalisation des discours », Cahiers lillois d'économie et de sociologie, Lille, n°40, 2ème sem. 2003, pp.91-107.
- H. Melin, « Le patrimoine industriel : un outil nouveau au service de l'aménagement urbain et d'une politique de développement local durable », Développement durable et territoire, Revue numérique, A paraître, septembre 2004.

Jean-René MORICE, a obtenu en 2001 un doctorat de géographie intitulé « Les châteaux ruraux et l'hébergement touristique dans la France de l'Ouest ». Il a été responsable de 1997 à 2003 au Comité Régional du Tourisme des Pays de la Loire à Nantes de la mise en valeur touristique du patrimoine culturel régional. Depuis septembre 2003 il est Maître de Conférences de géographie à l'ESTHUA (Etudes Supérieures de Tourisme et d'Hôtellerie de l'université

d'Angers). Il est membre du CARTA (Centre Angevin de Recherche sur les Territoires et l'Aménagement) de l'UMR 6590 « Espaces géographiques et sociétés » rattaché au CNRS.

Il a publié :

- « De l'espace privé et résidentiel à l'espace public et commercial : l'exemple du château », In : Nouvelles vies des châteaux, Cahiers Nantais, n°54, Institut de Géographie et d'Aménagement Régional, Université de Nantes, juillet 2000, pp. 65-73.
- « Le domaine des Ormes (Ille-et-Vilaine) : une expérience de mutation économique d'exploitation agricole en exploitation touristique », In : Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe Atlantique, SOUMAGNE Jean (sous la dir.), Poitiers : Maison des Sciences et de l'Homme et de la Société, avril 2000, pp. 219-230.
- En collaboration avec Olivier Rialland, « La mise en tourisme des jardins dans le Grand Ouest Français : des initiatives spontanées à la structuration d'un réseau interrégional ? », in : Lieux de culture – culture des lieux, GRAVARI-BARBAS Maria, VIOLIER Philippe (sous la dir.), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, mars 2003, pp. 241-258.

Antonia NOUSSIA est architecte diplômée de l'Université Aristotle de Thessalonique (1985). Elle a obtenu un Master en Etudes de Conservation à l'Institute of Advanced Architectural Studies, Université de York (1988) et un PhD au Department of Geography, University College, Londres (1996). Elle est Senior lecturer, School of Urban Studies, South Bank University, Londres, chargée de cours à l'Université Hellénique Libre (Helliniko Anoichto Panepistimio). Ses thématiques de recherche portent sur l'expression spatiale de la civilisation matérielle à différents degrés (objets, villages traditionnels, paysages urbains, villes, etc.)

Publications récentes :

- Noussia, A. (2003) Muséologie. Athènes : Université Hellénique Libre (en grec).
- Noussia, A. (2003) « Transformation or Translocation of cultures ? Domestic Space Use by Migrants in Historic Settlements », Built environment, (sous presse)
- Noussia, A. (2003) « Heritage Recycled: Migration and Tourism as Key Factors in the Heritage of Vernacular Settlements », International Journal of Heritage Studies, Vol. 9, No 2, June 2003

Nathalie ORTAR est ethnologue, chercheur hors statut. Elle a réalisé sa thèse sur les résidents secondaires où elle s'intéressait notamment aux aspects familiaux de ces possessions. Ses recherches se sont tournées depuis sur l'étude des relations entre milieu rural et urbain en France et en Russie. Ces enquêtes portent sur les relations ville/campagne, les nouveaux habitants et habitats des campagnes, la place de la famille et les relations hommes/femmes dans ce contexte.

- 1999 « Les multiples réalités de la résidence secondaire », in D'une maison l'autre, sous la dir. Philippe Bonnin et Roselyne de Villanova, eds Créaphis, Paris : 139-154
- 2001 « Entre villégiature et repères identitaires, les pratiques spatiales des résidents secondaires français et russes », en coll. Avec E. Gessat, in A. Berger (textes réunis), Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales, Montpellier, Publications de l'université Paul Valéry : 475-480
- 2002 « La villégiature au chalet », in Brun B., A.H. Dufour, B. Picon et D. Ribereau-Gayon (eds), Cabanes, cabanons et campements. Formes sociales et rapport à la nature en habitat temporaire, Grasse, éditions du Bergier : 285-290

Anne OUALLET est, depuis 1993, maître de conférences à l'Université Rennes 2 et chercheuse au laboratoire RESO (Rennes, Espaces et Sociétés) affilié à l'UMR/CNRS 6590, unité de recherche de géographie sociale.

Ses sujets de recherche portent sur les dynamiques urbaines observées à partir d'exemples de villes africaines. Ses investigations portent depuis quelques années sur le patrimoine, à travers ses différentes expressions matérielles et intangibles. L'entrée de recherche privilégiée est celles des acteurs, qu'ils soient institutionnels (politiques par exemple ou plus informels). Cette question patrimoniale est intégrée dans une réflexion plus vaste portant sur les formes de la croissance urbaine et des sélections et gestions patrimoniales au regard des enjeux du développement. Les notions d'environnement urbain et de durabilité sont également abordées à cette occasion. La question de la place des femmes dans le développement urbain a aussi fait l'objet de recherches particulières. Les terrains de recherche sont ceux des villes secondaires maliennes dont deux, Djenné et Tombouctou, ont fait l'objet d'un classement au Patrimoine mondial de l'Humanité et Addis Abeba, capitale de l'Ethiopie.

Catherine PAQUETTE est docteur en urbanisme (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées) et chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) depuis 2001. Elle est membre de l'Unité de recherche « Mobilités et recompositions urbaines » de l'IRD. Elle est l'auteur d'une thèse de doctorat ainsi que de plusieurs articles concernant les dynamiques urbaines dans la ville de Santiago du Chili et a contribué à l'ouvrage collectif « Métropoles en mouvement : une comparaison internationale », publié par l'IRD en 2000. Depuis 2002, elle travaille sur les politiques de revitalisation des centres historiques en Amérique latine et plus spécifiquement sur le cas de la ville de Mexico, où elle est actuellement en poste.

Florence PAULHIAC est chercheur en urbanisme et aménagement, spécialisée dans le champ des politiques urbaines

comparées, du renouvellement urbain et du patrimoine. Depuis juin 2003, elle est consultante en Urbanisme, Aménagement et Développement. Sa formation est pluridisciplinaire : après avoir été diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques (Bordeaux), elle obtient un DESS d'urbanisme opérationnel (Université de Bordeaux III). Elle réalise ensuite un double cursus de doctorat en obtenant un doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme à l'Université de Bordeaux III et un Ph.D. en Etudes urbaines au Québec, à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Sa thèse sur « Le rôle des références patrimoniales dans la construction des politiques urbaines à Bordeaux et Montréal » identifie l'évolution des référentiels patrimoniaux, alimentant des politiques urbaines depuis quarante ans, dans deux contextes continentaux distincts. F. PAULHIAC a également participé à de nombreuses recherches. Une première série de travaux a porté sur les aspects culturels du développement contemporain des métropoles de rang international. Une deuxième série de travaux a porté sur la gestion urbaine et les politiques d'aménagement. Durant l'année 2004, elle est chargée de recherche au laboratoire LASUR (Ecole polytechnique de Lausanne) sur les mobilités urbaines.

Dernières publications ou travaux :

- Janv.2004 A paraître : « Gouvernance en crise et crise environnementale », in M.A. Boisvert (dir), L'urbain un enjeu environnemental, Québec, Presses Universitaires de Québec.
- 2002 « Les formations en aménagement du territoire en France, le lieu et la manière », Actes du Colloque du Géoforum : « Appliquer la géographie : Projets de territoire, projets de société, Lyon, mai 2002, AFDG.
- 2001 « Montréal, une ville festive : entre nature et culture » Revue Urbanisme – Juillet-Août 2001.

Cécile PIEAU est historienne et archéologue de formation. Spécialisée dans l'étude historique de l'art des jardins au XVIIIe siècle, elle a entamé en 2003 une thèse d'Histoire de l'Art à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (Centre Ledoux), sous la direction de Daniel Rabreau, sur le thème " Corps mis en scène et corps figurés, le promeneur dans le jardin et ses représentations au XVIIIe siècle ".

Geoffrey RATOUIS est docteur en histoire de l'Université d'Angers. Il a consacré sa thèse (La politique et la cité, Angers, Cholet, Saumur 1889-1914) à l'apprentissage des modes d'expression politiques en milieu urbain pendant la Belle Époque. Geoffrey RATOUIS est chargé de cours à l'Université d'Angers et exerce la profession d'historien indépendant : Conseil et formation en valorisation du patrimoine historique, recherche et développement en Sciences humaines et sociales. Il est également chroniqueur historique pour la presse angevine.

Parmi ses publications les plus récentes notons :

- Cholet 20ème siècle. Chroniques d'un siècle en pays choletais 2002, « Les étrangers dans le canton de Cholet (1848-1914) », in Annales de Bretagne et de Pays de l'Ouest, 2002
- « La Bataille du Foyer à Angers », in Les Cahiers d'Octave Mirbeau, 2000.

Jacek REWERSKI géographe, géomorphologue, spécialiste du troglodytisme, chargé de cours à l'ESTHUA, président d'HADES, à travaillé à Pétra comme consultant pour l'UNESCO et comme responsables d'une mission pour le Ministère des Affaires Etrangères. Auteur de plusieurs des publications scientifiques et grand public, dont la dernière : « l'art des troglodytes », publiée aux éditions Artaud.

Olivier RIALLAND a soutenu en 2002 une thèse de Géographie à l'Université de Nantes, sous le titre « Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France. Paysage évanescant, patrimoine naissant ». Chercheur associé au sein du CESTAN (Centre d'Études sur les Sociétés, les Territoires et l'Aménagement, Nantes), le pôle nantais de l'UMR Espaces géographiques et Sociétés, il participe à des travaux de recherche sur certaines formes contemporaines de productions paysagistes et architecturales et intervient, en tant que chargé de cours, dans différents établissements supérieurs, sur des thématiques liées à l'art des jardins et aux paysages culturels.

Parmi ses publications récentes, les articles intitulés " Châteaux et jardins. Projet paysagiste et dynamiques paysagères dans l'Ouest ligérien aux XIXe et XXe siècles ", publié dans la revue Cahiers Nantais (n° 54, 2000), et " Art des jardins et composition de paysage en Anjou au XIXe siècle ", publié dans la revue Archives d'Anjou (n° 7, 2003), invitent à replacer la production paysagiste liée aux châteaux au cœur des rapports complexes et mouvants que les sociétés entretiennent avec les paysages, la nature et le patrimoine.

Sarah RUSSEIL est doctorante en Science Politique à l'Université Lumière Lyon 2. Elle est rattachée au laboratoire RIVES – ENTPE. Le titre provisoire de la thèse est « Enjeux patrimoniaux et territoires urbains : qui gouverne l'action publique urbaine ? Analyse comparée des inscriptions au patrimoine mondial des villes de Lyon et Québec », sous la direction du Pr. Gilles POLLET.

Ses thématiques de recherche sont l'action publique urbaine au prisme des organisations internationales.

Clara SALAZAR est architecte, docteur en études de population (CEDDU, El Colegio de México). Elle est enseignante et chercheuse au Centre d'Etudes Démographiques et du Développement Urbain (CEDDU) du Colegio de México depuis 1996.

Auteur d'un ouvrage consacré à la mobilité des femmes actives dans la ville de Mexico, elle a également travaillé sur les transformations urbaines dans la périphérie de Mexico et sur des questions ayant trait à l'environnement. Depuis 2002, ses travaux concernent principalement les dynamiques urbaines internes à la ville.

Elodie SALIN est Docteur en géographie. De 2001-2003 elle a enseigné la géographie à l'Université de Versailles-Saint-Quentin en tant qu'ATER. Elle est spécialiste en géographie urbaine et plus particulièrement sur les questions patrimoniales (centres historiques). Elle a soutenu en 2002 une thèse à l'Université de Paris X-Nanterre portant sur « Les quartiers historiques du Caire et de Mexico, représentations de l'espace, mutations urbaines et protection du patrimoine », sous la direction de M. Alain Musset (directeur d'études à l'EHESS) et Mme. Ghislaine Alleaume (directrice de recherche CNRS).

Ses recherches actuelles s'orientent plus vers la mise en valeur touristique et durable d'espaces, urbains et ruraux, à forte valeur patrimoniale.

Quelques publications :

- Salin, Elodie, 2003, « Formes, potentialités et limites du tourisme urbain comme moteur de requalification des quartiers historiques », Séminaire La ville sur la ville, mars 2003 Fès, Maroc. Pré-actes et parution prochaine des actes du séminaire.
- Salin, Elodie, 2001, « Vie privée-espaces publics : le centre historique de Mexico et les enjeux de la métropolisation », Les Cahiers des Amériques Latines n°35 Métropoles d'Amérique latine de l'espace public aux espaces privés, coord. M.F. Prévôt Schapira, pp. 57-74.

Nora SEMMOUD, maître de conférence à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et membre du CERAMAC (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Massif Central) Itinéraire caractérisé par une double posture, de praticien, en tant qu'architecte urbaniste, et d'enseignant chercheur.

Parcours à considérer par rapport aux deux périodes suivantes : de 1980 à 1993 où, pour l'essentiel, les activités se sont déroulées sur le territoire algérien et après 1993 où celles-ci ont eu pour cadre le territoire français. Les thématiques de recherche portent donc sur ces deux territoires et sont essentiellement centrées sur les politiques publiques de l'urbanisme, l'habiter, la « recevabilité » sociale des opérations urbaines, les stratégies du citoyen ordinaire et l'appropriation de l'espace public et enfin, la marginalité territoriale.

- Article (2003) : « Les mutations de la morphologie socio-spatiale algéroise », Les Annales de Géographie, n°633, pp. 495-517.
- Article (décembre 2003) : « L'habiter périurbain : choix ou modèles dominants », Revue de Géographie Alpine, Les agriculteurs dans la cité, tome 91, N°4, pp. 55-64.
- Article (janvier 2004) : « Face à face entre habitants et acteurs institutionnels », Centre ancien d'Issoire (Puy de Dôme), Actes de colloque : L'avenir des petites villes. Publication de l'Université Blaise Pascal, CERAMAC Clermont Ferrand, N°21, 14 p.

Ken TAYLOR is an Emeritus Professor of University of Canberra and currently a Visiting fellow at the Humanities Research centre, The Australian National University Canberra, where he is completing a book, Canberra the Landscape City for the National Capital Planning Authority. He has degrees in Geography, Town Planning and Landscape Architecture and is a former Director of the Cultural Heritage Research Centre, University of Canberra. He has had a research interest in cultural landscapes since the mid-1980s and published nationally and internationally meanings, values and cultural landscape conservation. In 1993 he was an Australian representative at the UNESCO/World Heritage meeting at Templin in Germany to finalise cultural landscape categories for WH purposes.

Ken Taylor is also currently a Visiting Professor at Silpakorn University, Bangkok, where he teaches on the International program in Architectural Heritage Management and Tourism and supervises PhD students. Recently he was invited to join the UNESCO Fourth International Experts' Meeting at Borobudur, Indonesia, to present a paper on Historical Landscape Planning. He has also undertaken work and given lectures in Indonesia, India, Canada, UK, and USA.

Bernard TOBIE, président de l'association Carrefour Anjou Touraine Poitou dont l'objet est le développement en milieu rural et qui s'est peu à peu spécialisée dans la préservation et la valorisation du patrimoine troglodytique du Saumurois et plus largement de l'Anjou et de la Touraine. Elle existe depuis trente ans et s'est vue confiée par le Rectorat de l'Académie de Nantes et la DRAC Pays de la Loire l'organisation de classe patrimoine sur le thème des troglodytes. L'association est basée à Saumur, elle a six salariés, dont deux animateurs pédagogiques. Elle bénéficie aussi de l'aide d'un enseignant détaché.

Par ailleurs, il est professeur agrégé d'histoire-géographie : il enseigne à Saumur en Section de Technicien Supérieur en tourisme et en licence professionnelle. C'est dans le cadre professionnel que le Rectorat et la DRAC lui avaient demandé, il y a maintenant plus de dix ans, de concevoir et mettre en place des classes patrimoine sur les troglodytes.

Vasso TROVA est architecte diplômée de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Athènes (1986). Elle a obtenu un master en Advanced Architectural Studies à la Bartlett School of Architecture and Planning, University College, Londres

(1990). Elle est professeur au département d'Architecture de l'Université de Thessalie en Grèce. Ses intérêts en tant que chercheur s'orientent plus spécifiquement vers l'enquête sur les phénomènes urbains contemporains tels que la mobilité et l'habitat éphémère, le rôle des réseaux humains et leur rapport avec l'espace construit et sa planification.

Ses publications récentes:

- Noussia, A. et Trova, V. (2003) « Rewriting Memory: The Contribution of Recent Migration to the Revitalisation of Small Settlements », *Traditional Dwellings and Settlements*, University of California at Berkeley: CEDR (Center for Environmental Design Research), Vol. 152, February 2003
- Trova, V. (2003) « From the individual to the multitude. Architecture and the Pleasure of encounter », dans Bouman, O. (ed), *Hermeneutics*. Athens: Futura Publications
- Trova, V. (2003) « Time Between », *Archis*, No 2, March 2003.

Vincent VESCHAMBRE a fait un cursus de géographie à Saint Etienne, Paris et Caen (thèse sous la direction de Robert Hérim). Il est actuellement maître de conférences à l'Université d'Angers, membre du CARTA et de l'UMR Espace et société. Il travaille au sein du groupe « politiques patrimoniales » de cette UMR. Ses recherches actuelles portent principalement sur les modes d'appropriation et de marquage de l'espace, à travers notamment le processus de patrimonialisation.

Ses dernières publications sur le sujet :

- Une mémoire urbaine socialement sélective, réflexions à travers l'exemple d'Angers, 2002, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°92, pp. 65-74.
- avec M. GRAVARI-BARBAS : « Angoulême, du festival de la BD à la « ville de l'image » : jeux d'acteurs et construction d'un lieu culturel, 2003, in M. Gravari-Barbas, P. Violier, *Lieux de culture, culture des lieux*, Presses universitaires de Rennes, pp. 281-296.
- avec M. GRAVARI-BARBAS, 2003, « Patrimoine : derrière l'idée de consensus, des enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », in P. Melé et alli (dir.), *Conflits et territoires, collection perspectives » villes et territoires* », Tours, Presses universitaires François Rabelais, 224 p, pp. 67-82.

Philippe VIOLIER, Géographe, est professeur à l'ESTHUA, Université d'Angers. Il est membre du CARTA, groupe angevin de l'UMR ESO et membre associé à l'équipe MIT. Il effectue des recherches sur les stratégies spatiales des acteurs plus particulièrement dans le champ du tourisme.

Ses récentes publications :

- 2003 : *Lieux de Culture – Culture des Lieux. Productions culturelles locales et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*. Direction en collaboration avec Maria Gravari-Barbas. Presses Universitaires de Rennes.
- 2003 : *Les acteurs du tourisme*, chapitre 5 in : *Tourisme, acteurs, lieux, territoires*, ouvrage collectif sous la direction de Mathis Stock, Belin Sup,
- 2003, *Tourisme et mondialisation : enjeux et problématiques*, *Géoéconomie*, Numéro 25,
- 2002 : *Tourisme 1, Lieux communs*, ouvrage collectif de l'équipe Mit, Belin.

Xuan Lan VO SANG a obtenu un DESS « Certificat d'Aptitudes à l'Administration des Entreprises » (C.A.A.E.) à l'Institut d'administration des Entreprises de l'Université Nancy 2 en 1996, après avoir obtenu un Diplôme post-universitaire en Gestion d'entreprises à Ho Chi Minh ville (1994) et après avoir obtenu un doctorat en Philologie Russe à l'Université Nationale Kuban Krasnodar, Russie (1990°). Elle est professeur au département de Tourisme à l'Université Van Lang de Ho Chi Minh ville (Vietnam).

Ses thèmes de recherche concernent le Patrimoine et le développement durable du tourisme.

Ses dernières publications:

- Réflexions sur l'enseignement universitaire du tourisme au Vietnam (en français), 2003. Actes du Colloque international en tourisme, Vietnam Administration for Tourism et AUF. Hanoi, mars 2003 (en cours de publication).
- Valorisation, patrimonialisation et préservation dans le tourisme: concept et problèmes (en français), 2003. Actes du Séminaire "Patrimoine et le développement du tourisme", Hue, juin 2003.
- M.I.C.E. – nouvel enjeu pour le développement du tourisme au Vietnam ? (En français), 2003. Actes du Séminaire "Le tourisme d'affaires et le développement du tourisme au Vietnam", Hanoi, décembre 2003 (en cours de publication).

Comité d'Organisation

Loïc Bidault Parc Loire-Anjou-Touraine

Laurent Boron Pôle touristique international, Saumur

Chloé Campo de Montauzon Mission Val de Loire - patrimoine mondial

Alain Decaux DRAC des Pays de la Loire

Francis Deguilly DRAC de la Région Centre

Rémi Deleplanque Chargé de mission Education/Culture, Mission Val de Loire

Marielle Richon Section de la promotion, des publications et de l'éducation, Centre du Patrimoine mondial, UNESCO.

Comité Scientifique

Maria Gravari-Barbas Professeur de géographie, département ESTHUA, Université d'Angers, UMR CNRS ESO, Espaces géographiques et sociétés.

Nacima Baron-Yelles Maître de conférences en géographie, IUP de tourisme de Marne-la-Vallée, adjointe à l'environnement, mairie de Saumur.

Jean-Pierre Berton Professeur, Directeur de l'IUP Ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux, université de Tours.

Corinne Larrue Professeur, Directrice du Centre de recherche Ville Société Territoire, Université de Tours.

Olivier Lazzarotti Maître de conférences en géographie, HDR, Université d'Amiens.

Gérard Moguedet Professeur de géographie, UFR Sciences, Département de géographie, Université d'Angers.

Dominique Poulot Professeur d'histoire, Université Paris I.

Valery Patin Codirecteur du DESS Européen Tourisme, Patrimoine, Environnement (Paris I-Sorbonne), directeur d'Empreinte Communication, Membre du Conseil d'administration du Comité International Tourisme Culturel de l'ICOMOS.

Jacek Rewerski Géographe, président de l'association ADES.

Mechtild Rössler Chef de la Section Europe, Centre du patrimoine mondial, UNESCO.

Philippe Teillet Professeur de droit, UFR Droit, économie et gestion, Université d'Angers.

Noël Tonnerre Professeur d'histoire, UFR Lettres, langues et sciences humaines, Université d'Angers.

Dominique Tremblay Directeur de la Mission Val de Loire.

Vincent Veschambre Maître de conférences en géographie, UFR Sciences, Département de géographie, Université d'Angers, UMR CNRS ESO, Espaces géographiques et sociétés.

Philippe Violier Professeur de géographie, Département ESTHUA, Université d'Angers, UMR CNRS ESO, Espaces géographiques et sociétés.

Minja Yang Directrice adjointe, Centre du Patrimoine mondial, UNESCO.

Intervenants et présidents de séances

Alexandre Abry Doctorant, université François Rabelais, Tours.

Elizabeth Auclair Maître de conférences en géographie, FORS Recherche Sociale, université de Cergy-Pontoise.

Nacima Baron Maître de conférences en géographie, université de Marne la Vallée.

Céline Barthon Maître de conférences en géographie, université d'Angers, ESTHUA, CARTA – UMR ESO.

Jacques Beauchard Professeur de sociologie, université Paris XII.

Nikos Belavilas Architecte, maître de conférences au département d'architecture, Université Technique d'Athènes.

Nancy Bouche Ministère de l'équipement.

Steven Bobe Doctorant en géographie, Université de Rennes 2, RESO, UMR ESO.

Marie Bock-Digne Maître de conférences en géographie, université de La Rochelle.

Luc Bossuet Sociologue, INRA-Sad, L.A.D.Y.S.S., CNRS/Paris X.

Liliane Buccianti-Barakat Professeur de géographie, faculté de Lettres et de Sciences Humaines, Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Roberta Cafuri ATER, département d'ethnologie, archéologie et géographie, université de Turin, Italie.

Dominique Couret IRD-UR029 Environnement Urbain.

- Francesca D'Amico** Chargée de mission, Comité Régional du Tourisme de Paris.
- Sylvette Deneffe** Professeur de sociologie, université François Rabelais de Tours.
- Nassima Dris** Maître de conférences en sociologie urbaine, Université de Rouen, Groupe de Recherche Innovation et Sociétés et Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines (CIEU).
- François Duchene** Architecte-urbaniste, docteur en géographie, chargé de recherches au laboratoire RIVES, ENTPE, Versailles.
- Tamina Elias** Doctorante en médecine, Université Saint-Joseph de Beyrouth.
- Edith Fagnoni** Maître de conférences en géographie, IUFM de Paris, laboratoires I.S.I.S. et C.R.E.T.E.I.L.
- Bruno Fayolle-Lussac** Maître-Assistant en histoire et culture architecturales, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux.
- Janique Fourre-Clerc** Docteur en sociologie, Université de Tours.
- Anne-Marie Frerot** Professeur de géographie à l'université François Rabelais de Tours.
- Jean-Marie Fotsing** Professeur, université d'Orléans.
- Martine Geronimi** Professeure associée, département de Géographie, UQAM, Montréal.
- Virginie Gannac-Barnabe** Professeur certifié arts appliqués et doctorante à l'Université Paris 1-Sorbonne.
- Alain Gallice** Coordinateur patrimoine, Rectorat de Nantes.
- Gaëlle Gillot** Docteur en géographie, ATER, Université Pierre Mendès France de Grenoble.
- Maria Gravari-Barbas** Professeur de géographie, département ESTHUA, université d'Angers, CARTA - UMR CNRS ESO.
- Vilma Hastaoglou-Martidinis** Professeur, département d'architecture, université d'Aristote de Thessalonique.
- Tun-Chun Hsu** Doctorante, laboratoire Culture et Communication (EA 3151), Université d'Avignon.
- Sébastien Jacquot** Doctorant en géographie, moniteur à l'ESTHUA, université d'Angers, CARTA –UMR ESO.
- Kiki Kafkoura** Professeur en histoire et design urbain, école d'architecture, Université d'Aristote de Thessalonique.
- Jean-Louis Kerouanton** Inventaire du patrimoine industriel, DRAC Pays de la Loire.
- Anne-Claire Kurzac** Professeur agrégé de géographie, chargée de cours à l'université Paris IV-Sorbonne.
- Naji Lahmini** Doctorant en géographie, Université du Littoral - Côte d'Opale, Institut des Mers du Nord.
- Corinne Larrue** Professeur de Géographie, université François Rabelais, Tours.
- Sylvain Lefebvre** Professeur, laboratoire de Technologie de l'Information et de la Communication, Ecole de gestion de l'UQAM.
- Yannick Lintz** Conservateur du patrimoine, département Arts et Culture, ministère de l'éducation nationale.
- Salma Loudiyi** Docteur en géographie, université Blaise Pascal, Clermont II, chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Massif Central (CERAMAC).
- Edith Marois** Professeur certifiée, doctorante à l'université François Rabelais, Tours.
- Patrice Mele** Maître de conférences en géographie, université François Rabelais, Tours.
- Hélène Melin** Chercheur, laboratoire CLERSE, Université des Sciences et Technologies de Lille.
- Jean-René Morice** Maître de conférences en géographie, ESTHUA, Université d'Angers, CARTA, UMR CNRS ESO.
- Antonia Noussia** Architecte, docteur en géographie, maître de conférences à UCL, Londres, et chargée de cours à l'université Hellénique Libre.
- Nathalie Ortar** Ethnologue, chercheur hors statut.
- Anne Ouallet** Maître de conférences en géographie, université Rennes 2, RESO – UMR CNRS ESO.
- Catherine Paquette** Docteur en Urbanisme, Chargé de recherche, Institut de Recherche pour le Développement (IRD).
- Valery Patin** Cabinet Empreinte Comunication.
- Florence Paulhiac** Docteur, chercheur en urbanisme et aménagement.
- Cécile Pieau** Doctorante en histoire de l'art, centre de recherche Ledoux, Paris I Panthéon Sorbonne
- Dominique Poulot** Professeur, Université Paris 1.
- Geoffrey Ratouis** Docteur en histoire, chargé de cours, université d'Angers.
- Jacek Rewerski** Géographe, président de l'association ADES.
- Olivier Rialland** Chercheur associé, CESTAN, Nantes.
- Sarah Russeil** Doctorante en Science Politique, université Lyon 2, laboratoire RIVES-ENTPE.
- Clara Salazar** Architecte, docteur en études de population, CEDDU, El Colegio de Mexico.
- Elodie Salin** Docteur en géographie.
- Nora Semmoud** Architecte-Urbaniste, maître de conférences, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, membre du CERAMAC
- Jacques Sigot** Écrivain
- Bezunesh Tamru** IRD-UR029 Environnement Urbain, Université Lyon 2.

Ken Taylor Professeur de géographie, université de Camberra.

Vasso Trova Architecte, professeur au département d'Architecture, université de Thessalie, Grèce.

Bernard Tobie Président du CATP (Carrefour Anjou Poitou Touraine).

Vincent Veschambre Maître de conférences en géographie, UFR Sciences, département de géographie, université d'Angers, UMR CNRS ESO.

Philippe Violier Professeur de géographie, ESTHUA, université d'Angers, CARTA –UMR ESO.

Xuan Lan Vo-Sang Professeur, département de tourisme, université de Van Lang, Ho Chi Minh, Vietnam.

Shifa Zghoul Doctorante, Tokyo Institute of Technology.

Partenaires

L'Université européenne d'été 2003 Val de Loire - patrimoine mondial est co-organisée par
la Mission Val de Loire et l'Université d'Angers



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



Avec le soutien des régions Centre et Pays de la Loire



de la Ville de Saumur

Ville de
Saumur

Ainsi que :

Le Ministère de l'Éducation Nationale
Le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO
Le Forum UNESCO Université et patrimoine
Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Le Conseil général de Maine et Loire
La Caisse des dépôts et consignations
Électricité de France EDF
Les DIREN Centre et Pays de la Loire